

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION  
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2012

## Table des matières

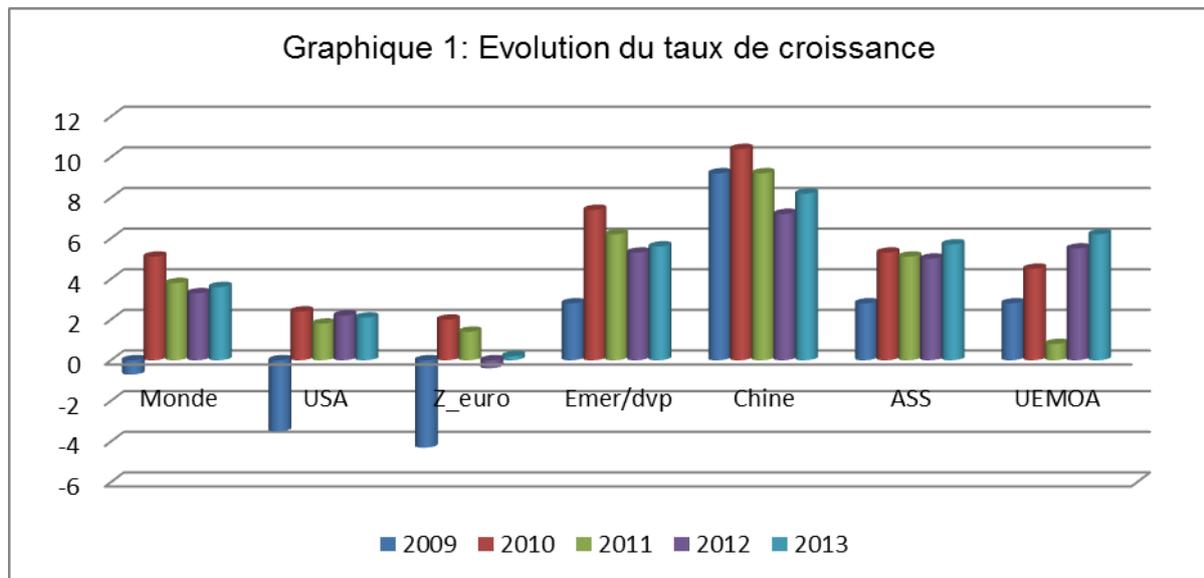
RESUME .....	4
INTRODUCTION .....	8
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	9
1.1 PRODUCTION .....	9
1.2 PRIX ET INFLATION.....	10
1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE .....	11
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES .....	11
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES .....	18
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN.....	18
2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	18
2.1.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012 .....	21
2.1.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017 .....	22
2.1.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	25
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO .....	28
2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	28
2.2.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012.....	31
2.2.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017 .....	32
2.2.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	36
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE.....	39
2.3.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	39
2.3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012 .....	42
2.3.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017 .....	43
2.3.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	46
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU.....	49
2.4.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	49
2.4.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012 .....	51
2.4.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017 .....	52
2.4.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION .....	56
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI .....	59
2.5.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	59
2.5.2 ETAT DE CONVERGENCE EN 2012 .....	62

2.5.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017 .....	63
2.5.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	66
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER .....	69
2.6.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	69
2.6.2. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	73
2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017.....	73
2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	78
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL .....	80
2.7.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	80
2.7.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012 .....	83
2.7.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017 .....	84
2.7.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	88
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO .....	90
2.8.1 PRODUCTION .....	90
2.8.2 PRIX ET INFLATION .....	92
2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	92
2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	93
2.8.5 SITUATION MONETAIRE.....	94
2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	94
2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	95
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION .....	97
3.1 PRODUCTION .....	97
3.2 PRIX ET INFLATION.....	98
3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	98
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	99
3.5. SITUATION MONETAIRE .....	100
3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	101
3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	102

## RESUME

L'environnement économique international se caractérise en 2012 par la persistance des incertitudes et de la fragilité des marchés financiers et des tensions sur l'endettement de certains pays avancés. Ce contexte aurait des effets dépressifs sur l'activité économique mondiale. En effet, selon les dernières prévisions du FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale ressortirait autour de 3,3% en 2012 contre 3,8% en 2011. Cette situation mobilise les décideurs qui prônent la concrétisation au plus vite les mesures annoncées par les gouvernements des pays avancés et les institutions internationales afin de rétablir la confiance et de remettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance vigoureuse et durable, particulièrement dans la zone euro.

En effet, l'activité économique serait plombée par la faible compétitivité en Europe, notamment dans la Zone euro où une contraction (-0,4) est attendue en 2012 contre un taux de croissance de 1,4% en 2011. De même, il est noté une accentuation du ralentissement économique dans les économies émergentes et en développement avec un taux de croissance de 5,3% en 2012 contre 6,2% en 2011, traduisant la baisse de la demande extérieure. A l'opposé, malgré les contreperformances enregistrées en Afrique du Sud et au Nigéria en rapport avec leur plus grande exposition aux effets de la crise financière internationale, l'Afrique subsaharienne demeurera en situation de résilience avec un taux de 5% contre 5,1% en 2011.



Le repli de la demande mondiale et de la croissance économique a engendré une baisse des cours des matières premières au cours des derniers mois de l'année. Cette situation constitue une source de risque pour les économies des pays de l'Afrique subsaharienne, en particulier. Selon le FMI, la dégradation des conditions économiques en 2012 se traduirait par une baisse moyenne des cours de la plupart des matières premières, de l'ordre de 12% et de 2,1% en ce qui concerne le pétrole.

Dans l'Union, la situation économique et financière s'améliore après une forte décélération en 2011 en rapport avec la crise postélectorale en Côte d'Ivoire et de

mauvaises conditions climatiques qui ont entraîné la baisse de la production agricole dans les Etats sahéliens.

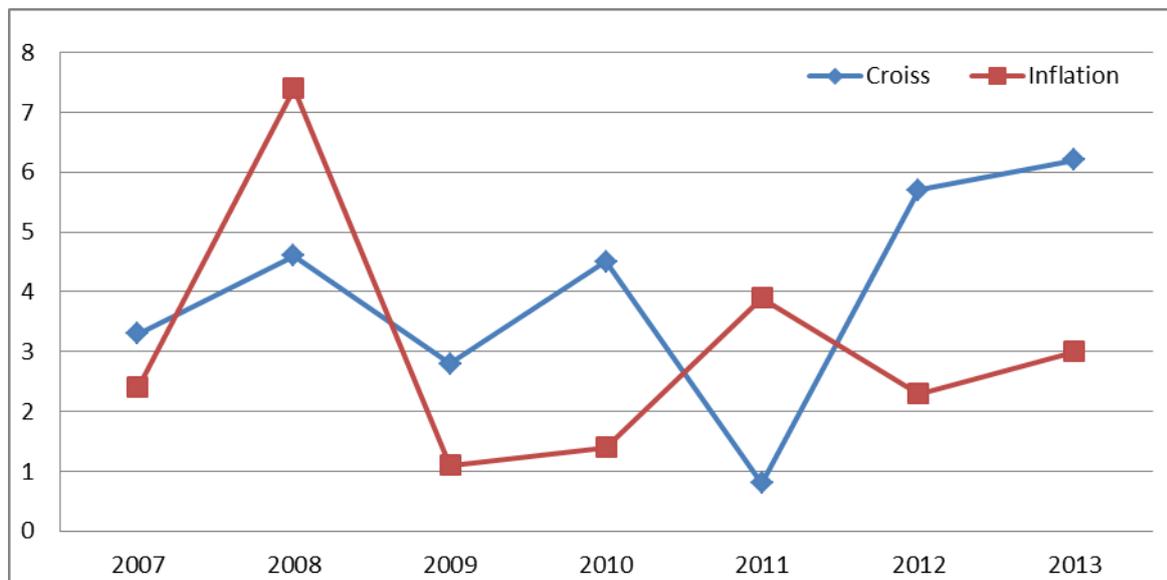
En effet, en 2012, les économies de l'UEMOA devraient commencer à bénéficier des retombées positives de la normalisation de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire, ainsi que de la reprise plus rapide que prévu de l'activité dans ce pays, soutenue par l'accroissement des investissements dans les infrastructures. A cette fin, plusieurs tables rondes pour le financement des programmes de développement économique et social<sup>1</sup> dont le Programme Economique Régional (PER-II) ont été organisées. En outre, la poursuite des réformes structurelles et le renforcement des actions visant à améliorer l'attractivité des Etats membres sont de nature à favoriser l'afflux des capitaux privés et à imprimer un rythme plus soutenu à l'activité économique. Sur cette base, le taux de croissance économique de l'Union devrait se serait de 6,0% en 2012 contre 0,8% en 2011. Par pays, il est prévu un taux de croissance de 3,5% au Bénin (comme en 2011), 8,0% au Burkina Faso (4,2% en 2011), 8,6% en Côte d'Ivoire (-4,7% en 2011), 2,5% en Guinée-Bissau (5,3% en 2011), -1,5% au Mali (2,7% en 2011), 11,6% au Niger (2,1% en 2011), 3,7% au Sénégal (2,6% en 2011) et 5,0% au Togo (4,9% en 2011).

En ce qui concerne les tensions inflationnistes, sur la base de l'évolution notée au cours des dix premiers mois de 2012, la tendance est à une modération de l'inflation dans la plupart des États membres, même si le niveau des prix reste élevé. Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est projeté à 2,3%. Cette évolution de l'inflation est liée à la bonne campagne agricole 2012/2013, aux différentes mesures prises dans la plupart des États pour faire face à la hausse des prix alimentaires, notamment la vente de céréales à prix modérés, à la distribution gratuite de vivres dans les zones à forte insécurité alimentaire et à la distribution de semences pour les cultures de contre-saison dans les pays du Sahel. Selon les prévisions de la Commission de l'UEMOA, la norme communautaire de 3% ne pourrait être respectée les Etats membres à l'exception du Bénin (6,6%), du Burkina Faso (4,1%) et du Mali (5,7%).

---

<sup>1</sup> Stratégie de croissance accélérée pour le développement durable (SCADD pour le Burkina Faso, février 2012) ; Programme de développement économique et social (PDES, novembre 2012) du Niger et le Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (PND 2012-2015, décembre 2012 ).

Graphique2 : Évolution du taux de croissance et du taux d'inflation dans l'Union



En 2012, la situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires due à la progression importante des dépenses en relation notamment avec l'effet de rattrapage en Côte d'Ivoire et l'ambition des Etats membres de maintenir la tendance à la hausse des dépenses publiques d'infrastructures. Le déficit global hors dons s'aggraverait pour représenter 7,1% du PIB et le déficit global ressortirait à 3,9% contre respectivement 6,4% et 3,7% du PIB en 2011.

En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 21,7% pour représenter 18,7% du PIB contre 16,7% en 2011. La hausse serait due principalement à l'accroissement attendue des recettes en Côte d'Ivoire suite à la normalisation de la situation socio-économique. Il en résulterait pour l'Union, un taux de pression fiscale de 16,6% contre 15,2% en 2011.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 21,4% pour représenter 26,0% du PIB essentiellement sous l'effet de l'accroissement attendu des dépenses en capital de 42,3%. Les dépenses courantes s'accroîtraient également, notamment la masse salariale de 16,8% tiré par la forte progression (30,6%) prévue en Côte d'Ivoire. Cette pression sur la masse salariale en Côte d'Ivoire serait liée aux nouveaux recrutements, à la prise en compte de l'incidence financière des changements de situation administrative et au paiement des arriérés de solde sur glissements catégoriels.

A fin 2012, l'encours de la dette publique représenterait 33,1% du PIB contre 41,8% du PIB à fin décembre 2011. En 2013, il se situerait à 33,8%. Cette évolution se poursuivrait avec les accords d'annulation de la dette de la Côte d'Ivoire.

S'agissant des relations avec l'extérieur en 2012, le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA devrait ressortir déficitaire de 168,3 milliards contre un excédent de 397,3 milliards en 2011 en liaison avec une forte

dégradation du compte courant, qui serait partiellement compensée par une amélioration des flux de financements extérieurs.

Le déficit de la balance des transactions courantes, hors dons, s'aggraverait pour ressortir à 3038,4 milliards, du fait principalement de la balance commerciale. En effet, la balance commerciale serait déficitaire de 630,7 milliards après un excédent de 395,1 milliards en 2011. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières devrait s'accroître pour se situer à 2450,3 milliards, en liaison avec l'amélioration du solde du compte de capital, dont les effets seraient atténués par la détérioration du compte d'opérations financières.

L'amélioration du compte de capital proviendrait d'une augmentation des dons projets et des cessions d'actifs non financiers non produits. Quant à la baisse des flux excédentaires du compte d'opérations financières, elle résulterait à la fois du recul des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des autres investissements. La baisse des flux au titre des investissements directs étrangers serait en ligne avec la fin des travaux de construction de la Raffinerie de pétrole de Zinder et du pipeline reliant celle-ci au site pétrolier d'Aggadem. Le repli des capitaux annoncé au Mali (-23,7%) accentuerait également cette tendance.

En ce qui concerne la situation monétaire, elle serait caractérisée en 2012 par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires enregistreraient, pour leur part, un repli. Les interventions globales de la Banque Centrale s'inscriraient en hausse sur la période.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait une progression de 8,3% pour s'établir à 14.810,6 milliards à fin décembre 2012. Cet accroissement de la liquidité globale serait porté par la hausse des dépôts et de la circulation fiduciaire de 949,1 milliards et 303,4 milliards, respectivement.

Dans l'ensemble, en 2012, seul le Niger pourrait réaliser les normes associées aux quatre critères de premier rang. En 2010, ils étaient deux : le Bénin et le Burkina Faso et également deux en 2011 à savoir le Burkina Faso et le Niger. Il se pose donc un problème de faiblesse et de soutenabilité de l'effort de convergence. Cette situation est inquiétante à un an de l'horizon de convergence, fixé à décembre 2013.

Au regard des évaluations des programmes reçus, il ressort que les deux plus grandes économies de l'Union ne respecteraient pas les conditions de convergence en 2013. A cela, il convient d'ajouter les incertitudes qui pèsent sur la situation en Guinée-Bissau et au Mali. Du coup, l'Union ne pourrait pas remplir les conditions d'accès à la phase de stabilité à fin 2013.

L'évaluation de la situation économique et financière des Etats en juin 2013 permettrait d'être mieux situé sur les conditions de convergence. A l'issue de cette évaluation, les institutions impliquées dans le mécanisme et les Etats membres se concerteraient pour analyser la situation et faire des propositions.

## INTRODUCTION

Le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale procède à l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2013-2017. Pour ce faire, il analyse les prévisions macroéconomiques de l'année 2012 et apprécie les projections faites par les pays dans le cadre de leur programme pluriannuel et portant sur la période 2013-2017.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- l'environnement économique international ;
- la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- la situation économique et financière de l'Union.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique, conformément à la Directive n°01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA. Elles sont arrêtées au 23 novembre 2012.

## 1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL<sup>2</sup>

La décélération de la croissance de l'économie mondiale amorcée en 2011 se poursuivrait en 2012 en rapport avec l'affaiblissement progressif de la demande mondiale et la persistance des inquiétudes au sujet de la viabilité de la dette souveraine ainsi que la dégradation de la santé des secteurs bancaires de certaines économies européennes. Le taux de croissance de l'économie mondiale ressortirait à 3,3% en 2012 contre 3,8% en 2011 et 5,3% en 2010. En 2013, un léger redressement est attendu avec un taux de 3,6%.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de baisse de l'inflation. Cet environnement économique morose et la baisse de l'inflation ont favorisé la mise en œuvre de politique monétaire accommodante.

Quant aux cours des matières premières, elles sont orientées à la baisse en rapport principalement avec le ralentissement de la demande.

### 1.1 PRODUCTION

**Aux Etats-Unis** : l'activité économique continue de se redresser, mais à un rythme un peu plus lent que prévu. Le taux de croissance se situerait à 2,2% en 2012 contre 1,6% en 2011. La baisse de la demande européenne d'importation en provenance des USA et la fin de certaines mesures de soutien à l'activité économique expliquent cette faible croissance. En 2013, le taux de croissance atteindrait 2,1%.

**Dans la zone euro** : après les turbulences de 2011, le PIB de la zone euro se contracterait de 0,4% en 2012 après une hausse de 1,4% en 2011. La persistance des inquiétudes sur la crise de la dette souveraine et l'état de santé du secteur bancaire dans certains Etats européens expliquent cette situation. La croissance serait faible en Allemagne et quasi nulle en France. En Espagne, en Grèce, en Italie et au Portugal, la récession se poursuivrait au moins jusqu'en 2013. Le taux de croissance de la zone est projeté à 0,2% en 2013.

**Au Japon** : après un recul de 0,8% en 2011, l'activité économique devrait renouer avec la croissance en 2012, avec un taux de 2,2%. En dépit d'une reprise temporaire de l'activité induite par les efforts de reconstruction et l'expansion des exportations consécutive à la croissance mondiale et à la dépréciation attendue du yen, le taux de croissance s'établirait à 1,3% en 2013.

**Les économies émergentes d'Asie** : elles font preuve de résistance face aux turbulences qui affectent les marchés financiers. Toutefois, ces économies pâtissent des effets de la baisse mondiale de la demande en rapport avec la persistance de la crise au sein de la zone euro. Le taux de croissance passerait de 7,8% en 2011 à 6,7% en 2012, puis à 7,2% en 2013. Le ralentissement a été plus marqué en Inde avec un taux de croissance de 4,9% en 2012 contre 6,8% en 2011. En Chine, le taux de croissance serait de 7,8% en 2012 contre 9,2% en 2011.

---

<sup>2</sup> Source : FMI, World Economic Outlook, octobre 2012, Produitdoc, deuxième trimestre 2012.

**L'Amérique Latine et les Caraïbes** : la croissance ralentirait pour ressortir à 3,2% en 2012 contre 4,5% en 2011. Ce ralentissement serait principalement imputable au Brésil dont le taux de croissance passerait de 2,7% en 2011 à 1,5% en 2012.

**L'Afrique subsaharienne** : le taux de croissance atteindrait 5,0% en 2012 contre 5,1% en 2011. Il est attendu à 5,7% en 2013. La croissance continue d'être tirée par les pays producteurs de pétrole et les autres pays à faible revenu avec des taux de croissance de 6,0% et 5,9%, respectivement, en 2012 contre 6,2% et 5,6% en 2011. La croissance des pays producteurs de pétrole est portée principalement par le Nigéria, l'Angola et le Gabon. Le taux de croissance des pays à revenu intermédiaire serait de 3,7%, en rapport avec le ralentissement au Ghana (8,8% en 2012 après 14,4% en 2011), au Botswana (3,8% en 2012 contre 5,1% en 2011) et en Afrique du Sud (2,6% contre 3,1% en 2011).

## 1.2 PRIX ET INFLATION

Le mouvement d'accélération de l'inflation observé dans la plupart des pays en 2011 devrait ralentir en 2012 et 2013, en rapport avec la tendance à la baisse des cours des matières premières. Dans les principaux pays avancés, les tensions inflationnistes intérieures, mesurées par le déflateur du PIB, sont faibles. Dans les pays émergents, elles varient d'une zone à l'autre, mais de manière générale, elles devraient se réduire modérément.

**Aux Etats- Unis** : le taux d'inflation passerait de 3,1% en 2011 à 2,0% en 2012, en rapport avec le recul des cours des produits de base. La baisse se poursuivrait en 2013.

**Dans la zone euro** : les tensions inflationnistes devraient être maîtrisées en 2012 en rapport avec la baisse des prix des produits de base. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 2,3% en 2012 contre 2,7% en 2011. Pour 2013, il est attendu à 1,6%.

**Dans les pays émergents d'Asie**: l'inflation globale devrait se situer en moyenne à 5,0% en 2012 contre 6,5% en 2011, sous l'hypothèse d'une baisse des cours des produits de base. Les tensions inflationnistes sont cependant très différentes selon les pays de la région. Ainsi, en Chine et en Inde, l'inflation ressortirait à 3,0% et 10,2%, respectivement, en 2012 contre 5,4% et 8,9% en 2011.

**Dans les pays d'Amérique Latine et aux Caraïbes**: l'inflation devrait reculer et passer de 6,6% en 2011 à 6,0% en 2012 alors que l'activité ralentirait et que les prix des produits de base se stabiliseraient. Les différences sont considérables entre les pays de la région. Alors qu'au Brésil, le taux d'inflation passerait de 6,6% en 2011 à 5,2% en 2012, le mouvement sera inverse au Venezuela avec un taux d'inflation de 31,6% en 2012 contre 26,1% en 2011.

**En Afrique Subsaharienne** : dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, on a observé une hausse marquée de l'inflation en rapport avec la flambée des prix des produits de base, en particulier dans les pays importateurs nets de denrées de première nécessité ou dans ceux qui subissent des répercussions importantes des

prix alimentaires internationaux sur les prix nationaux. Ainsi, le taux d'inflation est attendu à 9,6% contre 8,2% en 2011. Dans les pays exportateurs de pétrole, l'inflation devrait rester élevée avec un taux de 10,2% comme en 2011. Au Nigéria, les tensions inflationnistes seraient induites par la mise en œuvre d'une politique monétaire expansionniste. Ainsi, le taux d'inflation ressortirait à 11,1% contre 10,8% en 2011.

### 1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE

Dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et d'incertitudes sur les perspectives de croissance, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont maintenu une orientation accommodante de leur politique monétaire. Ainsi, la Banque centrale européenne a procédé à la baisse de ses taux directeurs de 25 points de base avec date d'effet le 11 juillet 2012. Elle a, par ailleurs, pris des mesures supplémentaires destinées à améliorer l'accès du secteur bancaire aux opérations de refinancement de l'Eurosystème afin de continuer à soutenir les crédits aux ménages et aux sociétés non financières, en élargissant notamment la gamme de titres éligibles à ses guichets de refinancement. En outre, la BCE a déclaré qu'elle envisagerait, si les circonstances l'exigent, de réactiver et d'amplifier son programme de rachats de dette souveraine sur les marchés secondaires.

La Réserve Fédérale Américaine (FED) a, pour sa part, maintenu inchangée la fourchette d'évolution du taux objectif des fonds fédéraux entre 0,00% et 0,25% et confirmé sa volonté de garder le statu quo jusqu'à la fin de l'année 2014. Elle a également décidé de poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2012 son programme visant à allonger la durée moyenne des titres qu'elle détient, en procédant au remplacement des titres d'Etat de maturité inférieure ou égale à 3 ans par des titres de maturité comprise entre 6 et 30 ans.

La plupart des banques centrales des pays émergents ont également poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire entamé depuis le début de l'année 2012, dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes. La Banque Populaire de Chine a réduit, le 7 juin 2012, ses taux de référence à un an de 25 points de base et abaissé, de nouveau, le 5 juillet 2012, le taux des dépôts de 25 points de base et celui des prêts de 31 points de base.

Sur le marché des changes, le cours moyen de l'euro est passé de 1,3179\$ en décembre 2011 à 1,2288\$ en juillet 2012. Depuis lors, une tendance à la hausse a été amorcée suite aux mesures arrêtées face à la crise de la dette souveraine en Europe. Ainsi, le taux moyen de l'euro a atteint 1,2856\$ en septembre 2012. Il se situerait autour de 1,33\$ en octobre 2012.

### 1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES<sup>3</sup>

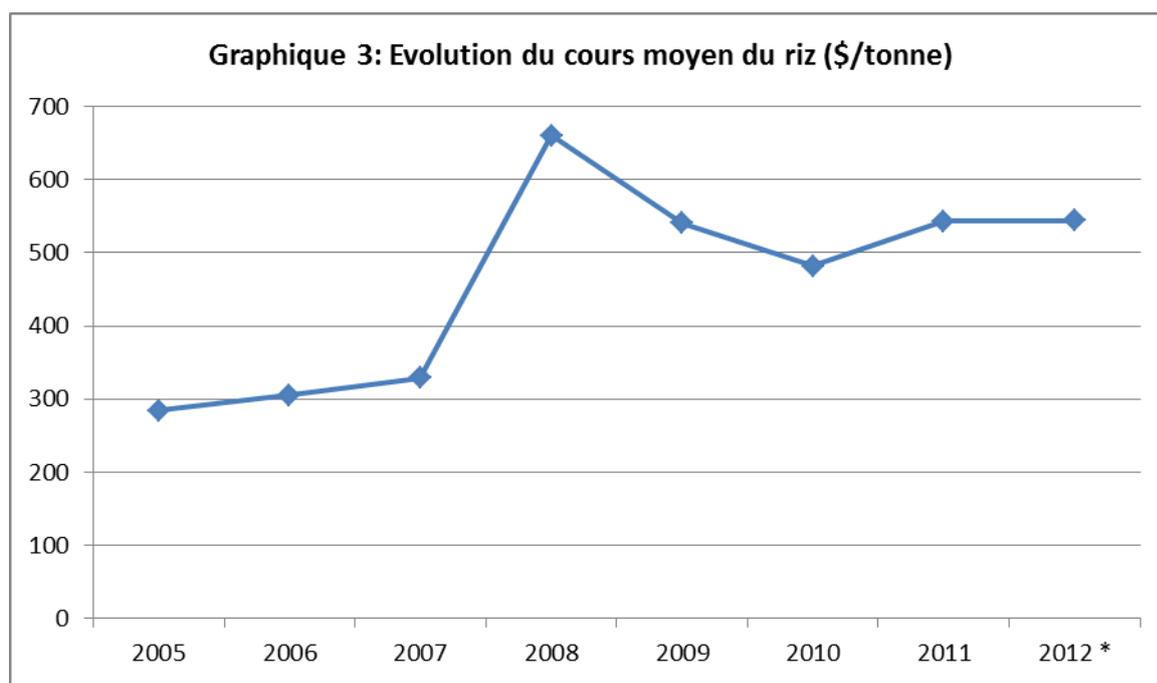
Dans l'ensemble les cours des matières sont orientés à la baisse en rapport avec la morosité de la situation socio-économique. Toutefois pour certains produits, la

---

<sup>3</sup> 1 kilogramme=20,20462 livres=35,25394 onces.

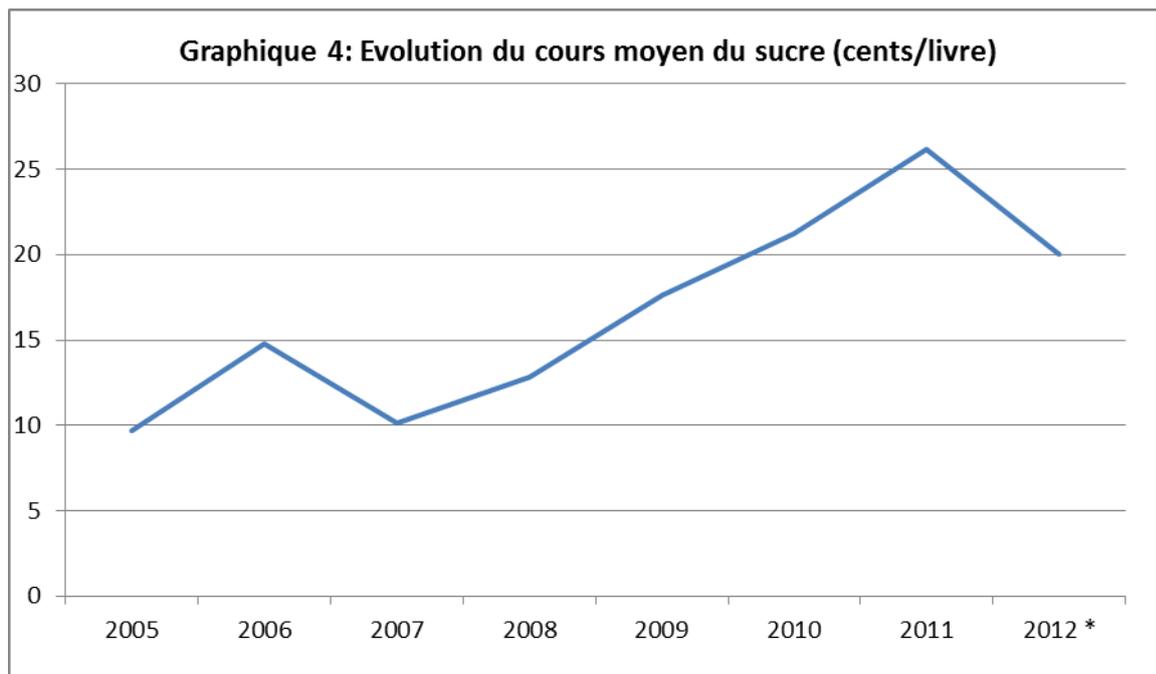
remontée des cours pourrait se poursuivre. Il s'agit notamment de l'or et des phosphates.

**Riz** : après les reculs de 2009 et 2010, le cours moyen a progressé en 2011 de 10,6%. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2012, cette évolution s'est poursuivie avec une progression de 3,6%. Pour l'ensemble de l'année, il est attendu une relative stabilité du cours, comparé à 2011, en raison d'une offre d'exportation abondante et d'une demande mondiale relativement faible. Les importateurs se montrent prudents et misent sur de nouvelles baisses des prix dans les mois à venir compte tenu du niveau élevé des stocks détenus par les principaux exportateurs.



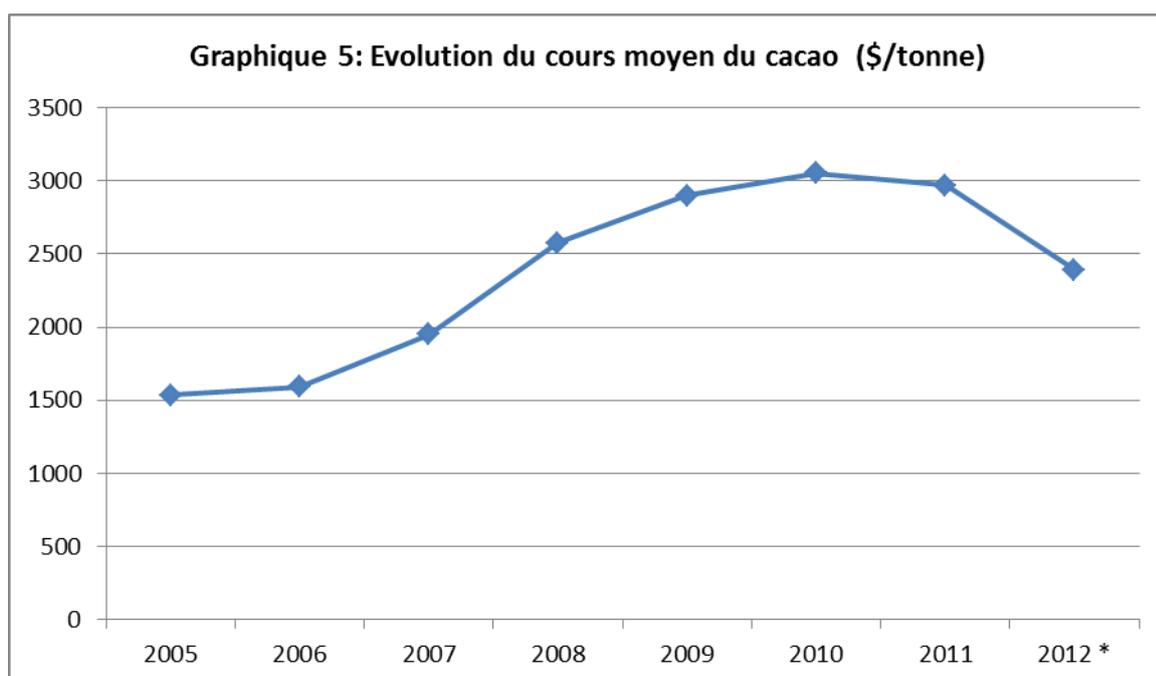
\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Sucre** : après plusieurs années de hausse, le cours du sucre devrait baisser en 2012 en liaison avec la croissance de la production et la perte de vigueur de la demande. Le cours moyen au cours des neuf premiers mois de l'année est ressorti à 20 cents la livre contre 26,7 cents pour la même période en 2011, soit une baisse de 25,2%. Cette évolution est principalement imputable à la progression de l'offre. Le taux de croissance annuelle moyenne de la consommation de sucre devrait se maintenir aux environs de 2,5 % pour les deux prochaines saisons. En effet, la flambée des prix du sucre notée début 2011 avait incité les agriculteurs à planter davantage de canne et de betterave, induisant un niveau record de la production.



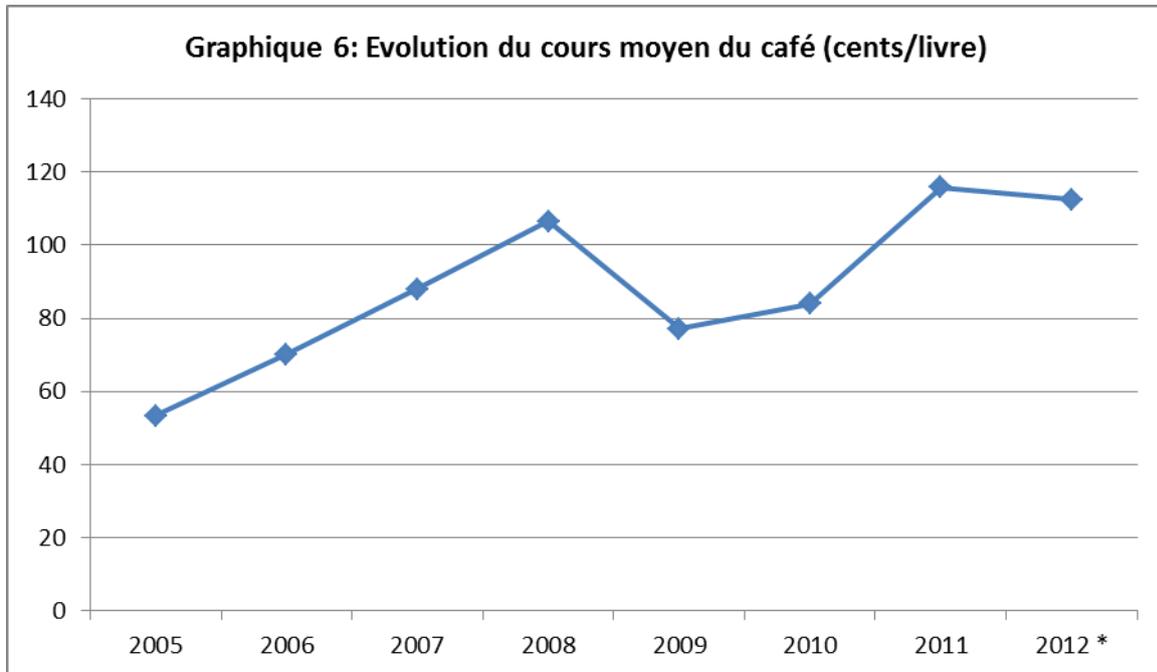
\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Cacao** : la baisse du cours de 2,7% en 2011 se poursuivrait en 2012, en liaison avec une nouvelle hausse de la production mondiale (3%), pour la campagne 2012/2013, au lieu du repli de 7% précédemment annoncé par l'Organisation Internationale du Cacao (International Cocoa Organization (ICCO)). Le cours moyen des neuf premiers mois de l'année 2012 est ressorti à 2 390 dollars la tonne, en baisse de près de 24% par rapport à celui de la même période l'année précédente. Toutefois, quelques incertitudes persistent sur l'évolution globale en 2012, en rapport avec la récente réforme de la filière en Côte d'Ivoire.



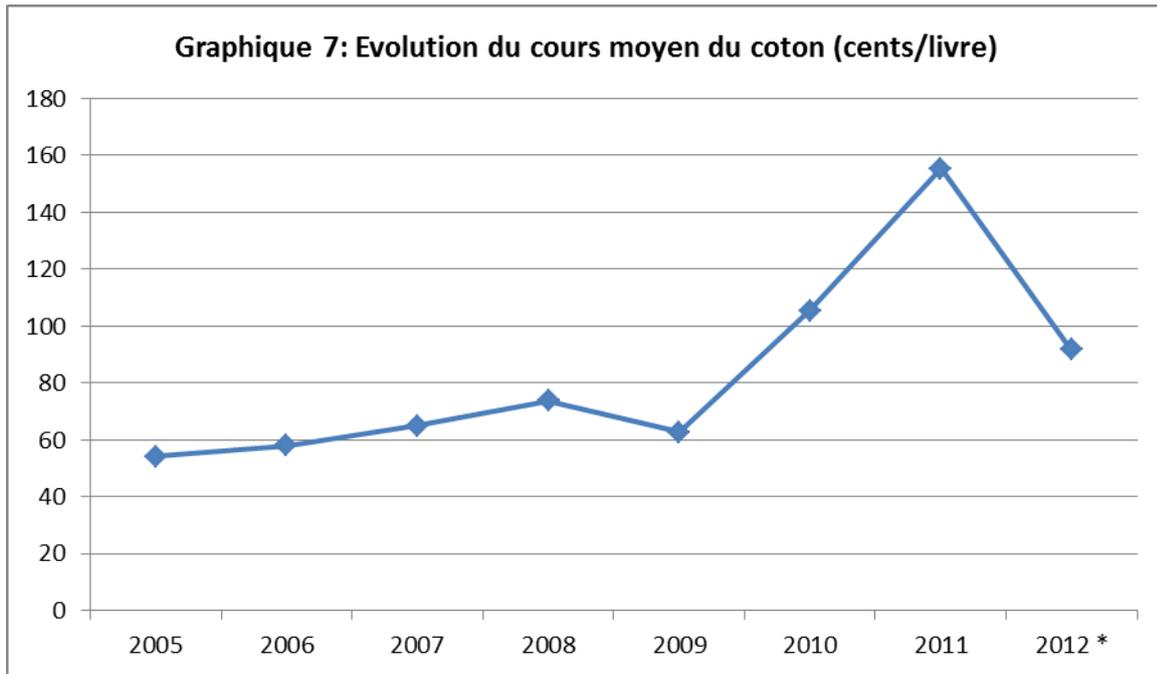
\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Café** : en moyenne, le cours du robusta a augmenté de 38% en 2011. Pour 2012, il est attendu un repli, comme l'atteste l'évolution du cours pendant les neuf premiers mois de l'année. En effet, au cours de cette période, le cours moyen du robusta est ressorti à 112,5 cents la livre (2,48\$ le kilogramme), soit une baisse de 4,4% par rapport au cours moyen de la même période en 2011. La baisse a été plus forte pour l'arabica.



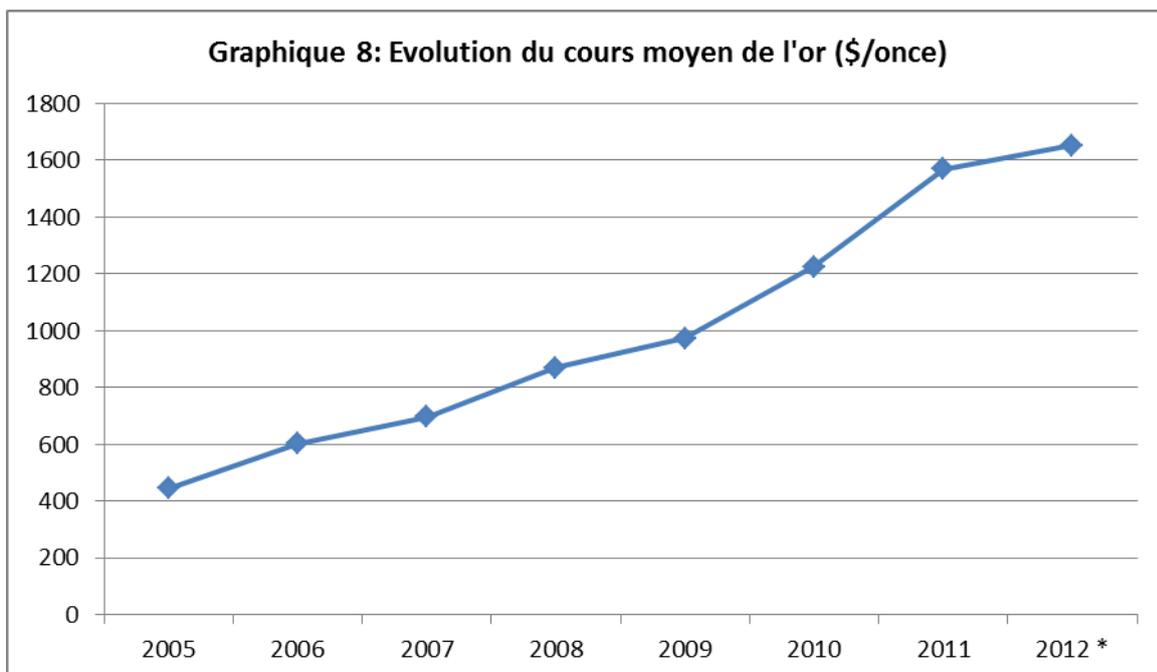
\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Coton** : en moyenne, le cours du coton a augmenté de 47% en 2011. Toutefois, la tendance à la baisse amorcée depuis juin 2011 après une tendance à la hausse entre les mois de mars 2009 et mars 2011 s'est poursuivie. Le cours moyen est passé de 155,8 cents la livre (3 435 \$ la tonne) au cours des neuf premiers mois de l'année 2011 à 91,8 cents la livre (2 024 \$ la tonne) pour la même période en 2012, soit une baisse de 41,1%. Cette chute s'explique par la crise de la dette souveraine et le ralentissement de la demande dans les pays avancés. Le cours du coton pourrait s'affaiblir encore le reste de l'année pour passer à 71,5 cents la livre (1 576 \$ la tonne) au quatrième trimestre 2012.



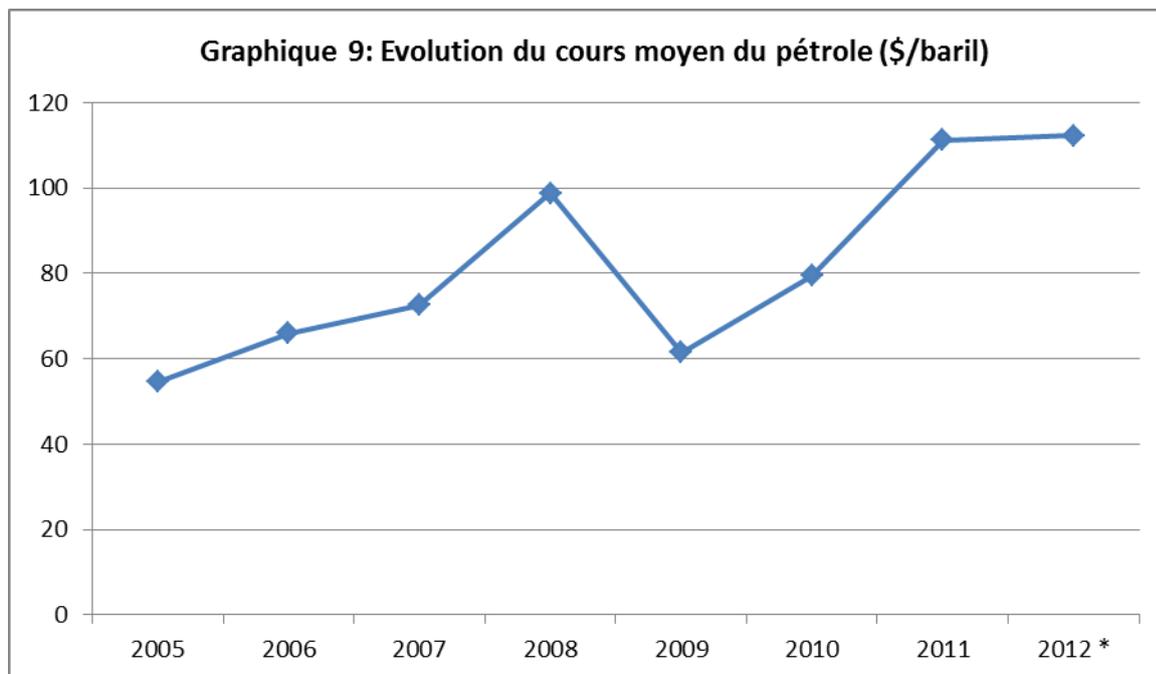
\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Or:** en moyenne, le cours de l'or a progressé de 28% en 2011 et devrait poursuivre cette tendance en 2012. La variation, en glissement annuel sur les neuf premiers mois de l'année de 7,9% l'atteste. En effet, le cours moyen de l'or sur les neuf premiers mois de l'année 2011 est passé de 1530,8 \$ l'once à 1651,9\$ l'once. La situation macroéconomique de l'économie mondiale peu satisfaisante et les difficultés de la zone euro renforcent le rôle de réserve de l'or.



\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Pétrole:** après une progression de près de 40% en 2011, en passant de 79,4\$ le baril en 2010 à 111,2 \$ en 2011, le cours moyen du pétrole ralentirait en 2012. Cette évolution serait liée aux mauvaises performances de l'économie mondiale marquée par la dégradation de la situation dans la zone euro, la reprise économique aux Etats-Unis plus lente que prévue et le ralentissement de la croissance économique en Chine, principal moteur du marché, ces dernières années. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2012, le cours moyen a progressé de 0,3% pour ressortir à 112,2\$ le baril, comparé au cours moyen de la même période en 2011.



\* : Cours moyen des neuf premiers mois

**Phosphates:** en moyenne, le cours a progressé de 50% en 2011. Le cours du moyen des trois premiers trimestres 2012 est ressorti à 186,2 \$ la tonne, soit une hausse de 3,8% comparé au moyen de la même période en 2011.

**Uranium :** entre novembre 2011 et juin 2012, le prix spot de la livre d'uranium a peu fluctué en variant entre 51 et 53 dollars, soit entre 112,4\$ et 116,8\$ le kilogramme. Avant la catastrophe de Fukushima, le cours de l'uranium était monté à son plus haut niveau des douze mois précédents, soit 67,75 dollars (environ 149,4\$ le kilogramme). Toutefois, ce cours est passé en dessous de 50\$ (110,2\$ le kilogramme) au cours du troisième trimestre 2012 pour atteindre 45\$ la livre (99,2\$ le kilogramme) en septembre.

**Huile de palme :** le cours moyen sur les neuf premiers mois de l'année 2012 a été de 1 063 \$ la tonne, soit une baisse de 8,3%. Cette évolution est consécutive à la baisse de la consommation en Chine et en Inde ainsi qu'aux difficultés économiques dans l'Union Européenne.

**Huile d'arachide:** le cours moyen de l'huile d'arachide est passé de 2 028 \$ la tonne en 2011 à 2 500,8 \$ la tonne en 2012, soit une progression de 23,3% prolongeant ainsi la tendance à la hausse amorcée depuis décembre 2010.

**Noix de cajou:** début août, le marché international de l'anacarde s'est légèrement animé, provoquant une nouvelle petite hausse de la valeur de l'amande de cajou. Les prix de l'amande de cajou ont augmenté parallèlement en Inde et au Vietnam. Pour la noix brute, les prix en août pour la noix de Côte d'Ivoire devraient être entre 370 et 395 FCFA/kg et ceux pour la Guinée-Bissau entre 500 à 530 FCFA/kg.

## **2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES**

### **2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN**

L'activité économique enregistrerait un taux de croissance réel de 3,5% en 2012 comme en 2011. Cette croissance serait portée essentiellement par le dynamisme des activités du secteur tertiaire en rapport avec les réformes entreprises dans la chaîne de transport et au niveau du commerce. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de tensions inflationnistes, alimentées par la flambée des prix des produits pétroliers. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 6,6% contre 2,7% en 2011.

La situation des finances publiques serait marquée par une amélioration des soldes budgétaires en relation avec l'amélioration du recouvrement des recettes. Le déficit global ressortirait à 0,7% du PIB en 2012 contre 1,8% en 2011.

La balance des paiements extérieurs se caractériserait par un ratio du déficit courant qui représenterait 9,3% du PIB contre 9,7% en 2011. L'aggravation du déficit courant serait compensée par une amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières induisant un déficit global de 1,6 milliards contre 11,6 milliards en 2011.

La situation monétaire se caractériserait par une baisse des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur. Ces évolutions induiraient une progression de la masse monétaire de 9,2% pour s'établir à 1 505,0 milliards en décembre 2012.

S'agissant des indicateurs de convergence, trois (03) critères de premier rang et le critère relatif aux investissements sur ressources propres seraient respectés en 2012 comme en 2011.

#### **2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

L'activité économique en 2012 enregistrerait un taux de croissance de 3,5 % comme en 2011 pour un objectif de 4,1% retenu dans le programme pluriannuel 2012-2016. Cette évolution découlerait essentiellement des performances enregistrées dans l'ensemble des secteurs, en particulier du secteur tertiaire.

Au niveau du secteur primaire, l'activité enregistrerait une hausse de 2,5% en 2012 contre 5,7% en 2011. Ce reflux de la croissance de la valeur ajoutée du secteur serait essentiellement lié à la décélération observée au niveau de l'activité du sous-secteur de l'agriculture qui augmenterait de 2,2% en 2012 contre 7,2% un an plus tôt en relation avec les difficultés auxquelles la filière coton a été confrontée.

En ce qui concerne le secteur secondaire, sa valeur ajoutée progresserait de 4,6% en 2012 contre 3,5% en 2011, en liaison avec les activités dans les industries manufacturières. Ce secteur bénéficierait également de conditions favorables de disponibilité d'énergie électrique et de la dynamisation des activités au niveau des BTP. La progression de la valeur ajoutée de ce secteur serait notamment soutenue par l'amélioration de l'activité d'égrenage de coton du fait de l'augmentation de la

production de coton durant la campagne 2011-2012 et la hausse de la transformation artisanale des produits agricoles en raison de l'accroissement de la production vivrière en 2012.

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée enregistrerait une progression de 3,8% en 2012 contre 1,9% un an plus tôt, découlant principalement de la bonne tenue du sous-secteur du commerce qui progresserait de 3,1% en 2012 contre 0,6% en 2011. Les activités de services devraient profiter de la dynamisation du secteur portuaire en liaison avec le Guichet Unique du Port de Cotonou.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement, de 1,0 point, 0,6 point et de 1,9 point.

Du côté des emplois, la croissance économique serait soutenue principalement par la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF). En effet, la FBCF augmenterait de 8,2% contre 3,7% en 2011 en liaison avec la hausse de 9,4% et de 6,7% respectivement de ses composantes privée et publique. Quant à la consommation finale, elle progresserait de 3,8% en 2012 contre 2,8% un an plutôt, suite à la hausse de 3,9% de la consommation des ménages et de 3,2% de sa composante publique.

Concernant les échanges extérieurs, les importations enregistreraient une hausse de 9,7% imputable notamment, à la progression des achats de biens d'équipement et alimentaires ainsi que des produits pétroliers. Les exportations de biens et services augmenteraient de 6,7% contre 1,9% en 2011 du fait principalement des ventes de coton et de la réexportation vers le Nigeria.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient respectivement de 3,2 points, 1,2 point et -0,9 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 12,0% et le taux d'investissement global se situerait à 20,8% en 2012 contre respectivement 11,8% et 19,8% un an plus tôt.

L'année 2012 se caractériserait par des tensions sur les prix. En effet, le taux d'inflation moyen s'établirait à 6,6% contre 2,7% un an plus tôt. Cette évolution s'expliquerait par la hausse des prix, notamment des postes « carburants et lubrifiants » pour 24,5% et « transport routier de passager » pour 35,7%. L'inflation sous-jacente s'établirait à 4,3% contre 1,6% en 2011.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration des principaux soldes en relation avec la progression relativement plus importante des recettes engrangées par rapport aux dépenses. En effet, les recettes budgétaires augmenteraient de 17,2% pour représenter 18,9% du PIB contre 17,6% en 2011 en relation avec la progression des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales augmenteraient de 11,5% du fait des performances enregistrées par les différentes régies financières dans le cadre des opérations de recouvrement. Au niveau des Douanes, les recettes se justifieraient par la réorganisation de la filière des véhicules d'occasion, le renforcement de la lutte contre la fraude, la création de nouvelles unités douanières,

la poursuite de la mise en œuvre de l'informatisation à travers l'extension du SYDONIA++ à toutes les unités douanières ainsi que l'interconnexion de l'ensemble des unités douanières. S'agissant de l'administration des impôts et des domaines, les performances seraient liées, entre autres, au renforcement des contrôles ponctuels spontanés et l'intensification des actions de recouvrement sur toute l'étendue du territoire national. En outre, les performances sont également liées à une meilleure maîtrise des exonérations fiscales qui a permis de les faire reculer de 13,4% dès fin juin 2012.

Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 60,2% après la baisse de 8,0% enregistrée en 2011. Cette hausse s'expliquerait notamment par la mise en œuvre de mesures telles que le renforcement des contrôles périodiques, la réalisation de nombreuses missions de recouvrement, l'organisation des séances de négociation d'échéancier de paiement avec les redevables et la hausse de la contribution des entreprises publiques au budget national. En effet, la part du bénéfice nette à reverser au Trésor public est passée de 40% à 80%.

Quant aux dons, ils s'inscriraient en hausse de 25,4% par rapport à 2011. Cette situation s'expliquerait notamment par le décaissement, au premier trimestre 2012, du reliquat de l'appui budgétaire 2010 de la Banque Mondiale au titre du « Poverty Reduction Support Credit »(PRSC) -6 et du PRSC-7 au titre de 2011. Les dons représenteraient 2,9% du PIB nominal contre 2,5% un an plus tôt.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 12,0% contre 7,5% en 2011 pour représenter 22,5% du PIB contre 21,9% en 2011. Cette hausse serait impulsée aussi bien par les dépenses courantes que par les dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes augmenteraient de 13,9% en 2012 en liaison avec ses principales composantes notamment, la masse salariale en progression de 10,2% et les transferts et subventions de 16,0%.

S'agissant des dépenses en capital, elles progresseraient de 13,9% après la hausse de 25,3% en 2011. Les dépenses sur ressources internes seraient en hausse de 26,9% contre 4,4% en 2011.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'améliorerait en passant de 4,3% du PIB en 2011 à 3,6% en 2012. Quant au déficit global, il passerait de 1,8% en 2011 à 0,7% en 2012.

L'encours de la dette publique totale s'établirait à 25,1% du PIB contre 26,0% en 2011. Ce recul de l'encours serait lié à la politique prudente d'endettement des Autorités du Bénin.

Le solde de la balance des paiements devrait ressortir déficitaire de 1,6 milliard, en réduction de 10,0 milliards par rapport au déficit estimé en 2011. Cette évolution résulterait d'une augmentation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, qui a plus que compensé la détérioration du compte courant. Le déficit des transactions courantes devrait se situer à 349,8 milliards contre une estimation de 334,1 milliards en 2011, en ligne essentiellement avec la détérioration de la balance des biens, atténuée par la hausse des transferts courants nets. L'évolution de la balance commerciale résulterait de la hausse des importations des produits

pétroliers et alimentaires, nonobstant la bonne orientation attendue des réexportations vers le Nigeria. S'agissant de la hausse des transferts courants, elle résulterait essentiellement de l'augmentation attendue des aides budgétaires. Le déficit du compte courant, hors dons, se situerait à 10,1% du PIB contre 10,0% en 2011.

Le déficit des transactions courantes serait couvert par des mobilisations de ressources publiques et privées qui porteraient le solde du compte de capital et d'opérations financières à 348,2 milliards contre 322,5 milliards un an plus tôt.

Les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 715,4 milliards à fin décembre 2012, en baisse de 1,6 milliard par rapport à la même période de l'année 2011.

L'encours du crédit intérieur ressortirait à 879,0 milliards à fin décembre 2012, en hausse de 131,3 milliards ou 17,6% par rapport à fin décembre 2011. La position nette créditrice du Gouvernement s'établirait à 78,5 milliards à fin décembre 2012 contre 97,2 milliards un an plus tôt, soit une détérioration de 18,7 milliards. Cette évolution traduirait l'effet de la hausse des concours bancaires à la suite des émissions de titres publics. L'encours des crédits au secteur privé progresserait de 112,5 milliards ou 13,3%, pour s'élever à 957,5 milliards, en liaison avec l'augmentation de 112,6 milliards des crédits ordinaires. Ces évolutions induiraient une progression de la masse monétaire de 9,2% pour s'établir à 1.505,0 milliards en décembre 2012.

## 2.1.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012

L'état de la convergence en 2012 se présenterait comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2012 ressortirait à 0,5% du PIB pour un objectif de -0,4% prévu au programme pluriannuel 2012-2016 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait en 2012 à 6,6% contre 2,7% en 2011 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 25,1% du PIB en 2012 contre 26,0% en 2011 pour un objectif de 20,3% ;
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012 ;
  - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012.

## Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 46,8% contre 47,4% un an plus tôt pour un objectif de 44,1% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 25,4% contre 22,3% en 2011 pour un objectif de 19,4% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** pourrait s'établir à -10,1% en 2012 contre 10,0% en 2011 pour un objectif de 7,9% contenu dans le programme pluriannuel 2012-2016 ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 15,5 % en 2011 à 15,9% en 2012 pour un objectif de 17,0% contenu dans le programme pluriannuel 2012-2016.

En 2012, le Bénin respecterait quatre (04) critères de convergence. Au titre des critères de premier rang, le critère sur l'inflation ne serait pas respecté. Au niveau des critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements publics sur ressources propres serait respecté.

### 2.1.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017

Le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2013-2017 est parvenu à la Commission le 31 octobre 2012. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP).

#### Principaux éléments du programme

Les grandes orientations du programme pluriannuel s'inscrivent dans le cadre de la vision Bénin 2025, Alafia : « Le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ». Cette vision est déclinée à travers les Orientations Stratégiques de Développement (OSD). Ces dernières sont à leur tour opérationnalisées par la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP).

La SCRP est bâtie autour de cinq (5) principaux axes stratégiques intégrés. Il s'agit de : (i) l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie ; (ii) le développement des infrastructures ; (iii) le renforcement du capital humain ; (iv) le renforcement de la qualité de la gouvernance et (v) le développement équilibré et durable de l'espace national.

Au titre de 2013, la mise en œuvre de mesures de politique économique devrait se traduire par la relance des activités des industries textiles et des huileries grâce à l'imposition d'un quota sur les exportations de coton fibre et de graine de coton ainsi que la mise en place d'un cadre de détermination de prix intérieur pour ces deux (02) produits. En outre, l'accent sera mis sur l'orientation de la consommation

publique prioritairement vers les biens produits localement (restaurants universitaires, cantines scolaires, hôpitaux et les camps militaires).

Au niveau du programme des investissements publics, les principales mesures se traduiront par des actions axées sur le renforcement des infrastructures structurantes qui relanceront la croissance économique. Il s'agit notamment des infrastructures de transport et des infrastructures énergétiques. Les actions viseront également à renforcer la modernisation de l'agriculture à travers notamment l'aménagement hydro agricole, la promotion des filières et de l'agro-industrie. A cet effet, l'année 2013 sera marquée par des investissements sectoriels appropriés. Ainsi, 60,8% des investissements sont prévus pour les secteurs productifs, dont 12% au secteur rural, conformément au protocole de Maputo, 9% pour l'eau et l'énergie et 35% pour les infrastructures économiques. Les secteurs sociaux se partagent 24,2% des investissements, dont 10% pour la Santé, 6% pour l'Education et 15% des investissements reviennent à l'Administration en raison, entre autres, des transferts aux Communes et l'amélioration des capacités et des performances des régies.

Les principales actions ou mesures prioritaires attachées aux orientations spécifiques de développement concerneront, notamment la mise en place de l'Unité de gestion du Partenariat Public-Privé (PPP), la construction de la centrale hydroélectrique de Kétou-Dogo, l'électrification de 67 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel de la SBEE, la mise en œuvre du Plan de redressement des industries textiles du Bénin, l'assistance aux micros, petites et moyennes entreprises et la réhabilitation de la route AKASSATAO-BOHICON-DAN.

Dans le secteur primaire, l'activité enregistrerait une croissance moyenne de 3,7% sur la période 2013-2017.

En ce qui concerne le secteur secondaire, sa valeur ajoutée progresserait de 5,3% en 2013 à 6,6% en 2017, soit une croissance moyenne de 6,1% sur la période 2013-2017.

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée enregistrerait une croissance moyenne de 5,1% sur la période 2013-2017.

Dans le domaine des finances publiques, le programme d'assainissement sera poursuivi en vue de créer un espace fiscal permettant l'amélioration des recettes budgétaires et l'accroissement des investissements publics ainsi que les dépenses prioritaires dans les secteurs sociaux. A cet effet, le gouvernement veillera à accélérer les réformes fiscales, renforcer les capacités et la synergie entre les administrations fiscale et douanière, intensifier la lutte contre la fraude et la corruption, fournir un soutien fiscal à la croissance et au financement du développement, engager la fiscalisation des activités informelles, mettre en place une fiscalité au profit de la petite épargne, du microcrédit et du secteur informel, mettre en œuvre, de façon effective et universelle, l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ainsi que le guichet unique du commerce extérieur au Port de Cotonou. Dans cette perspective, les recettes totales hors dons devraient connaître une amélioration pour représenter en moyenne 19,5% du PIB sur la période du programme.

S'agissant des dépenses, le gouvernement entend mieux les cibler pour soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté. En outre, le gouvernement poursuivra la réforme des entreprises publiques, notamment la SBEE, et veillera à la viabilité du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) afin de contenir l'impact de leur déficit sur les finances publiques. A ce titre, il est retenu de scinder la SBEE, en mettant en place : une société publique de patrimoine chargée de développer les infrastructures de production et de transport d'électricité et une société d'économie mixte de distribution d'énergie électrique à gestion privée. Les dépenses totales représenteraient 21,9% du PIB.

La mise en œuvre des mesures décrites ci-dessus permettrait la réalisation d'un taux de croissance économique qui passerait de 3,5% en 2012 à 4,5% en 2013 et 5,0% en 2017, soit une croissance moyenne de 4,7% sur la période 2013-2017. Cette perspective de croissance devrait se réaliser dans un environnement non inflationniste, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,8%, inférieur au seuil Communautaire de 3% en relation avec l'accroissement de la production vivrière.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme du Bénin est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence des programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le projet de Loi de Finances, gestion 2013, le programme monétaire pour l'année 2013 et la SRPC.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément à l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue sur la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les projections sur la période 2013-2017 indiquent que les quatre critères de premier rang seraient respectés dès 2013.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2013-2017 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance moyen de 4,7% soutenu par l'ensemble des secteurs. Cette prévision de croissance ainsi fixée est réalisable au regard du programme d'investissements publics arrêté pour les années à venir et des résultats obtenus par l'économie béninoise au cours des dernières années, soit une croissance moyenne d'environ 3,5% par an entre 2008 et 2012.

En ce qui concerne les finances publiques, l'amélioration régulière du recouvrement des recettes budgétaires, grâce aux réformes envisagées et aux efforts des régies financières devraient permettre à ce pays de conforter sa base de convergence. Dans cette optique, l'hypothèse que tous les critères de premier rang seraient respectés, sur la période du programme est réalisable. En effet, le ratio solde budgétaire de base/PIB passerait de 0,5% en 2013 à 1,5% en 2017 en rapport avec une amélioration du taux de pression fiscale qui se situerait à 17,7% en 2017.

Toutefois, ces résultats exigeraient que l'assainissement des finances publiques soit également axé sur la maîtrise des dépenses de base, particulièrement les dépenses courantes. A ce propos, l'amélioration continue du critère relatif à la masse salariale qui ressortirait à 38,4% en 2017 contre 43,6% en 2013 est rassurante.

En somme, les mesures envisagées et les résultats attendus dans le cadre du programme pluriannuel sur la période 2013-2017 sont réalisables, au regard des performances passées de l'économie béninoise et de la volonté politique de mettre en œuvre les politique et réformes économiques arrêtées.

#### 2.1.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le profil des performances du Bénin décrit dans le présent programme pluriannuel, couvrant la période 2013-2017, montre que ce pays respecterait les quatre critères de premier rang dès 2013, l'horizon de convergence. Le programme est donc conforme au Pacte de convergence et la Commission recommande son adoption au Conseil des Ministres.

L'atteinte des objectifs du programme dépendra toutefois de la réalisation des hypothèses de croissance relativement optimistes au regard des performances récentes réalisées par cet Etat membre. Aussi, la Commission recommande-t-elle au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à mettre effectivement en œuvre les mesures prévues dans le programme, en particulier, celles consistant à :

- prendre les mesure appropriées pour accroître la production vivrière par la maîtrise de l'eau et la fourniture à bonne date des intrants en vue de maîtriser l'évolution des prix des produits alimentaires ;
- mettre en œuvre des réformes structurelles afin de limiter les effets néfastes de la diminution voire de la suppression des subventions des prix des produits pétroliers au Nigeria ;
- prendre des mesures appropriées afin de diversifier la production agricole d'exportation ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires par l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude en renforçant les contrôles afin de respecter la norme communautaire de 17% au moins, relative à la pression fiscale ;

- assurer une maîtrise des dépenses courantes, notamment, celles relatives à la masse salariale de manière à ramener le ratio sous la norme communautaire de 35,0%.

**BENIN:**

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1. INDICATEURS DE CONVERGENCE</b>					
<b>Premier rang</b>					
<b>Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme &gt;=0)</b>	-2,2	0,9	-0,1	0,5	0,5
<b>Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme &lt;=3%)</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,7</b>	<b>6,6</b>	<b>2,8</b>
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	26,8	25,5	26,0	25,1	21,0
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Second rang</b>					
<b>Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme &lt;= 35%)</b>	<b>45,1</b>	<b>45,4</b>	<b>47,4</b>	<b>46,8</b>	<b>43,6</b>
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	40,8	43,5	46,6	45,0	42,4
<b>Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme &gt;= 20%)</b>	<b>44,3</b>	<b>21,7</b>	<b>22,3</b>	<b>25,4</b>	<b>23,3</b>
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	40,0	20,8	21,9	24,4	22,6
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-11,4	-9,4	-10,0	-10,1	-8,9
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	16,1	16,2	15,5	15,9	16,9
<b>2- TAUX DE CROISSANCE</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>4,5</b>

## 2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2012, le taux de croissance ressortirait à 8,0% contre 4,2% en 2011. La croissance serait portée par l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 4,1% contre 2,8% en 2011.

La situation des finances publiques serait marquée par une amélioration du déficit global, qui représenterait 2,2% du PIB en 2012 contre 2,5% en 2011, en relation avec l'accroissement aussi bien des recettes courantes que des dons.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant ressortirait à 4,3% du PIB contre 1,3% en 2011 en raison essentiellement d'une détérioration de la balance des biens et services.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'accroîtrait de 13,8% pour s'établir à 1.707,9 milliards.

S'agissant des indicateurs de convergence, quatre (04) critères seraient respectés contre cinq (05) en 2011. Parmi les quatre (04) critères de premier rang, seul le critère relatif au taux d'inflation ne serait pas respecté. Au titre des critères de second rang, seul le critère relatif au ratio des investissements publics financés sur ressources propres serait respecté.

### 2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique en 2012 enregistrerait une croissance de 8,0% contre 4,2% en 2011. Cette situation serait liée aux performances enregistrées dans l'ensemble des secteurs d'activités. En effet, le secteur primaire enregistrerait un rebondissement de la croissance de sa valeur ajoutée de 12,9% en 2012 après la baisse de 4,8% en 2011. La valeur ajoutée de l'agriculture vivrière s'accroîtrait de 22,2% contre une baisse de 16,2% en 2011, sous l'impulsion de la production céréalière en hausse de 30,0% pour s'établir à 4 765 200 tonnes. L'agriculture de rente afficherait une hausse de 29,9% en 2012 contre un repli de 1,8% en 2011. La production animale et la sylviculture enregistreraient une croissance de 3,6% et de 4,9% respectivement de leur valeur ajoutée. La bonne tenue du secteur primaire s'expliquerait aussi bien par une pluviosité satisfaisante que par la poursuite des actions engagées par le Gouvernement au cours des dernières années pour améliorer la productivité du secteur. Il s'agit d'actions qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), notamment la mise à la disposition des producteurs des équipements agricoles, des races animales et intrants améliorés ainsi que des campagnes prophylactiques du bétail à bonne date.

Le secteur secondaire poursuivrait en 2012 sa croissance avec un taux de 3,8%, en retrait de 7,3 points de pourcentage comparativement à 2011. Cette évolution serait principalement soutenue par l'égrenage du coton et les BTP. En effet, l'activité d'égrenage de coton enregistrerait une croissance de sa valeur ajoutée qui passerait de -22,4% en 2011 à 20,1% en 2012. Quant aux BTP, ils progresseraient de 7,3% en

2012 contre une baisse de 4,8% en 2011. Cette situation s'expliquerait par les travaux de construction de bâtiments et d'aménagement de voies dans le cadre des festivités de l'indépendance du pays et de la construction des routes, notamment celles de Dédougou-Nouna-Frontière du Mali, Ziniaré-Zitenga, Ouagadougou-Sakoinsé, Boromo-Sakoinsé. S'agissant des industries extractives, leur valeur ajoutée serait en hausse de 0,1% en 2012. Cette situation serait imputable à un tassement de la production d'or qui s'établirait à 32, 4 tonnes en 2012 contre 32, 6 tonnes en 2011.

Le secteur tertiaire maintiendrait sa dynamique de croissance avec une évolution de sa valeur ajoutée de 6,0% en 2012 contre 5,8% en 2011. Cette performance serait due aussi bien au sous-secteur marchand (+5,5%) qu'à celui non marchand (+6,7%). La croissance des services marchands serait soutenue principalement par la bonne tenue des autres services marchands (+6,7%) des postes et télécommunications (+6,9%), du transport (+6,9%) et des services financiers (+6,6%), grâce aux retombées des manifestations officielles notamment le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) et le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie (SITHO).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 3,3 points, de 0,8 point et de 3,9 points.

Du côté de l'emploi, la croissance du PIB serait soutenue par la consommation finale qui s'inscrirait en hausse de 9,9% en 2012 après la hausse de 8,2% en 2011. Cette augmentation serait principalement tirée par la progression de 11,1% de la consommation privée contre 7,8% en 2011. La consommation publique croîtrait de 6,0% contre 9,5% en 2011. La formation brute de capital fixe (FBCF) enregistrerait une hausse de 6,5% contre une baisse de 8,0% une année plus tôt.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations croîtraient de 8,3% en rapport avec les exportations d'or et de coton fibre. Quant aux importations, elles augmenteraient de 12,5% du fait des biens d'équipement, des produits pétroliers.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ressortiraient à 7,9 points à 1,8 point et -1,7 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 13,9% contre 16,1% en 2011 et le taux d'investissement global se situerait à 22,5% en 2012 contre 23,6% un an plus tôt.

Le taux d'inflation moyen sur les neuf premiers mois de 2012 s'est établi à 4,0% contre 2,0% en 2011. Si cette tendance se poursuit, le taux d'inflation annuel moyen serait de 4,1%. Cette hausse s'expliquerait principalement par celle des prix au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Restaurants et Hôtels ». En effet, la hausse du prix du carburant intervenue en avril 2012 a eu des répercussions sur les autres biens et services notamment sur les services de transport. En outre, le déficit céréalier de la campagne agricole 2011/2012 a entraîné une pénurie des céréales provoquant ainsi une hausse des prix de ces produits.

En 2012, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une progression des recettes budgétaires. En effet, les recettes budgétaires croitraient de 21,6%, représentant 17,8% du PIB contre 16,5% en 2011. Cette évolution serait induite par les recettes fiscales qui enregistreraient une progression de 22,5% en 2012. Ces performances s'expliqueraient entre autres, par la poursuite de la campagne nationale sur le civisme fiscal débutée depuis l'année 2010, le renforcement du contrôle, la lutte contre la fraude et la poursuite de l'approche « unité de recouvrement ». Quant aux recettes non fiscales, elles enregistreraient une hausse de 14,9% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,0% en 2011 en relation avec les activités minières. Les dons progresseraient pour représenter 8,5% du PIB nominal.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 32,2% pour représenter 28,4% du PIB contre 24,3% en 2011. Les dépenses courantes augmenteraient de 22,6% tirées essentiellement par les dépenses de fonctionnement et de transferts courants. La hausse de 18,8% de la masse salariale s'expliquerait par la régularisation des avancements des agents de la fonction publique et l'impact de l'accroissement des effectifs. En ce qui concerne les transferts et subventions, leur évolution serait imputable notamment au renforcement de l'aide destinée aux couches défavorisées de la population dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire, à l'appui aux réfugiés maliens et aux élections législatives et municipales couplées du 02 décembre 2012. Quant aux intérêts de la dette publique, ils progresseraient de 0,7% contre 32,5% et représenteraient 0,5% du PIB.

S'agissant des dépenses en capital, elles enregistreraient une hausse de 59,4% contre 0,8% en 2011. Les dépenses en capital sur ressources internes augmenteraient de 7,3%.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'élèverait à 10,7% du PIB en 2012 contre 7,7% en 2011. Quant au déficit global, il passerait de 2,2% en 2011 à 2,2% en 2012.

L'encours de la dette publique totale s'établirait à 29,4% du PIB contre 29,3% en 2011. Le service de la dette publique extérieure représenterait 3,9% des recettes budgétaires totales hors dons contre 4,3 % en 2011.

S'agissant des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 45,0 milliards en 2012 contre 40,4 milliards un an plus tôt. Cette tendance résulterait d'une amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, dont les effets seraient atténués par la hausse du déficit courant. Le déficit du compte des transactions courantes devrait se situer à 238,6 milliards en 2012 contre 62,6 milliards en 2011, en raison essentiellement d'une détérioration du solde de la balance des biens et de la balance des services. Hors dons, le déficit du compte courant ressortirait à 7,5% du PIB en 2012 contre une estimation de 5,0% en 2011.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital ressortiraient en hausse pour ressortir à 283,7 milliards contre 104,0 milliards en 2011. Cette évolution est en relation avec l'augmentation des dons projets et des mobilisations nettes de ressources publiques.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur et un accroissement de la masse monétaire. En effet, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires pourraient augmenter de 45,0 milliards, pour s'établir à 726,5 milliards à fin décembre 2012.

L'encours du crédit intérieur pourrait ressortir à 1.112,2 milliards à fin décembre 2012, en hausse de 168,5 milliards ou 17,8%. La position nette du Gouvernement se dégraderait de 24,2 milliards pour s'établir à 16,3 milliards à fin décembre 2012. Les crédits à l'économie ressortiraient à 1.095,9 milliards, en hausse de 15,2% par rapport à décembre 2011, exclusivement du fait de la progression de 15,4% des crédits ordinaires en faveur des cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs des hydrocarbures, du BTP, des télécommunications, du commerce général et des services. Durant la période, les crédits de campagne devraient diminuer de 2,1%.

La masse monétaire s'accroîtrait de 13,8% pour s'établir à 1.707,9 milliards, et se refléterait à travers une augmentation concomitante de 18,6% de la circulation fiduciaire et de 13,1% des dépôts en banques.

## 2.2.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012

L'état de la convergence en 2012 se présenterait comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2012 ressortirait à 0,6% contre 1,3% en 2011;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait en 2012 à 4,1% contre 2,8% en 2011;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** se situerait à 29,4% en 2012 contre 29,3% en 2011;
- **Les arriérés de paiement:**
  - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012 ;
  - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté aussi bien en 2012.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 39,2% contre 40,5% un an plus tôt ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** atteindrait 46,4% contre 40,6% en 2011 ;

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'établirait à -7,5% en 2012 contre -5,0% en 2011 ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 14,5 % en 2011 à 15,7% en 2012.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie burkinabè en 2012 indique qu'au titre des critères de premier rang, le taux d'inflation ne serait pas respecté. S'agissant des critères de second rang, seul celui relatif au ratio des investissements publics financés sur ressources propres serait respecté.

### 2.2.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017

Le programme pluriannuel du Burkina Faso au titre de la période 2013-2017 est parvenu à la Commission le 31 octobre 2012. Il est une actualisation du programme 2012-2016.

#### Principaux éléments du programme

Sur la période du programme, le Burkina Faso envisage de poursuivre dans le cadre de la Stratégie de Croissance et de Développement Durable (SCADD) des politiques macro-économiques de qualité en vue de réaliser une croissance forte, durable et mieux répartie. En outre, des réformes visant à accroître et à améliorer la qualité des finances publiques pour accélérer le développement ainsi que des actions ciblées, susceptibles de renforcer le processus de décentralisation constituent les grandes articulations du programme du Gouvernement. En effet, les différentes actions identifiées et à mettre en œuvre conformément aux objectifs que s'est assignée la SCADD, devraient permettre à l'économie burkinabè de réaliser en moyenne un taux de croissance de 7,5%. Cette croissance sera soutenue par l'ensemble des secteurs d'activité. La stratégie s'articule autour de quatre (4) axes que sont : (i) le développement des piliers de la croissance accélérée, (ii) la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale, (iii) le renforcement de la bonne gouvernance, (iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

Dans cette perspective, le secteur primaire enregistrerait un rythme de croissance continue de sa valeur ajoutée sur la période 2013-2017. En effet, sa valeur ajoutée croîtrait de 5,2% en 2013 ; 6,4% en 2014 ; 6,7% en 2015 ; 8,9% en 2016 et 9,1% en 2017. Cette performance serait soutenue par la poursuite des actions gouvernementales telles que l'aménagement de 2 033 ha à Di dans la vallée du Sourou par le Millenium Challenge Account (MCA), l'opérationnalisation du pôle de croissance de Bagré afin d'assurer de façon durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. A ces actions s'ajoutent la mise en œuvre des projets et programmes de développement de l'élevage.

En ce qui concerne le secteur secondaire, il enregistrerait une croissance de 6,5% en moyenne sur la période du programme. Cette croissance serait due aux activités d'égrenage de coton (+14,7%), aux industries extractives (+5,7%), aux industries manufacturières modernes (+7,0%) ainsi qu'aux BTP (+7,7%). Le dynamisme dans les BTP s'expliquerait par la poursuite de la construction et du renforcement des

infrastructures routières, les travaux relatifs à la construction de l'aéroport de Donsin et des bâtiments administratifs ainsi qu'au pôle de croissance de Bagré. A cela, il faut adjoindre la mise en œuvre du Programme de développement intégré de Samandéni et le démarrage des travaux de la route Koupela-Cinkansé- Frontière du Togo. Quant aux industries extractives, leur dynamisme serait lié à la mise en exploitation de la mine de zinc de Perkoa et de celle d'or de Bissa en 2013. La bonne tenue du sous-secteur des industries extractives se conforterait également grâce aux travaux d'extension de la mine d'Essakane et à l'exploitation prochaine de la mine de Manganèse de Tambao et d'autres mines d'or sur la période. En moyenne, la production d'or se situerait à 38 tonnes et celle de zinc à 25 200 tonnes.

Le secteur tertiaire croîtrait en moyenne de 7,5% l'an sur la période 2013-2017. Cette évolution serait due aussi bien aux services marchands (+7,2%) qu'aux services non marchands (+8,0%). La croissance enregistrée au niveau des services marchands serait portée essentiellement par le commerce (+7,6%), le service des postes et télécommunications (+7,1) ainsi que les autres services marchands (+6,8%). Ces performances annoncées dans le secteur tertiaire seraient soutenues par la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires, le dynamisme du secteur des télécommunications ainsi que la tenue régulière des manifestations officielles telles que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie (SITHO) et la Semaine Nationale de la Culture (SNC).

En matière de prix, les tensions inflationnistes connaîtraient un ralentissement et la norme communautaire de l'UEMOA serait respectée sous les hypothèses suivantes :

- une poursuite des actions engagées par le Gouvernement dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (contrôle des prix des produits de grande consommation) ;
- un maintien des prix à la pompe des hydrocarbures ;
- un bon déroulement des campagnes agricoles à venir ;
- une évolution modérée des prix des produits importés.

Dans le domaine des finances publiques, les objectifs et stratégies de convergence 2013-2017 sont contenus dans le document de Politique du secteur de l'économie et des finances (POSEF) adopté par le Gouvernement le 08 juin 2011. Ce document sera opérationnalisé à travers un Plan stratégique institutionnel (PSI) en cours de finalisation. Sept (07) programmes majeurs composent la POSEF et se déclinent comme suit :

- pilotage et soutien des services du MEF ;
- gestion macroéconomique et pilotage du développement ;
- mobilisation et gestion des ressources budgétaires ;
- programmation budgétaire et gestion des dépenses ;
- gestion des comptes publics et sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'Etat ;

- contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude, le faux et la corruption ;
- gestion des relations économiques et financières internationales.

Afin d'assurer une meilleure gestion des finances publiques, le Gouvernement a adopté la stratégie globale de réforme de la politique fiscale en vue d'améliorer le niveau de mobilisation des ressources. Elle a pour objectif de simplifier le dispositif fiscal, moderniser la gestion de l'administration fiscale et favoriser la croissance économique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, un impôt sur les sociétés a été institué. Il est également attendu la simplification du système d'imposition de certains impôts cédulaires, la rationalisation des incitations fiscales du code des investissements et du code des impôts, l'amélioration de la gestion et du rendement des impôts indirects et l'institution d'un livre de procédures fiscales.

Le renforcement de la lutte contre la fraude, à travers l'élaboration d'une stratégie globale assortie d'un plan d'actions, devrait contribuer à l'amélioration de la mobilisation des ressources propres.

Sur la période du programme, les recettes totales et dons progresseraient en moyenne de 8,2%. Quant aux recettes fiscales elles augmenteraient à un taux de croissance annuel de 7,6% en 2013, 8,1% en 2014, 11,6% en 2015, 9,4% en 2016 et 10,7% en 2017.

En ce qui concerne l'endettement public, le Burkina Faso continuera à privilégier les ressources d'emprunts concessionnels et à renforcer les capacités de contrôle du Comité National de la Dette Publique sur les actes d'endettement public. Par ailleurs, la politique nationale d'intervention sur les marchés financier et monétaire de la zone UEMOA sera également maintenue pour les besoins de gestion de la trésorerie et de financement du développement. Ainsi, il est prévu sur la période 2011-2015, des émissions d'obligations d'un montant cumulé de 130,0 milliards de francs CFA.

L'accroissement de l'encours de la dette publique se poursuivrait progressivement avec un rythme moyen annuel de 13,9% sous l'effet des emprunts extérieurs. Le ratio d'endettement passerait de 29,5% en 2011 à 30,7% en 2015.

Quant aux échanges extérieurs, ils seraient marqués par la poursuite des exportations d'or et de coton ainsi que par de fortes incertitudes sur les cours mondiaux des produits pétroliers.

En somme, les mesures prévues dans le cadre de ce programme pluriannuel de convergence permettront d'enregistrer, une croissance soutenue, réductrice de pauvreté, et d'améliorer le profil des critères de convergence à l'horizon 2017. En effet, dans le domaine de l'énergie, l'Etat poursuivra ses efforts par la mise en œuvre des politiques et stratégies, notamment l'élaboration d'un Plan national d'actions de maîtrise de l'énergie et la définition de la stratégie en matière de biocarburants et de développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire et l'énergie hydroélectrique. Les réformes dans le secteur de l'électricité devraient accorder une place au privé.

En outre, le Gouvernement œuvrera à assurer une offre permanente d'électricité à moindre coût à travers la poursuite des travaux d'interconnexion Ghana-Burkina, Ghana-Burkina-Mali, Nigeria-Niger-Burkina, de la réalisation des raccordements des centres isolés de la SONABEL, de la mise en place d'un réseau national unifié et de renforcement de l'électrification rurale.

Enfin, les négociations en cours avec les partenaires permettront de mettre les services énergétiques modernes à la disposition des populations des zones périurbaines et rurales.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice de mesures.

- Cohérence des programmes

Le programme serait, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2013, le programme monétaire pour l'année 2013, le programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclu avec le Fonds Monétaire International et les autres programmes, notamment la SCADD.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément à l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les projections sur la période 2013-2017 indiquent que les quatre critères de premier rang seraient respectés dès 2013, l'horizon de convergence.

- Pertinence des hypothèses

Sur la période du programme, l'économie du Burkina Faso poursuivrait sa dynamique de croissance avec un taux annuel moyen de 7,5%, tiré par l'ensemble des secteurs. Le taux moyen de croissance attendue dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire serait de 7,3%, 6,5% et 7,5% respectivement. Ces prévisions de croissance ainsi fixées sont réalisables au regard des résultats obtenus par l'économie du Burkina au cours des dernières années (soit un taux de croissance moyen de 6,2% par an entre 2008 et 2012) et sous les hypothèses d'une bonne pluviosité, de bonnes perspectives relatives à la production minière et d'une mise en œuvre effective des politiques retenues dans le cadre de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable.

Au plan des finances publiques, les conditions de convergence seraient respectées. Le solde budgétaire de base serait positif sur toute la période du programme. Toutefois, cette performance demeurerait précaire. En effet, nonobstant les mesures envisagées dans la période sous revue, les recettes fiscales ne connaîtraient pas une hausse assez consistante permettant d'atteindre la norme communautaire de 17% relative au taux de pression fiscale. Les recettes fiscales croîtraient en moyenne de 9,5% par an et le taux de pression fiscale stagnerait autour de 15,5% sur la période du programme. En outre, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales devrait se situer en moyenne autour de 42,0% sur la période. Par rapport à cette situation, les importantes exigences de dépenses en matière de travaux d'infrastructures et de soutien aux secteurs sociaux pourraient compromettre la dynamique de consolidation des acquis de la convergence si les mesures en matière de recouvrement de recettes ne sont pas renforcées.

Enfin, le présent programme, bien qu'étant ambitieux insiste peu sur la nécessité de diversifier la base productive du Burkina. Cet objectif devrait être mis en exergue afin de promouvoir des politiques susceptibles de mettre progressivement le pays à l'abri des chocs extérieurs liés notamment aux fluctuations des cours de l'or et du coton, ses deux principaux produits d'exportation.

## **2.2.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Burkina Faso respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission juge le programme conforme aux objectifs du Pacte et recommande son adoption au Conseil des Ministres.

Toutefois, la maîtrise conséquente de certains facteurs de production, notamment l'eau et l'énergie ainsi que la mobilisation suffisante des recettes fiscales et la mise en œuvre des réformes structurelles destinées à élargir et à diversifier la base productive de l'économie demeurent les principaux défis. Le Burkina Faso devra les relever pour promouvoir une croissance forte et soutenue et assurer le respect des critères de convergence de manière durable. La Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités du Burkina à prendre les dispositions nécessaires en vue de :

- poursuivre les réformes et les politiques sectorielles, notamment celles visant la maîtrise de l'eau, l'accroissement de la production vivrière, la fourniture régulière de l'énergie ainsi que l'application des programmes spéciaux, susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- mettre en œuvre les mesures appropriées permettant de renforcer et de diversifier les exportations;
- conforter les efforts de mobilisation de recettes en vue de respecter la norme communautaire de 17% ;

- assurer une meilleure maîtrise des dépenses courantes, notamment les dépenses relatives à la masse salariale et aux transferts et subventions.

## BURKINA FASO

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1- INDICATEURS DE CONVERGENCE</b>					
<b>Premier rang</b>					
<b>Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme &gt;=0)</b>	-1,3	0,5	1,3	0,6	0,5
<b>Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme &lt;=3%)</b>	<b>2,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,0</b>
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	3,1	-1,1	1,8		
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	26,3	29,1	29,3	29,4	29,2
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Second rang</b>					
<b>Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme &lt;= 35%)</b>	<b>46,2</b>	<b>43,5</b>	<b>40,5</b>	<b>39,2</b>	<b>38,1</b>
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	37,7	36,8	33,3	31,8	33,4
<b>Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme &gt;= 20%)</b>	<b>47,6</b>	<b>49,0</b>	<b>40,6</b>	<b>46,4</b>	<b>44,5</b>
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	38,9	41,5	33,4	37,7	39,0
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-8,3	-6,6	-5,0	-7,5	-5,6
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	12,6	13,0	14,5	15,7	15,5
<b>2 – Taux de croissance</b>	<b>3,2</b>	<b>7,9</b>	<b>4,2</b>	<b>8,0</b>	<b>7,0</b>

## 2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2012, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 8,6% après un repli de 4,7% en 2011. Cette relance de l'économie serait soutenue par les investissements publics et la reprise de la demande intérieure. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de faible tension inflationniste. Le taux d'inflation ressortirait à 1,0% contre 4,9% en 2011.

La situation des finances publiques se caractériserait par un accroissement important des dépenses d'investissements. Le déficit budgétaire global ressortirait au même niveau qu'en 2011, soit à 4,3% du PIB nominal.

Les comptes extérieurs se caractériseraient par un déficit du compte courant qui ressortirait à 1,8% du PIB après un excédent de 10,3% du PIB en 2011, en relation avec une réduction de l'excédent commercial.

La situation monétaire serait marquée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire croîtrait de 6,3% pour s'établir à 4.886,8 milliards.

En matière de convergence, le seul critère de premier rang non respecté serait celui relatif au solde budgétaire de base. De même, pour les critères de second rang, celui portant sur la masse salariale serait également le seul à afficher un résultat non conforme à la norme communautaire.

### 2.3.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2012, la croissance économique ressortirait à 8,6% après un repli de 4,7% en 2011. Cette reprise serait principalement impulsée par la réalisation de chantiers d'infrastructures et la restauration progressive de la confiance des agents économiques.

Le secteur primaire afficherait une progression de 0,7%. Il serait tiré par l'agriculture vivrière, qui enregistrerait une croissance de 3,0% imputable à la bonne tenue de la pluviométrie et à la poursuite de l'exécution des projets vivriers, notamment le projet rizicole. L'agriculture d'exportation ressortirait en baisse de 3,5% du fait principalement de la diminution de la production de cacao de 10,7% en raison du repos végétatif. Cette contreperformance serait atténuée par la forte reprise de la production de café (178,6%) et du coton graine (37,5%). Au niveau de l'extraction minière, l'activité économique se contracterait de 6,5% en liaison avec la baisse des productions de pétrole (-22,3%) et de gaz (-3,7%) suite notamment à l'arrêt pour maintenance de certains champs d'exploitation. Par contre, la production d'or augmenterait de 20,5% en relation avec la pleine activité de la mine de Tongon.

Dans le secteur secondaire, la production progresserait de 14,8%, sous l'impulsion de l'ensemble de ses composantes qui bénéficieraient d'une amélioration du climat des affaires et du retour à la confiance des opérateurs économiques. Au niveau des BTP, la croissance serait de 30,0% en rapport notamment avec les travaux entrepris dans les secteurs sociaux ainsi que la construction du 3ème pont Marcory-Riviera et

du pont de Jacquville. De même, les activités dans les branches de l'agroalimentaire et des produits pétroliers progresseraient, respectivement de 13,0% et 30,0% en profitant de la reprise de la demande nationale et sous-régionale. et de la relance des activités de production, notamment au niveau de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR). La production d'énergie s'inscrirait également en hausse de 10,0%, compte tenu de l'abondance d'eau dans les barrages hydroélectriques liée à une bonne pluviométrie et à l'accroissement des capacités de production des centrales thermiques (AGGREKO).

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique enregistrerait une croissance de 14,1% tirée par toutes ses branches. Les branches des transports et du commerce croîtraient de 23,1% et de 10,8%, respectivement en rapport avec le renforcement de la sécurité, la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, la libre circulation des marchandises et la lutte contre la contrebande. Les autres services notamment les banques-assurances et le tourisme-hôtellerie bénéficieraient aussi de la normalisation sociopolitique et afficheraient une croissance de 17,1%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 0,2 point, 3,1 points et 5,3 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait particulièrement tirée par les investissements. Ces derniers augmenteraient de 63,2% étant donné les chantiers de l'Etat en matière d'infrastructures sociales et économiques. En outre, la consommation finale profiterait du climat d'apaisement, de la hausse des revenus agricoles et de la création de nouveaux emplois. Ainsi, elle augmenterait de 8,1% en 2012 contre -5,1% en 2011.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations connaîtraient une hausse de 37,1% portée par l'achat de biens intermédiaires et d'équipements en lien avec le regain de l'activité économique nationale et le renouvellement des stocks. Quant aux exportations, elles évolueraient en hausse de 7,0% en relation avec les ventes de produits pétroliers et les produits de l'agro-industrie.

En terme nominal, le taux d'investissement se situerait à 12,5% contre 8,2% du PIB en 2011. Dans le même temps, le taux d'épargne intérieure brute ressortirait à 20,2% contre 19,9% un an plus tôt.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation en 2012 serait contenue dans la limite de la norme communautaire de 3%. En moyenne annuelle, l'inflation se situerait à 1,0%, en liaison avec les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie notamment, la suspension des droits d'entrée sur le riz pour contenir l'impact de la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et l'amélioration des circuits de distribution pour l'approvisionnement des marchés.

Au niveau des finances publiques, la situation se caractériserait par une aggravation du déficit global hors dons, qui ressortirait à 4,8% du PIB contre 4,6% en liaison avec l'accroissement des dépenses publiques plus rapide que les recettes. Le solde global rapporté au PIB se situerait au même niveau qu'en 2011, soit à 4,3%.

Les recettes totales augmenteraient de 47,2% pour représenter 20,0% du PIB contre 14,9% en 2011. Cette évolution liée à la reprise de l'activité économique et la réorganisation des services fiscaux se caractériserait par une hausse des recettes fiscales de 44,7%. Ces recettes fiscales subissant les effets de la normalisation de la situation sécuritaire et le regain des activités dans tous les secteurs de l'économie ressortirait à 17,3% du PIB nominal contre 13,1% en 2011. Les recettes non fiscales augmenteraient également en se situant à 2,7% du PIB contre 1,8% en 2011. Dans le même temps, les dons s'inscriraient en hausse en se situant à 0,5% du PIB contre 0,3% en 2011. Ils seraient particulièrement tirés par des dons projets, témoignant ainsi de la volonté de la communauté financière internationale à soutenir les efforts jusqu'ici consentis par le pays pour réduire la pauvreté et consolider le processus de normalisation de la situation sociopolitique.

L'exécution des dépenses serait marquée par une progression de 39,7% des dépenses budgétaires stimulée par la relance de l'activité économique après la crise post-électorale. Les dépenses d'investissement augmenteraient considérablement en vue de la réalisation des chantiers ouverts en matière d'infrastructures sociales et économiques. Elles se situeraient à 5,4% du PIB contre 2,6% en 2011. De même, les dépenses courantes enregistreraient une hausse de 29,1% induite essentiellement par l'accroissement des dépenses de fonctionnement, la masse salariale et les subventions au secteur de l'électricité. La masse salariale augmenterait de 30,6% en raison notamment des nouveaux recrutements ordinaires, du recrutement exceptionnel d'ex-combattants et d'enseignants bénévoles des zones du Centre-Nord-Ouest (CNO) et de la prise en compte de l'incidence financière des régularisations.

Pour ce qui est de la dette, l'année 2012 serait marquée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un allègement de 4090 milliards de FCFA, soit 64,2% de sa dette extérieure à fin juin 2012. L'encours de la dette publique ressortirait à 6367,9 milliards et représenterait 35,8% du PIB nominal contre 64,0% en 2011.

Le solde de la balance des paiements devrait ressortir déficitaire de 200 milliards au titre de l'année 2012, après un excédent de 427,3 milliards estimé en 2011. Cette évolution serait imputable au déficit du compte courant, dont les effets seraient partiellement compensés par l'excédent du compte du capital et d'opérations financières.

Le compte des transactions courantes afficherait un déficit de 224,1 milliards après un excédent de 427,3 milliards en 2011, sous l'effet d'un recul de l'excédent du solde commercial, qui résulterait d'une progression des importations, nettement supérieure à celle des exportations. La hausse des importations est en ligne avec la reprise de l'activité économique, qui accroîtrait les besoins en produits pétroliers et en biens d'équipement et intermédiaires. Quant aux exportations, leur hausse s'expliquerait par la bonne tenue des ventes d'or, atténuée par l'effondrement du volume des ventes de cacao et du pétrole, couplé à un recul du prix du cacao, du caoutchouc et du coton.

Le déficit du compte courant, hors dons, se situerait à 1,9% du PIB contre 10,2% en 2011.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un excédent de 24,1 milliards contre un déficit de 737,6 milliards en 2011. Cette évolution découlerait de la hausse des dons projets, des investissements de portefeuille et des tirages publics sur prêts extérieurs, en rapport avec la normalisation du climat socio-politique. La tendance a toutefois été atténuée par la détérioration des autres capitaux privés.

La situation monétaire serait marquée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur et de la masse monétaire. En effet, La position extérieure nette des institutions monétaires est attendue en baisse de 200,0 milliards, pour s'établir à 1.613,0 milliards à fin décembre 2012, imputable essentiellement au reflux des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur progresserait de 493,7 milliards ou 17,2% par rapport à son niveau de décembre 2011, pour s'élever à 3.368,5 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement, s'établirait à 983,0 milliards, en dégradation de 160,3 milliards au cours de la période sous revue, en liaison avec la hausse des concours des banques à l'Etat. L'encours des crédits à l'économie se situerait à 2.385,5 milliards à fin décembre 2012 contre 2.052,1 milliards à fin décembre 2011, soit une hausse de 16,2%, induite notamment par l'accroissement de 17,4% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires proviendrait essentiellement des nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs des transports, de l'agro-industrie, des télécommunications, du commerce général et des services.

La masse monétaire est attendue en hausse de 6,3%, pour s'établir à 4.886,8 milliards à fin décembre 2012. Cette évolution se traduirait par la hausse de 4,5% de la circulation fiduciaire et de 7,3% des dépôts en banques.

### 2.3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012

L'état de convergence en 2012 se présenterait comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** serait de -3,1% contre -3,2% en 2011 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 1,0% contre 4,9% en 2011 ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 35,8% contre 64,0% en 2011 ;
- **Les arriérés de paiement**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012;
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère respecté en 2012.

## Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 43,5% contre 48,2% en 2011 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** se situerait à 25,3% contre 16,3% en 2011 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** ressortirait à -1,9% contre 10,2% en 2011,
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 13,1% en 2011 à 17,3%.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2012, indique que le seul critère de premier rang non respecté serait celui portant sur le solde budgétaire de base. De même, pour les critères de second rang, celui portant sur la masse salariale serait également le seul à afficher un résultat non conforme à la norme communautaire.

### 2.3.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017

Le programme pluriannuel de convergence de la Côte d'Ivoire est parvenu à la Commission de l'UEMOA, le 07 novembre 2012.

#### Principaux éléments du programme

Les objectifs de politique économique consignés dans le présent programme visent à assurer la stabilité macroéconomique et à restaurer une dynamique de croissance forte et soutenue, créatrice d'emplois. Cette croissance serait basée sur une augmentation des investissements et la poursuite des réformes structurelles

Pour atteindre cet objectif de croissance, le Gouvernement compte assurer la soutenabilité de la dette publique à travers la mise en œuvre d'une stratégie prudente de gestion de la dette suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE. Cette disposition permettra de dégager les marges budgétaires nécessaires pour améliorer les services sociaux et développer les infrastructures socio-économiques de base. Un accent particulier sera également mis sur l'amélioration de la situation sécuritaire et du climat des affaires, sur la promotion de la bonne gouvernance et sur le renforcement de l'Etat de droit, en vue de garantir la confiance des ménages et des opérateurs économiques.

Dans ce contexte, il est attendu une reprise de l'activité économique à partir de 2012 et des taux de croissance à deux chiffres en 2014 et 2015. Suivant les prévisions relatives à la période 2013-2017, le taux de croissance moyen serait de 8,8% par an en rapport avec le dynamisme retrouvé de l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire évoluerait en moyenne de 4,7% par an sur la période du fait de la reprise de l'extraction minière (6,4%), de l'agriculture d'exportation (2,2%) et de la croissance régulière de l'agriculture vivrière (5,3%).

De même, le secteur secondaire se conforterait avec un taux de croissance moyen annuel de 12,0% sur la période. Il serait tiré par toutes les branches d'activité. Les évolutions moyennes annuelles seraient de 5,6% pour l'agroalimentaire, 24,7% pour le BTP, 9,0% pour les produits pétroliers, 9,5% pour l'énergie et 4,2% pour les autres industries.

Quant au secteur tertiaire, il profiterait de la stabilité sociopolitique et du dynamisme des autres secteurs et croîtrait en moyenne de 11,5% sur la période. Toutes ses composantes poursuivraient leur expansion entamée en 2012 à la faveur de la reprise économique globale. Le transport devrait croître en moyenne de 9,0%, le commerce de 10,5%, les télécommunications de 3,4%, les droits et taxes de 15,4% et les services de 10,6%.

Du côté de la demande, toutes les composantes progresseraient dans la période sous revue. L'augmentation des revenus dans le secteur privé et la création d'emplois publics et privés devraient consolider la consommation. Il est attendu une croissance moyenne de 7,3% par an.

Les investissements seraient revigorés grâce à la poursuite des grands chantiers de l'Etat dans le domaine des infrastructures économiques et sociales. La croissance moyenne annuelle serait de 19,0%, tirée principalement par la composante publique (18,1% en moyenne). Le taux d'investissement moyen serait de 21,7%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations évolueraient de 7,4% en moyenne sous l'impulsion de la demande extérieure des produits transformés et des produits primaires. Les importations, portées par les biens intermédiaires et d'équipement pour soutenir la croissance, évolueraient de 9,7% en moyenne par an. L'inflation resterait modérée tout au long de la période sous revue en rapport avec le bon niveau attendu de la production vivrière grâce à la politique de développement de l'agriculture vivrière menée notamment à travers le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Cette situation se justifierait également par un meilleur approvisionnement des marchés du fait de l'amélioration de la fluidité routière. Le taux d'inflation resterait en dessous de 3,0% sur la période 2013-2017.

S'agissant des finances publiques, Le solde budgétaire global ressortirait déficitaire jusqu'en 2015 et puis redeviendrait positif à partir de 2016. La bonne tenue des recettes intérieures résulterait de la consolidation de l'activité économique et des actions visant à accroître l'efficacité des recouvrements. Les recettes fiscales progresseraient continuellement sur l'ensemble de la période. Elles passeraient de 2409,6 milliards en 2013 à 3696,7 milliards en 2017, soit une augmentation moyenne annuelle de 11,4%. La pression fiscale au cours de la période sous revue serait maintenue autour de 17,4%.

Les dépenses totales augmenteraient en moyenne annuelle de 7,7% sur la période. Elles seraient marquées par une évolution à la hausse de la masse salariale liée à la prise en compte des nouveaux recrutements et des revalorisations salariales programmés sur la période. De même, les dépenses d'investissements publics augmenteraient en moyenne de 19,3%. Celles financées sur ressources propres connaîtraient une hausse annuelle moyenne de 13,3%.

Pour ce qui est de la dette publique, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012 a entraîné une baisse significative du stock de la dette publique. Ainsi, au cours de la période sous revue l'encours de la dette publique demeurerait contenu grâce à la stratégie d'endettement mise en place par le Gouvernement en vue d'assurer la viabilité de la dette post-PPTE. Les objectifs de cette stratégie visent à (i) baisser fortement le risque de refinancement en reprofilant la dette intérieure sur un horizon à moyen et long terme ; (ii) privilégier les guichets concessionnels en ce qui concerne l'endettement extérieur ; (iii) aider au développement progressif du marché intérieur tout en optant pour des maturités à moyen terme et (iv) minimiser l'ensemble des coûts et des risques.

Au niveau des comptes extérieurs, le compte courant serait en déficit en 2013 et 2014 sous l'impulsion notamment d'un relèvement des importations plus élevé que celui des exportations, en cohérence avec les chantiers du Programme National de Développement (PND). Dans le même temps, le compte de capital et d'opérations financières, serait positif, en liaison avec la hausse des dons projets et le rebond des investissements directs étrangers entrants. En somme, le solde global de la balance des paiements ressortirait positif de 48,3 milliards en 2013 et de 100,0 milliards en 2014.

Enfin, pour conforter les réformes structurelles envisagées et les objectifs macroéconomiques indiqués ci-dessus, le Gouvernement mettra en œuvre des politiques sectorielles dans les domaines de l'agriculture, des finances et banques, de l'électricité, des mines et du pétrole, de la filière café/cacao, des entreprises publiques, des finances publiques, de l'environnement des affaires et de l'administration publique.

### **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels.

- Coherence entre les programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le programme économique et financier triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) 2011-2014 et le Plan National de Développement (PND 2012-2015).

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, serait dans l'ensemble marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, horizon de convergence, les normes associées aux critères de premier rang seraient respectées par tous les indicateurs sauf celui relatif au solde budgétaire de base. Pour les critères de second rang, celui portant sur la masse

salariale serait le seul à afficher des résultats non conformes aux normes communautaires.

- Pertinence des hypothèses

Le redressement de l'économie ivoirienne, un an après la crise postélectorale survenue au début de l'année 2011 montre que ce pays dispose de potentialités importantes, notamment au niveau de la branche manufacturière et dans les domaines de l'agriculture et des mines.

L'élan de reprise économique en 2012 conforté par la restauration de la confiance des opérateurs économiques et des ménages constituent autant de facteurs qui rassurent par rapport à la possibilité de réaliser les objectifs macroéconomique du présent programme. Il apparaît, que le taux de croissance moyen pourrait bien ressortir à 8,8% par an, sur la période sous revue.

De même, pour l'inflation, les efforts de maîtrise de l'évolution des prix contribueraient à maintenir le taux d'inflation à un niveau inférieur à la norme communautaire de 3%.

En matière de finances publiques, le critère clé se situerait à -0,5% en 2013, année de convergence. Cette situation liée à l'option faite par l'Etat de renforcer les dépenses d'investissement, rend le présent programme non conforme aux exigences du Pacte de convergence.

Au titre des échanges extérieurs, la Côte d'Ivoire continuerait de respecter le critère relatif au déficit extérieur, en raison de la nature diversifiée de ses exportations et au maintien à un bon niveau des cours des produits de base.

Dans l'ensemble, le présent programme laisse apparaître une stratégie volontariste pour la réalisation des objectifs du PND. Il envisage un accroissement substantiel de l'investissement public en misant notamment sur l'optimisation du potentiel fiscal. Dans ce contexte, la prise en compte des conditions de convergence au sein de l'Union nécessiterait qu'une attention plus accrue soit accordée à l'ajustement des dépenses courantes. Les Autorités ivoiriennes devraient donc être invitées à prendre les dispositions nécessaires pour réaménager le présent programme en vue de le rendre conforme aux exigences du Pacte de convergence.

### **2.3.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du programme 2013-2017 de la Côte d'Ivoire présage de bonnes perspectives au plan macroéconomique. La mise en œuvre effective des mesures décrites dans ledit programme permettrait à la Côte d'Ivoire de conforter sa croissance économique. Toutefois, la situation des finances publiques demeurerait difficile en raison notamment de la forte pression des dépenses liées notamment, à l'option de renforcer les dépenses d'investissements. Le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté en 2013.

En conséquence, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités ivoiriennes à réaménager le présent programme pluriannuel en présageant une situation financière beaucoup plus favorable susceptible de conduire au respect des exigences du Pacte de convergence.

Pour ce faire des dispositions devraient être prises en vue de :

- poursuivre la consolidation de la stabilité sociopolitique afin de restaurer la confiance de tous les agents économiques et des partenaires au développement ;
- poursuivre les réformes en cours au niveau de la filière café-cacao ;
- renforcer la mobilisation des recettes en poursuivant notamment, les actions d'élargissement de l'assiette fiscale et de modernisation des régies financières
- assurer la maîtrise et l'efficacité des dépenses courantes, particulièrement celles liées à la masse salariale, aux subventions et aux dépenses de fonctionnement, à travers notamment :
  1. la poursuite des réformes en cours au niveau de la fonction publique, particulièrement la mise en place d'une gestion informatisée des effectifs et la rationalisation des recrutements ;
  2. l'accélération de la mise en œuvre effective des réformes envisagées dans les secteurs des hydrocarbures et de l'électricité afin de limiter les déséquilibres financiers constatés au niveau desdits secteurs.

## COTE D'IVOIRE:

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
<b>INDICATEURS DE CONVERGENCE</b>					
<b>Premier rang</b>					
<b>Solde budgétaire de base /PIB nominal</b>	1,9	-0,3	-3 ,2	-3,1	-0,5
<b>Taux d'inflation annuel moyen (en %)</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>4,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%)	<b>63,3</b>	<b>65,8</b>	<b>64,0</b>	<b>35,8</b>	31,7
Arriérés de paiement :	<b>144,2</b>	<b>259,1</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs	2,9	<b>183,6</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs	141,3	<b>75,5</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	0,0
<b>Second rang</b>					
<b>Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales</b>	<b>41,5</b>	<b>41,5</b>	<b>48,2</b>	<b>43,5</b>	43,1
Ratio de la masse salariale corrigée sur les recettes fiscales	<b>36,2</b>	<b>40,6</b>	<b>48,0</b>	<b>43,4</b>	41,7
<b>Ratio des investissements publics financés sur ressources internes/RF (en %)</b>	12,9	<b>13,7</b>	<b>16,3</b>	<b>25,3</b>	24,1
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés / RF	11,3	<b>13,4</b>	<b>16,3</b>	<b>25,2</b>	23,3
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	4,6	<b>1,4</b>	<b>10,2</b>	<b>-1,9</b>	-3,6
Taux de pression fiscale (en %)	16,4	<b>17,0</b>	<b>13,1</b>	<b>17,3</b>	17,4
Taux de croissance	3,8	<b>2,4</b>	<b>-4,7</b>	<b>8,6</b>	9,0

## 2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

L'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 2,5% contre 5,3% en 2011, pour un objectif de 4,5% retenu dans le programme pluriannuel 2012-2016. Cette évolution de l'activité s'expliquerait principalement par la baisse de la production de la noix de cajou et la décélération de la croissance dans les secteurs secondaire et tertiaire. L'activité économique se déroulerait dans un contexte marqué par des tensions inflationnistes modérées avec un taux d'inflation annuel moyen qui se situerait à 1,8% contre 5,3% en 2011.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du solde global qui s'établirait à -2,2% du PIB contre un excédent de 0,4% en 2011. Cette évolution serait imputable principalement à la baisse des recettes non fiscales et des dons en liaison avec la suspension de la coopération financière avec les partenaires techniques et financiers.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB ressortirait à 7,3% en 2012 contre 1,6% en 2011, en rapport avec une baisse des exportations.

S'agissant de la situation monétaire, elle se caractériserait à fin décembre 2012 par une baisse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 0,5% pour ressortir à 174,0 milliards.

Il ressort de l'état de convergence, que la Guinée Bissau respecterait deux critères de premier rang en 2012. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal et le critère relatif à la non accumulation d'arriérés ne seraient pas respectés, au titre des critères de premier rang. Au niveau de second rang, aucun critère ne serait respecté.

### 2.4.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance de l'activité économique s'établirait à 2,5% contre 5,3% en 2011. Cette décélération de la croissance serait imputable principalement aux contreperformances du secteur primaire consécutives à la baisse de 25,1% de la production de la noix de cajou, en rapport avec les mauvaises conditions climatiques. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 0,7% contre 5,0% en 2011. Quant à l'agriculture vivrière, elle serait en hausse de 3,0% contre 2,3% en 2011.

Le secteur secondaire progresserait de 5,6% contre 5,4% en 2011. Cette évolution est imputable aux activités industrielles notamment, l'agroalimentaire et la branche eau-électricité. Le secteur tertiaire connaîtrait une hausse de 3,4% contre 5,3% en 2011. Le dynamisme de ce secteur serait en liaison avec le dynamisme des activités des transports, de télécommunications et celles des banques.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 0,3 point, 0,7 point et 1,5 point.

Du côté de la demande, la croissance serait essentiellement soutenue par la consommation finale qui progresserait de 5,6%, tirée par la consommation finale

privée en hausse de 6,6%. Les exportations devraient connaître une baisse, en rapport principalement avec la baisse de la production et le retard dans la commercialisation de la noix de cajou conjugués à l'évolution défavorable du prix à l'exportation de la noix de cajou.

En 2012, l'activité économique se déroulerait dans un contexte marqué par des tensions inflationnistes modérées avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,0% contre 5,3% en 2011. En effet, en glissement annuel sur les neuf premiers mois de l'année, le taux d'inflation a été de 1,8% contre 5,6% à la même période de 2011. Cette situation est induite par la hausse des prix enregistrée au niveau des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Boisson alcoolisées, tabacs et stupéfiants» et «Transports» respectivement de 2,0%, 1,7% et de 4,6% contre respectivement 8,8%, 0,4% et 3,5% en 2011.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une dégradation du solde global qui enregistrerait un déficit de 2,2% du PIB contre un excédent de 0,4% en 2011. Cette évolution du solde global serait imputable à une baisse des recettes totales et des dons en rapport avec la dégradation de la situation sociopolitique. Les recettes budgétaires enregistreraient une baisse de 2,9% imputable principalement à la baisse de 49,8% des recettes non fiscales. Les recettes fiscales progresseraient de 11,5% pour représenter 9,1% du PIB contre 8,7% en 2011, en rapport avec les efforts de recouvrement des régies financières suite à leur réquisition par les autorités. En ce qui concerne les dons, ils s'inscriraient en baisse de 26,0% pour représenter 6,8% du PIB contre 9,7% en 2011. La diminution des dons s'explique par la suspension de la coopération avec les partenaires techniques et financiers, notamment l'Union européenne.

Les dépenses totales et prêts nets baisseraient de 0,5% en 2012 pour représenter 19,4% du PIB nominal contre 20,6% en 2011. Cette évolution des dépenses totales serait imputable principalement à la baisse des dépenses en capital. Cette situation s'explique par la suspension de la coopération financière avec la plupart des partenaires techniques et financiers qui financent les dépenses d'investissement. Les dépenses courantes augmenteraient de 21,1%, hausse imputable principalement aux autres dépenses courantes relatives au fonctionnement, notamment, à la sécurité et les achats de biens et services. Quant à la masse salariale, elle enregistrerait une baisse de 13,2%. Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 9,0% contre 9,3% du PIB en 2011. Quant au déficit global, il ressortirait à 2,2% contre un excédent de 0,4% en 2011.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'établirait à 180,2 milliards soit 36,5% du PIB contre 38,7% en 2011. Actuellement, la Guinée-Bissau poursuit des négociations auprès de ses créanciers bilatéraux pour obtenir les allègements supplémentaires consécutifs à l'atteinte du point d'achèvement.

La balance des paiements enregistrerait un solde global déficitaire de 10,2 milliards contre un excédent de 26,1 milliards en 2011, en relation avec une augmentation du déficit du compte courant, couplée à une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant s'établirait, en effet, à 35,0 milliards en 2011 contre 7,2 milliards un an auparavant. Hors dons, il représenterait 10,6% du PIB en 2012 contre 4,2% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait à 24,8 milliards contre 38,4 milliards l'année précédente. Ce recul serait imputable à la baisse des autres investissements publics et privés, atténuée par une hausse des dons projets.

La situation monétaire se caractériserait à fin décembre 2012 par une baisse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 0,5% pour ressortir à 174,0 milliards.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires devraient s'établir à 109,1 milliards à fin décembre 2012, en baisse de 10,2 milliards par rapport à décembre 2011, en liaison essentiellement avec la diminution des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission, ceux des banques devant stagner.

Le crédit intérieur s'accroîtrait de 12,5 milliards ou 20,2% pour ressortir à 74,6 milliards à fin décembre 2012. La position nette débitrice du Gouvernement se dégraderait de 4,5 milliards, pour se situer à 12,5 milliards à fin décembre 2012, en liaison avec le repli attendu des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire. Les crédits à l'économie devraient s'établir à 62,1 milliards à fin décembre 2012, en hausse de 8,0 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la commercialisation de la noix de cajou.

La masse monétaire s'accroîtrait de 0,2%, pour ressortir à 174,0 milliards à fin décembre 2012. Les dépôts en banque sont attendus en recul de 2,3 milliards tandis que la circulation fiduciaire devrait progresser.

#### **2.4.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012**

L'état de la convergence se présente comme suit :

##### **Critères de premier rang**

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à -0,8% contre 2,2% en 2011 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situerait à 1,8% contre 5,3% en 2011 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 36,5% contre 38,7% en 2011 ;
- **Les arriérés de paiement :**
  - **la non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2012 ;

- la non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la période de la gestion courante serait respectée en 2012.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** serait de 55,5% contre 71,3% en 2011 ;
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 11,1% contre 0,9% en 2011 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** ressortirait à -10,6% contre -4,2% en 2011 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 9,1% contre 8,7% en 2011.

Pour ce qui est de l'état de la convergence, la Guinée-Bissau respecterait trois critères de premier rang en 2012. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal serait le seul critère de premier rang non respecté. Au niveau des critères de second rang, aucun critère ne serait respecté en 2012.

### 2.4.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017

#### Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel de convergence 2013-2017, transmis à la Commission, le 15 novembre 2012, est basé sur les orientations générales de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Il constitue une actualisation du programme pluriannuel quinquennal 2012-2016.

Ce programme s'inscrit, d'une part, dans un contexte marqué au plan interne par la transition politique et les perspectives d'organisation des élections présidentielle et législatives en 2013 et d'autre part, sur le plan international par la tendance à la baisse du prix à l'exportation de la noix de cajou et les incertitudes consécutives à la crise de la dette dans la zone euro.

Les principaux objectifs du programme pluriannuel de convergence 2013-2017 sont :

- de consolider la croissance économique en réalisant en moyenne par an, un taux de croissance de 4,7% du PIB réel;
- de poursuivre l'assainissement des finances publiques ;
- d'améliorer l'environnement des affaires en réduisant progressivement les barrières au développement du secteur privé ;
- d'assainir et moderniser l'administration publique.

Pour réaliser ces objectifs, le Gouvernement envisage de mettre en œuvre des programmes et projets pour soutenir le secteur de la production nationale, notamment la production vivrière et celle de la noix de cajou. L'assainissement des finances publiques sera également poursuivi et renforcé à travers les mesures qui mettent l'accent sur la modernisation de l'Administration publique, l'amélioration de la performance des régies financières, le renforcement du contrôle des dépenses publiques. A cet effet, les activités de codification budgétaire dans le système intégré de gestion des finances publiques et la mise en place d'un fichier unique pour la gestion du personnel de la fonction publique seront poursuivies et achevées.

Dans le domaine du soutien à la croissance, la politique du Gouvernement vise à accompagner le développement des filières porteuses dans le secteur agricole, de la pêche et de l'élevage ainsi que le tourisme. Ces secteurs bénéficieront d'investissements prioritaires concernant les infrastructures agricoles et les services d'encadrement des activités productives, post agricoles et de commercialisation. Il en est de même pour la pêche et les industries de transformation de produits locaux.

Le Gouvernement poursuivra également la mise en œuvre des programmes et projets retenus dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté visant l'augmentation de la production locale. Il s'agit, notamment, dans le secteur primaire, du programme spécial de sécurité alimentaire, du projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire. En outre, des actions d'accompagnement des secteurs secondaire et tertiaire, notamment la création des conditions d'un environnement propice au développement du secteur privé seront poursuivies et renforcées.

Au niveau du secteur primaire, il est attendu une croissance de 4,9% en moyenne par an sur la période du programme. Cette croissance du secteur primaire serait soutenue par le sous-secteur agricole, notamment par une augmentation de la production vivrière et celle de la noix de cajou. La mise en œuvre effective des projets identifiés permettra de relever le niveau de l'offre des produits vivriers et de réduire les importations de ces produits.

En ce qui concerne le secteur secondaire, sa valeur ajoutée progresserait de 5,2% en moyenne par an. Il serait soutenu par la relance des activités extractives, l'agroalimentaire, la construction et la poursuite des activités de réhabilitation du réseau de distribution de l'énergie électrique et d'eau. Ce secteur bénéficierait également du regain d'activité de la pêche industrielle.

S'agissant du secteur tertiaire, il devrait continuer à bénéficier du dynamisme des activités bancaires, des transports et des télécommunications. Ce secteur enregistrerait une croissance de 4,3% en moyenne par an au cours du programme. S'agissant de la promotion et du développement du secteur privé, la politique retenue vise la création d'un environnement propice à la mobilisation des investissements avec comme objectif la diversification économique et l'amélioration du cadre juridique et administratif des affaires et le développement du système financier afin de l'orienter vers un meilleur soutien aux opérateurs économiques

Pour créer cet environnement, les actions à réaliser à court et moyen termes sont :

- approuver un plan d'action pour identifier et éliminer les barrières au développement du secteur privé ;

- soumettre au parlement un nouveau Code d'exploitation minière qui réglemente les droits d'exploitation ;
- élargir les activités du Guichet Unique pour améliorer les services fournis aux entreprises, incluant la formation et l'encadrement.

Au plan de la modernisation de l'administration publique et d'amélioration des services publics, les efforts se poursuivront et se renforceront. Pour maintenir la dynamique des réformes de l'administration publique, la politique vise à consolider et à renforcer l'efficacité de la gestion budgétaire. A cet effet, les prochaines mesures seront axées sur : i) l'alignement du budget aux priorités définies dans le cadre du DENARP II, iii) l'amélioration de la gestion des marchés publics par le renforcement de la transparence et la concurrence dans l'attribution des marchés et l'amélioration du suivi et du contrôle budgétaire, iv) un encadrement strict du recours aux procédures exceptionnelles d'exécution budgétaire, et v) la publication régulière de l'exécution du budget et des comptes de gestion et de la loi du budget de l'État.

De même, il serait nécessaire de mettre en œuvre les mesures retenues dans le cadre du programme économique et financier couvrant la période 2010-2012 et qui n'ont pas été mises en œuvre. Il s'agit notamment d'étendre la feuille de paie unifiée aux Ministères de l'Intérieur et de la Défense, d'approuver la nouvelle réglementation sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de réduire les effectifs de la fonction publique conformément au plan à moyen terme adopté.

La réforme du secteur de la défense et de la sécurité devra également être poursuivie. La mise en œuvre de ce programme est déjà lancée, avec notamment le recensement biométrique des militaires en 2008, le recensement des anciens combattants de la libération de la patrie (CLP) et des forces de sécurité qui a été finalisé en 2009 et l'évaluation des besoins en vue de la réhabilitation de 33 casernes dans 11 unités militaires. Au cours des prochaines années, il sera question de la poursuite et de l'accélération de la mise en œuvre dudit programme. Le système de gestion du personnel (SIGRAP) sera opérationnel en 2013, ce qui contribuerait à renforcer le contrôle et à améliorer la gestion du personnel.

En matière de prix, le Gouvernement mettra en œuvre une politique des prix adéquate et prudente en cohérence avec la politique monétaire et les dispositions communautaires. L'accroissement de la production locale devrait contribuer à la baisse des prix intérieurs. Ainsi, l'évolution des prix serait contenue à 3,0% maximum par an tel que le prévoit la norme communautaire.

Dans le domaine des finances publiques, les mesures de renforcement des capacités et de lutte contre la fraude des régies financières seront poursuivies pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes budgétaires. Dans ce cadre, il a instauré le renforcement du contrôle sur les exonérations, le renforcement du contrôle douanier avec l'acquisition du logiciel SYDONIA++ permettant l'inspection des flux de commerce extérieur au niveau du port de Bissau. L'implantation du logiciel SYDONIA++ sera étendue à deux régions, Bafata et Gabu, d'ici à décembre 2013.

En ce qui concerne le recouvrement des recettes intérieures, il est envisagé le renforcement des contrôles de la taxe à l'achat par le meilleur contrôle des points

douaniers d'entrée, le renforcement des structures du Ministère des Finances, notamment la grande unité des contribuables pour assurer la conformité de déclarations fiscales et étendre l'application du SYSCOA aux principales entreprises.

Les projections budgétaires font ressortir une hausse modérée de 7,5% par an des recettes budgétaires sur la période du programme. Ainsi, les recettes fiscales passeraient de 47,9 milliards en 2013 à 60,7 milliards en 2017, soit une progression de 6,2% en moyenne par an. En outre, les recettes non fiscales augmenteraient de 0,5% en moyenne par an de 2014 à 2017, après avoir enregistré une hausse exceptionnelle de 93,5% en 2013, reflétant la reprise des ventes des licences de pêche et la compensation de l'Union européenne. Quant aux dons, ils s'inscriraient en hausse de 8,9% en moyenne par an, en passant de 40,0 milliards en 2013 à 51,0 milliards en 2017.

Pour soutenir l'objectif des recettes dans le budget de 2013, les mesures à mettre en œuvre sont relatives, notamment au renforcement des capacités des régies fiscales et le contrôle rigoureux des exonérations douanières à l'importation de riz, de sucre, de gasoil et de farine de blé. D'autres initiatives seront également poursuivies pour promouvoir la mobilisation des recettes en 2013. Il s'agit notamment de l'enregistrement dans l'Unité des Grands Contribuables de tous les commençants dont le chiffre d'affaires annuel à l'importation ou à l'exportation est au-dessus de 40 millions de FCFA.

S'agissant des dépenses publiques, les réformes visent notamment, la modernisation et l'amélioration de la gestion financière à travers, entre autres, la mise en place du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques. L'évolution de dépenses totales et prêts nets serait marquée par un effort de maîtrise de celles-ci. En effet, les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 4,2% en moyenne par an.

Au total, la mise en œuvre du programme pluriannuel 2013-2017 se traduirait, d'une part, par une baisse de du taux de pression fiscale qui passerait de 9,1% en 2013 à 8,6% en 2017 et, d'autre part, par une maîtrise des dépenses totales en termes de PIB. Ces dépenses totales passeraient de 19,4% du PIB en 2013 à 17,9% en 2017. Cette évolution serait en rapport avec les résultats issus de la réforme de l'administration publique, notamment l'impact du recensement biométrique qui contribuerait à une meilleure maîtrise de la masse salariale.

S'agissant de la dette publique totale, la Guinée-Bissau a atteint le point d'achèvement en décembre 2010 et mène actuellement les discussions avec les créanciers bilatéraux pour le bénéfice effectif des allègements y relatifs, après avoir obtenu les allègements du Club de Paris.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme pluriannuel de convergence 2013-2017 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques.

- Cohérence entre les programmes

Le programme est cohérent avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des critères de convergence est marqué par une amélioration continue sur toute la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, selon les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés.

- Pertinence des hypothèses

Les projections macroéconomiques font ressortir une croissance du PIB réel de 4,7% en moyenne par an sur la période du programme pluriannuel de convergence. Cet objectif de croissance serait difficile à réaliser dans un contexte marqué par des incertitudes sociopolitiques. Les perspectives économiques en Guinée-Bissau seraient tributaires de la consolidation de la stabilité sociopolitique ainsi que de la capacité des autorités à mener à terme les réformes engagées dans les secteurs tels que l'énergie et l'Administration. Particulièrement, pour les années 2013 et 2014, la réalisation des prévisions serait fortement liée au bon déroulement des élections prévues en 2013 et à la reprise de la coopération avec les partenaires financiers.

Au niveau des finances publiques, le programme vise l'assainissement à travers l'amélioration de la gestion financière, la modernisation de l'administration publique, la consolidation de la politique fiscale et la soutenabilité de la dette publique. Toutefois, le profil du taux de pression fiscale ne permet pas de présager une soutenabilité des finances publiques. Cette situation rend précaires les résultats projetés pour l'année 2013, marqués par le respect des quatre critères de premier rang, en particulier le solde budgétaire de base. Ces résultats ne seraient réalisables qu'au prix d'une contraction des dépenses courantes.

Pour contenir les risques éventuels liés aux difficultés d'une bonne maîtrise des dépenses, comme indiqué dans le programme pluriannuel, le pays devrait fournir des efforts exceptionnels en matière de recouvrement de recettes fiscales.

#### **2.4.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

Il ressort de l'évaluation du programme pluriannuel 2013-2017 que la Guinée-Bissau respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission recommande au Conseil des Ministres son adoption. Afin de consolider le cadre macroéconomique et les conditions de convergence, les Autorités devraient :

- restaurer la stabilité sociopolitique et la sécurité pour favoriser la reprise de la coopération et des activités économiques;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques par :

- le renforcement des capacités des régies financières pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes budgétaires ;
- l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale.

## GUINEE-BISSAU:

ANNEE	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u></b>						
<b>Premier rang</b>						
<b>Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme &gt;=0)</b>	-1,8	1,0	1,3	1,1	-4,	-4,0
<b>Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme &lt;=3%)</b>	10,4	-1,6	2,2	5,3	1,8	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	146,1	157,4	145,0	38,7	36,5	34,1
Arriérés de paiement :	11,4	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	11,4	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Second rang</b>						
<b>Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme &lt;= 35%)</b>	96,4	75,6	79,2	77,2	55,5	52,2
<b>Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme &gt;= 20%)</b>	7,7	5,3	1,5	3,4	11,1	10,4
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-7,8	-13,0	-10,1	-4,2	-10,6	-7,7
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	5,5	6,8	8,0	8,7	9,1	9,1
<b>2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u></b>	3,2	3,0	3,5	5,3	2,5	3,8

## 2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2012, l'activité économique a été affectée par les effets des crises sécuritaire et institutionnelle auxquelles est confronté le pays depuis le second trimestre. Il en est résulté une contraction de l'activité économique de -1,5% contre 2,7% en 2011. Les secteurs économiques les plus touchés ont été les secteurs secondaire et tertiaire. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de tensions inflationnistes dues essentiellement au renchérissement des produits alimentaires en rapport avec la baisse de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2011/2012 et la perturbation des circuits de distribution des produits. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 5,7%.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction des déficits budgétaires en rapport avec une baisse des dépenses, du fait de la limitation des moyens de financement. Le déficit global serait à 0,6% du PIB contre 3,6% en 2011.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant ressortirait à 4,3% du PIB en 2012 contre 10,3% en 2011. L'amélioration de ce solde s'expliquerait principalement par la progression des exportations d'or et de coton.

La situation monétaire se caractériserait par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. L'accroissement du crédit intérieur étant plus fort que le recul des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire augmenterait de 5,1% pour s'établir à 1.567,3 milliards à fin décembre 2012.

En matière de convergence, le solde budgétaire de base et l'inflation ne seraient pas respectés parmi ceux du premier rang. Au titre du second rang, seul le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal serait respecté.

### 2.5.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2012, la croissance économique s'établirait à -1,5% contre 2,7% en 2011, du fait de la crise socio-politique. La crise a particulièrement affecté les secteurs secondaire et tertiaire.

La croissance du secteur primaire serait de 8,1% contre -1,3% en 2011. Cette performance a été portée par l'agriculture vivrière (riz et autres céréales), grâce à la bonne pluviosité et à la poursuite des efforts de l'Etat en faveur du secteur agricole, notamment les subventions aux intrants agricoles et le maintien des prix producteurs. Ainsi, la production du riz est attendue à 2,5 millions de tonnes contre 1,7 million pour la campagne 2011/2012 et celle du coton graine à environ 500 000 tonnes contre 445 303 tonnes en 2011. Toutefois, la croissance ralentirait dans la branche « élevage » en rapport avec les mauvaises conditions climatiques de la campagne agricole précédente.

Dans le secteur secondaire, la croissance serait de -2,2% contre 8,1% en 2011. Cette baisse s'expliquerait principalement par la contre-performance enregistrée dans les branches « BTP (-20%) », « Agroalimentaire-boisson-tabac (-13,0%) ». Au niveau du BTP, la chute est liée à l'arrêt de la quasi-totalité des chantiers de l'Etat

suite à la suspension de la coopération avec la plupart des partenaires techniques et financiers. Ces mauvaises performances seraient atténuées par la bonne tenue de la branche textile, en progression de 35,0%, grâce à la bonne production du coton enregistrée en 2011. L'activité progresserait également au niveau des industries extractives, en liaison avec la bonne tenue de la production d'or en hausse de 7,4% pour atteindre 49,1 tonnes en 2012.

La contraction du secteur tertiaire serait de 8,8% contre une hausse de 3,8% en 2011. Toutes les branches seraient affectées, notamment les branches « autres services marchands non financiers », « commerce » et « services financiers » qui reculeraient de 15,0%, 10% et 10,0%, respectivement, contre 2,0%, 4,0% et 3,0% en 2011. Le commerce subirait le contrecoup des difficultés du BTP qui induiraient une chute des importations de matériaux de construction. De même, les services aux entreprises notamment, les activités d'ingénieries conseil, d'architecte et autres ont reculé, du fait des BTP. La crise a également affecté l'hôtellerie et la restauration en liaison avec la chute du nombre de visiteurs. Le nombre de visiteurs dans les établissements hôteliers au cours des sept premiers mois de l'année 2012 est ressorti à 8 097 contre 74 050 pour la même période en 2011. Ceci a entraîné des fermetures d'établissements (44 dont 7 à Bamako) et des pertes d'emplois.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 3,0 points, -0,4 point et -4,1 points, respectivement.

Du côté de la demande, le recul de l'activité économique serait lié à la baisse de la consommation et la chute des investissements. Cette baisse de la consommation proviendrait de la composante publique qui chuterait de 12,0% contre 3,8% en 2011. Cette situation est imputable à la crise institutionnelle, à la suspension de la coopération avec les partenaires techniques et financiers et à la nécessité pour l'Etat de financer des dépenses nécessaires à la résolution de la crise au nord du pays.

Quant aux investissements, ils se contracteraient de 67,7% et la chute concernerait les deux composantes. La baisse des investissements publics serait imputable à l'arrêt ou au ralentissement des grands chantiers entrepris par le Gouvernement.

Au plan des échanges extérieurs, les exportations progresseraient de 7,0% en rapport avec la performance des industries extractives et textiles. Quant aux importations, elles baisseraient de 8,0%, en liaison avec la baisse de la consommation et des investissements.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient de -1,2 point, -3,3 points et 3,0 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement intérieur brut, passerait de 19,9% à 16,6%.

Pour l'évolution des prix à la consommation, le niveau général des prix, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est projeté en hausse de 5,7% contre 3,0% en 2011, suite à la crise alimentaire consécutive à la mauvaise campagne agricole 2011/2012. En glissement annuel à fin septembre 2012, le taux d'inflation

s'établirait à 5,9% contre 2,6% un an plus tôt à la même période. Cette hausse est en rapport avec l'accroissement des prix au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer », « restaurant et hôtel » et « biens et services divers » notamment. Sur l'ensemble de l'année 2012 le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 5,7%.

Au niveau des finances publiques, avec la crise, un collectif budgétaire qui se traduit par l'ajustement des dépenses de l'ensemble des secteurs à l'exception des secteurs « sociaux » et de la « défense et sécurité » est en cours d'adoption à l'Assemblée.

Les recettes budgétaires progresseraient de 8,0% pour représenter 16,0% du PIB contre 15,5% en 2011. Cette croissance serait liée à la hausse des recettes fiscales et non fiscales qui croîtraient respectivement de 6,4% et 41,1% pour représenter 15,1% et 0,7% du PIB contre 14,7% et 0,7% en 2011. Cette évolution serait en rapport avec les efforts de recouvrement en l'absence de ressources extérieures. Les mesures concernent principalement une meilleure fiscalisation du secteur minier, le changement de la base taxable de certains produits et une révision des prix des produits pétroliers.

Les dons chuteraient en passant de 194 milliards en 2011 à 4,2 milliards en 2012, en rapport avec la suspension de la coopération avec les partenaires techniques et financiers du fait de la crise.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en baisse de 21,9% par rapport à 2011 et représenteraient 18,6% du PIB en 2012 contre 24,3% en 2011 du fait de la baisse sensible au niveau des dépenses d'investissement.

Les dépenses courantes enregistreraient une augmentation de 6,4% en 2012. La hausse serait portée par les dépenses de personnel et les transferts et subventions. Les dépenses de personnel progresseraient de 16,3% en liaison avec le démarrage du programme de recrutement de 5000 fonctionnaires chaque année. Quant aux transferts et subventions, leur hausse de 3,4% fait suite à l'accroissement des subventions aux intrants agricoles qui passeraient de 16,9 milliards en 2011 à 30 milliards en 2012 et à la prise en charge des personnes déplacées du fait de la crise. En revanche, les dépenses d'achat des biens et services ont reculé de 3,9%, en liaison avec l'insuffisance des ressources. Les dépenses d'investissement chuteraient de 67,7% en rapport avec l'arrêt des principaux chantiers de l'Etat.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une amélioration du déficit du solde global hors dons qui s'établirait à 0,6% du PIB contre 7,5% en 2011. Quant au déficit global, il ressortirait à 0,6% contre 3,6% en 2011.

S'agissant de la dette publique, son encours à fin 2012 représenterait 27,8% du PIB contre 29,1% en 2011.

Les transactions extérieures en 2012 se solderaient par un déficit de 40,9 milliards, en aggravation de 8,8 milliards par rapport au niveau estimé en 2011. Cette évolution découlerait d'une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, dont les effets seraient atténués par l'excédent du compte courant.

Le déficit du compte courant se situerait à 221,0 milliards en 2012 contre 518,8 milliards en 2011. Cette évolution résulterait d'une amélioration du solde du commerce de biens et services qui ressortirait excédentaire. L'excédent commercial proviendrait d'une forte progression des exportations d'or et de coton, conjuguée à un recul des importations des produits pétroliers et des acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires. Le déficit du compte courant, hors dons, se situerait ainsi à 4,3% du PIB contre 11,5% en 2011.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières chuterait, en passant de 486,7 milliards en 2011 à 180,1 milliards en 2012, en ligne avec la destruction des capitaux publics et privés, qui subirait les effets de la crise politico-militaire que vit le pays depuis le début de l'année 2012. Cette situation a, en effet, entraîné la suspension de la coopération financière internationale et l'aggravation du risque-pays. Aucun montant n'est attendu au titre des dons projets et des tirages sur prêts extérieurs en 2012. Les flux de capitaux privés connaîtraient également une baisse.

La situation monétaire se caractériserait par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur et un accroissement de la masse monétaire.

En effet, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires pourraient s'établir à 653,0 milliards à fin décembre 2012, en recul de 40,9 milliards par rapport à la même période de 2011, reflétant la baisse de 121,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, ceux des banques devant augmenter de 81,0 milliards.

Pour sa part, l'encours du crédit intérieur ressortirait à 961,9 milliards, en progression de 13,7% par rapport à la période correspondante de l'année 2011. La position nette créditrice du Gouvernement se détériorerait de 114,8 milliards, pour se situer à 88,4 milliards à fin décembre 2012, en liaison avec la hausse de 54,7 milliards de ses engagements et la diminution attendue de 60,1 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. L'encours des crédits à l'économie resterait quasi-stable à 1.050,3 milliards.

La masse monétaire pourrait se situer à 1.567,3 milliards, en hausse de 5,1% par rapport à fin décembre 2011. Les dépôts en banques sont attendus en contraction de 0,4% tandis que la circulation fiduciaire augmenterait de 19,1%.

## 2.5.2 ETAT DE CONVERGENCE EN 2012

L'état de la convergence en 2012 se présenterait comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** se situerait à -0,7% contre -0,9% en 2011 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait** à 5,7% contre 3,0% en 2011 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 27,8% contre 29,1% en 2011 ;
- **Les arriérés de paiement :**

- **La non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté ;
- **La non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** serait à 39,0% contre 35,7% en 2011 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 17,4% contre 24,7% en 2011 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** serait à -4,3% contre -11,5% en 2011 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 15,1% contre 14,7% en 2011.

Au total, tous les critères de premier rang à l'exception du solde budgétaire de base et du taux d'inflation seraient respectés. Au titre de ceux du second rang, seul le critère relatif à la balance courante hors dons serait respecté en 2012.

#### **2.5.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017**

Le programme pluriannuel du Mali au titre de la période 2013-2017 est parvenu à la Commission le 30 octobre 2012. Il est une actualisation du programme 2012-2016 adopté par le Conseil des Ministres par Décision n°07/2012/CM/UEMOA du 10 mai 2012.

#### **Principaux Eléments du Programme**

Les principaux objectifs du programme sont :

- la réalisation d'un taux de croissance annuel moyen de 5,2% sur la période 2013-2017 ;
- le maintien d'un solde budgétaire de base positif sur toute la période du programme.

Cette croissance sera portée par l'ensemble des secteurs. Les taux de croissance moyens attendus des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 5,4%, 4,7% et 4,6%.

Au niveau du secteur primaire, la croissance sera tirée notamment par la production du riz et du coton, à travers le renforcement de la mécanisation du secteur agricole et la poursuite de la subvention aux intrants ainsi que des travaux d'aménagement de périmètres irrigués et le renforcement de l'irrigation.

Le secteur secondaire bénéficierait du dynamisme de la branche des industries agroalimentaires, boisson et tabac, de l'industrie textile et des BTP. Par ailleurs, le sous-secteur industrie sera renforcé par la restructuration et la mise à niveau des entreprises industrielles. Le secteur devrait bénéficier de la mise en œuvre du plan d'action 2013-2015 de la nouvelle Politique de Développement Industriel qui sera adoptée par le Gouvernement en 2013. Les principales actions inscrites dans ce plan comporte des travaux d'aménagement de zones industrielles dans plusieurs villes, la mise en place d'une usine de montage de véhicules automobiles, la réalisation de deux cimenteries et la construction d'une usine sidérurgique.

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance moyen de 4,6% qui serait soutenu par la branche «commerce» et la branche «transports et télécommunications » avec l'arrivée d'un troisième opérateur de téléphonie.

Au titre des finances publiques, des mesures seront adoptées pour augmenter les recettes et maîtriser l'évolution des dépenses. Au titre des recettes, deux sortes de mesures sont prévues pour les améliorer. Il s'agit notamment des:

- mesures fiscales et douanières (réduction progressive des exonérations, mise en place d'une stratégie d'ajustement des prix de l'énergie, amélioration de la fiscalité des sociétés minières, mise en œuvre du programme de transition fiscale), rationalisation de la gestion de la TVA et élargissement de l'assiette et du champ des droits d'accises et renforcement du recouvrement et du contrôle fiscal ;
- mesures administratives que sont le renforcement des capacités de la synergie et l'interconnexion entre les administrations fiscale, domaniale et douanière, la poursuite de l'informatisation, du développement de la communication interne et externe, la dynamisation de la cellule de politiques fiscales et le renforcement du partenariat avec le secteur privé etc.

Pour la maîtrise des dépenses publiques, les mesures envisagées visent à :

- améliorer la gestion des investissements publics par : (i) le renforcement des capacités en matière d'évaluation a priori des faisabilités techniques, économiques et financières des projets d'investissement ; (ii) l'amélioration progressive des procédures de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- consolider les progrès en matière de gestion des finances publiques, notamment en matière de crédibilité et d'exhaustivité du budget, de préparation des lois de finances dans le cadre de la mise en œuvre du (PAGAM-GFP II) ;
- transcrire le nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA ;
- mettre en place progressivement le Compte unique du Trésor à la BCEAO ;
- poursuivre le déploiement de la nouvelle application comptable intégrée du Trésor AICE

En matière de politique de la monnaie et du crédit, il est proposé :

- de poursuivre l'assainissement du portefeuille des banques. A ce niveau, un plan de restructuration de la Banque de l'Habitat du Mali, assorti d'un plan d'actions détaillé, est en cours d'exécution avec le soutien de la Banque Mondiale ;
- d'inciter la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) à poursuivre le recours à l'appel public à l'épargne et à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Micro-finance (SNMF) adoptée en 2008 ;

## **Evaluation Technique du Programme**

- **Présentation du Programme**

Le cadre de présentation du programme pluriannuel 2013-2017 du Mali est conforme au canevas type d'élaboration des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice de mesures.

- **Cohérence des programmes**

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la loi de Finances gestion 2013. Il est aussi cohérent avec les grandes orientations du programme économique et financier avec le FMI.

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Le profil des critères de convergence est marqué par une amélioration continue sur la période du programme. La convergence à l'échéance 2013 est envisagée.

- **Conformité par rapport aux objectifs du Pacte de convergence**

Suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013, horizon de convergence du Pacte et sur toute la période du programme.

- **Pertinence des hypothèses.**

Les projections du présent programme ne traduisent pas suffisamment la situation de référence qu'est l'année 2012, marquée par une crise sociopolitique. Elles se rapportent à l'hypothèse d'une reprise économique en 2013, dans un cadre sociopolitique apaisé.

Dans ce contexte, la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 5,2% par an sur toute la période du programme, soutenu par l'ensemble des secteurs est vraisemblable. Les résultats des dernières années ainsi que les potentialités de l'économie malienne rassurent sur les taux de croissance projetés. Le soutien de l'Etat à travers la poursuite de la politique de subvention aux intrants, des aménagements et le renforcement de la mécanisation du secteur agricole constituerait un stimulant à la croissance des activités du secteur primaire avec un taux moyen de 5,4%. Quant aux secteurs secondaire et tertiaire leurs taux de croissance moyens de 4,7% et 4,6% seraient soutenus notamment par les branches

« industrie agroalimentaire, boisson, tabac » « industries extractives et textiles », « électricité et eau » et les « BTP » d'une part et celles du « commerce » et « transports et télécommunications » avec l'arrivée du troisième opérateur d'autre part.

Ces perspectives seraient favorisées par la mise en œuvre du plan d'action 2013-2015 de la nouvelle Politique de Développement Industriel (PDI) qui sera adopté en 2013 et par le sous-secteur « industrie » qui sera renforcé par la mise à niveau d'au moins vingt entreprises industrielles pour un coût de 7,437 milliards.

Du côté de l'inflation, le soutien envisagé au profit de l'agriculture vivrière devrait favoriser une maîtrise des prix à la consommation. Il serait indiqué que l'Etat prenne les dispositions pour mieux suivre les comportements des commerçants pour protéger la population contre l'inflation.

Au niveau des finances publiques, il est réaliste d'envisager, comme indiqué dans le programme, une situation budgétaire favorable au respect des conditions de convergence. Ce résultat est fondé sur une croissance moyenne des recettes de 10,2% par an liée à l'hypothèse d'élargissement de la base taxable et de la mise en application des réformes de la TVA sur le secteur minier. Ainsi, le taux de pression fiscale estimé à 15,1% en 2012 contre 14,5% en 2011, s'inscrirait dans une tendance d'amélioration continue pour se situer à 16,8% en 2017. De ce fait, les projections relatives au solde budgétaire de base se réaliseraient sous l'hypothèse de la poursuite de la politique de maîtrise des dépenses courantes.

En matière d'endettement, la situation présentée montre un effort continu de réduction de l'encours de la dette publique. Cependant, de légères hausses du taux d'endettement seraient constatées entre 2013 et 2015, avec un maximum de 32,8% en 2015. De ce point de vue, le niveau de la dette demeurerait soutenable sur la période du programme.

Dans l'ensemble, la réalisation du présent programme dépend à l'évolution favorable de la situation sociopolitique actuelle. L'ensemble des performances prévues suppose la fin de cette crise et le retour des financements extérieurs.

#### **2.5.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le programme pluriannuel du Mali au titre de la période 2013-2017 montre que le pays respecterait les quatre critères de premier rang sur toute la période du programme, en particulier en 2013, horizon de convergence, au prix d'une forte contraction des dépenses d'investissement. Le programme reste globalement conforme aux objectifs du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

En vue de favoriser la réalisation effective des objectifs du programme et de maintenir durable le respect des critères de convergence, les Autorités maliennes devront notamment :

- œuvrer à restaurer, avec l'assistance de la communauté internationale, un climat socio politique apaisé favorable à la résolution de la crise du pays ;

- poursuivre le soutien au secteur agricole afin d'accroître la production vivrière pour lutter contre l'inflation et diversifier les produits d'exportation ;
- renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires afin d'atteindre la norme communautaire du taux de pression fiscale ;
- maîtriser les dépenses courantes, notamment celles relatives aux transferts et subventions.

**MALI:**

<b>ANNEE</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>1- INDICATEURS DE CONVERGENCE</b>					
<b>Premier rang</b>					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	0,4	-0,3	-0,9	-0,7	0,2
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	2,2	1,2	3,0	5,7	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) ( norme <= 70%)	25,0	26,0	29,1	27,8	30,3
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	15,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	15,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	00	0,0	0,0
<b>Second rang</b>					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	34,2	34,0	35,7	39,0	35,7
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	23,0	25,0	24,7	17,4	18,7
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-8,5	-13,8	-11,5	-4,3	-5,2
Taux de pression fiscale (en %) (norme>=17%)	14,7	14,6	14,7	15,1	15,6
<b>2- TAUX DE CROISSANCE</b>	5,0	5,8	2,7	-1,5	4,8

## 2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2012, l'activité économique se caractériserait par une accélération de la croissance du PIB réel, qui ressortirait à 11,64% contre 2,1% en 2011 en rapport avec la mise en exploitation du pétrole et la reprise de la production agricole après le déficit de la campagne agricole 2011/2012. Cette croissance se déroulerait dans un contexte de forte décélération des prix à la consommation, en dépit de la crise alimentaire liée au déficit agricole de l'année précédente. Le taux d'inflation annuel moyen, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation à Niamey, s'établirait autour de 0,6% contre 2,9% en 2011.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires, liée principalement à un accroissement important des dépenses. Le solde global s'établirait à -6,3% du PIB nominal contre -0,5% en 2011.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant représenterait 22,3% du PIB contre 22,7% en 2011.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresserait de 27,7% pour se situer à 780,5 milliards à fin décembre 2012.

En matière de convergence, six (06) critères dont les quatre de premier rang seraient respectés en 2012. Les deux critères de second rang qui ne seraient pas respectés concernent le déficit courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal et le taux de pression fiscale.

### 2.6.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2012, le taux de croissance de l'économie se situerait à 11,6% contre 2,1% en 2011. Cette accélération s'expliquerait principalement par l'exploitation de la production pétrolière et le rebond de la production agricole après le déficit de la campagne 2011/2012.

L'activité économique du secteur primaire afficherait une hausse de 10,5% après avoir enregistré une baisse de 3,0% en 2011. Cette évolution serait essentiellement imputable à la production agricole qui progresserait de 15,0%, suite à des conditions climatiques favorables. L'élevage progresserait de 3,0% contre 6,0% en 2011. Il serait affecté principalement par le déficit fourrager lié à la mauvaise répartition pluviométrique en 2011. De même, l'exploitation forestière et la pêche croîtraient respectivement de 2,9% et 2,5%.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance ressortirait à 35,7% contre 4,2% en 2011. Cette évolution serait essentiellement imputable à l'exploitation pétrolière. Ainsi, l'extraction du pétrole brut entraînerait une hausse de 75,4% de l'ensemble

---

<sup>4</sup> Ce taux sera révisé pour tenir compte principalement d'une production pétrolière de 12000 barils/jour au lieu de 20000 barils/jour prévus.

des activités extractive. La valeur ajoutée issue de la raffinerie du pétrole contribuerait à impulser une progression de 36,8% à la branche «activités de fabrication» et la branche énergie connaîtrait une hausse de 11,2% en rapport avec l'augmentation des capacités de production de la société chargée de la production et distribution de l'énergie électrique. Quant aux activités de la branche « construction», elles augmenteraient de 4,1% sous l'effet des travaux d'infrastructures.

La croissance dans le secteur tertiaire demeurerait dynamique. Elle ressortirait à 6,5% contre 6,9 en 2011. Elle serait principalement tirée par la branche « transport » qui augmenterait de 22,8% en liaison avec le développement des activités de transports pétroliers. Les autres branches bénéficieraient également de la situation favorable liée à l'exploitation minière. Ainsi, les « postes et communications » et les « activités financières » enregistreraient des hausses de 6,1% et 5,8%, respectivement.

Au total, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire, tertiaire s'établiraient respectivement à 4,5 points de pourcentage, 4,1 points et 3,0 points.

Du côté de la demande, la croissance économique résulterait essentiellement de la hausse des investissements et des exportations. Les investissements enregistreraient une hausse de 26,0% après une baisse de 13,5% en 2011. Cette progression proviendrait d'une augmentation de 21,9% de la FBCF privée induite par les achats de biens d'équipement d'AREVA et d'une hausse de 44,5% de la FBCF publique due aux travaux d'infrastructures entrepris par l'Etat dans le domaine des routes et des programmes sociaux.

Quant à la consommation finale, elle s'inscrirait en hausse de 3,9% contre 6,9% en 2011. Ce ralentissement s'expliquerait par le comportement de ses deux composantes. La consommation finale des administrations publiques progresserait de 4,1% après une hausse de 12,8% en 2011 en rapport avec la baisse des dépenses de fonctionnement et de transferts. Dans le même temps, la consommation finale privée afficherait une croissance de 3,9% contre 5,6% un an auparavant sous l'effet de la baisse des revenus des ménages suite au déficit de la campagne agricole 2011/2012.

S'agissant des échanges extérieurs, ils se caractériseraient par une hausse de 24,3% des exportations en rapport avec la mise en exploitation du pétrole et une progression de 9,5% des importations du fait des importants investissements effectués dans la période.

Globalement, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur s'établiraient respectivement à 9,6 points de pourcentage 3,2 points et -1,2 point.

En ce qui concerne l'évolution des prix à la consommation, le niveau général des prix, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est projeté à 0,6% contre 2,9% en 2011, en dépit de la crise alimentaire consécutive à la mauvaise campagne agricole 2011/2012. Les mesures prises par le Gouvernement et relatives à la vente des céréales à prix modérés, la distribution gratuite des vivres aux

populations vulnérables exposées à la forte insécurité alimentaire ont permis de contenir l'inflation. En glissement annuel à fin septembre 2012, le taux d'inflation s'établirait à 0,4% contre 3,0% un an plutôt à la même période.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une aggravation des déficits budgétaires liée principalement à un accroissement important des dépenses. Le déficit global hors dons ressortirait à 15,9% du PIB contre 7,7% en 2011. Dans le même temps, le solde global rapporté au PIB passerait de -0,5% en 2011 à -6,3%.

Les recettes totales progresseraient de 6,5% pour se situer à 15,9% du PIB en rapport avec une hausse des recettes non fiscales qui représenteraient 1,3% du PIB contre 0,6% en 2011. Elles seraient essentiellement tirées par les dividendes des sociétés minières. Les recettes fiscales afficheraient une progression de 2,2%. Cette faible progression est liée à la baisse du recouvrement des impôts sur le commerce extérieur de 34,2% en rapport avec l'arrêt de l'importation de certains produits pétroliers, la réduction du trafic par le port de Cotonou, la baisse de la taxe spéciale de réexportation de certains produits de 10% à 5% en 2012 et les conséquences des troubles sociopolitiques survenues en Lybie.

De même, les dons enregistreraient une hausse importante en ressortant à 9,7% du PIB nominal contre 3,8% l'année précédente suite au bon déroulement du processus de transition politique et la reprise des relations avec la communauté financière internationale. Cette situation se concrétiserait par un renforcement des dons budgétaires et une reprise des dons projets pour soutenir notamment, l'exécution des investissements effectués en faveur des populations les plus défavorisées.

Dans la même période, les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 60,1% pour représenter 31,9% du PIB. Cette tendance serait principalement imputable aux dépenses d'investissement qui ressortiraient à 18,8% du PIB contre 6,9% en 2011. Elle serait soutenue par l'évolution favorable des dons et se traduirait par un accroissement considérable de ses deux composantes, à savoir les dépenses en capital financées sur ressources intérieures et celles financées sur ressources extérieures.

Quant aux dépenses courantes, elles régresseraient de 6,8% en raison de la baisse des dépenses de fonctionnement et de « transferts et subventions ». Ces dépenses diminueraient, respectivement de 16,5% et 9,3% du fait d'un ajustement des crédits prévus dû à l'insuffisance des ressources fiscale. Par contre, les dépenses de personnel croîtraient de 4,3% en rapport avec la poursuite des recrutements à la Fonction Publique. Les dépenses relatives aux paiements des intérêts de la dette s'inscriraient dans une tendance haussière pour se situer à 17,1 milliards de francs CFA contre 10,2 milliards en 2011.

Pour ce qui est de la dette, l'encours de la dette publique est estimé à 700,2 milliards contre 585,4 milliards à fin 2011. Par rapport au PIB, il représenterait 23,7% contre 20,4% en 2011. Cette évolution se justifierait principalement par une mobilisation accrue de ressources extérieures en vue de soutenir principalement les travaux d'infrastructures. La dette intérieure estimée à 97,0 milliards représenterait 13,9% du total de la dette.

Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 131,8 milliards en 2012, après un déficit de 27,4 milliards en 2011. Cette évolution résulterait d'une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant l'aggravation du déficit courant.

Le déficit du compte courant augmenterait pour atteindre 795,3 milliards en 2012. Cette orientation résulterait d'une détérioration du solde du commerce de biens, des services et revenus nets, malgré l'amélioration des transferts courants nets. L'évolution de la balance commerciale traduirait une forte progression des importations portées par les produits alimentaires pour faire face à la crise alimentaire, et les biens d'équipement, en dépit de la baisse des importations de produits pétroliers. Cette évolution a été atténuée par la hausse des exportations du fait d'une accélération des ventes d'uranium et d'or, ainsi que du démarrage de la commercialisation de produits pétroliers issus de la Société de Raffinage de Zinder<sup>5</sup>. S'agissant de la hausse des importations, elle est imputable aux produits alimentaires et autres biens de consommation courante, en ligne avec la gestion de la crise alimentaire née du déficit de la campagne agricole 2011/2012. Les importations des biens d'équipement maintiendraient également leur tendance haussière, en raison de la poursuite des travaux d'exploration minière et pétrolière. Dans ces conditions, le déficit courant, hors dons, se situerait à 25,5% du PIB en 2012 contre 24,6% un an auparavant.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est prévu en hausse pour atteindre 927,0 milliards contre 655,0 milliards en 2011, traduisant une nette amélioration de la mobilisation des appuis financiers extérieurs à l'Etat, dont les effets seraient atténués par le recul des investissements directs étrangers.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire.

La position extérieure nette des institutions monétaires est attendue en hausse de 131,8 milliards pour ressortir à 395,3 milliards à fin décembre 2012 contre 263,5 milliards un an plus tôt.

L'encours du crédit intérieur s'inscrirait en hausse de 68,6 milliards ou 16,4% pour s'établir à 487,0 milliards à fin décembre 2012. La position nette débitrice du Gouvernement devrait s'améliorer de 8,2 milliards pour ressortir à 7,6 milliards. L'encours des crédits à l'économie pourrait s'établir à 479,4 milliards, en hausse de 19,1% par rapport à leur niveau de décembre 2011, en liaison avec l'augmentation attendue de 74,3 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires serait essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, des transports et du commerce général.

La masse monétaire enregistrerait une augmentation de 27,7% pour s'inscrire à 780,5 milliards à fin décembre 2012. Cette hausse de la liquidité globale pourrait se

---

5 Cette raffinerie a une capacité de 20.000 barils/jr, qui représente trois fois les besoins nationaux en produits pétroliers raffinés. A cet égard, les deux tiers (2/3) de la production seraient destinés à l'exportation. Selon les dernières prévisions disponibles, les exportations de produits pétroliers atteindraient 200,0 milliards en 2012.

traduire par un accroissement de 31,9% de la circulation fiduciaire et de 24,3% des dépôts en banques.

## 2.6.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à 0,3% contre 0,0% en 2011 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de 0,6% contre 2,9% en 2011 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 20,3% contre 19,3% ;
- **Les arriérés de paiement :**
  - **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion courante** serait respectée en 2012 ;
  - **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion courante** serait respectée en 2012 ;

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 29,9% en 2011 à 27,9% en 2012 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** se situerait à 48,4% contre 23,9% en 2011 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts officiels sur PIB nominal** s'établirait à -25,5% contre -24,6% en 2011 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 14,4% contre 16,2% en 2011.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie nigérienne en 2012 montre que les quatre critères de premier rang seraient respectés. Les critères de second rang respectés seraient ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements publics financés sur ressource internes.

## 2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017

Le programme pluriannuel du Niger au titre de la période 2013-2017 est parvenu à la Commission le 31 octobre 2012. Il est soumis à la Commission, conformément aux

dispositions du Règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant modalités de mise en œuvre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

### **Principaux Eléments du Programme**

Pour la période 2013-2017, les objectifs de politique économique du Gouvernement nigérien s'inscriraient dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015), conçu en vue d'assurer une coordination et une gestion plus efficace des politiques publiques. La mise en exécution de ce plan devrait porter sur la réalisation des objectifs suivants :

- la poursuite du programme économique et financier avec le FMI ;
- la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois ;
- l'accélération de la mise en œuvre des réformes des finances publiques ;
- le renforcement des capacités de l'administration ;
- la maîtrise de l'eau et le développement de l'irrigation à l'effet de réduire la dépendance de la production agricole des aléas climatiques ;
- la maîtrise de la croissance démographique ;
- l'accès équitable aux services sociaux de qualité ;
- le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables et la réduction des inégalités ;
- le développement des infrastructures ;
- l'observance d'une gouvernance de qualité ;
- la poursuite des réformes favorables au processus d'intégration et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

La réalisation de ces objectifs devrait se traduire par la stabilité du cadre macroéconomique, une amélioration continue des critères de convergence, une réduction sensible du profil de la pauvreté et une amélioration des indicateurs pour l'atteinte des OMD. Pour ce faire, le taux de croissance annuel moyen se situerait à de 6,7% sur la période 2013 – 2017. Outre le secteur rural qui constitue le moteur traditionnel de la croissance, cette dynamique de l'économie serait impulsée par les secteurs minier et pétrolier avec l'exploration pétrolière et la mise en valeur du site d'IMOURAREN. Les secteurs des infrastructures et des transports contribueraient également à conforter la croissance économique.

En matière d'inflation, la période sous revue serait marquée par une évolution modérée des prix en rapport avec les bonnes perspectives de production agricole dues à l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Dans ce cadre, l'Etat continuera à veiller à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante. Il prendra les dispositions nécessaires pour la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire, le développement des banques céréalères et l'application des recommandations formulées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire commune.

Dans le domaine des finances publiques, il est attendu une amélioration continue du solde budgétaire de base en rapport avec la prise de mesures visant à optimiser les

recettes fiscales et à maîtriser la progression des dépenses courantes. En matière de recettes les actions envisagées porteraient notamment sur l'accroissement des ressources internes à travers le renforcement des capacités de structures de recouvrement, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière, l'informatisation des services, l'achèvement des réformes des services du Ministère en charge des finances et la mobilisation des ressources supplémentaires liées à l'exploitation du pétrole et du nouveau gisement d'uranium et de la mise en œuvre des plans d'actions de la DGI et de la DGD. Ainsi, sur la période 2013 – 2017, les recettes fiscales s'accroîtraient de 11,3% en moyenne par an et entraîneront un rythme de progression aux recettes budgétaires de 9,3% en moyenne annuelle. Par ailleurs les dons projets contribueraient à renforcer les ressources intérieures en augmentant sur la période de 5,6% en moyenne annuelle.

Les dépenses publiques seront principalement engagées au profit des secteurs prioritaires du PDES (infrastructures, éducation, santé, développement rural). De ce fait, elles seraient encadrées par des orientations précises Cette démarche devrait se traduire durant la période du programme par une progression annuelle moyenne de 0,5% de dépenses courantes et de 8,0% des dépenses d'investissements.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique, le Gouvernement observera une politique prudente de la gestion de la dette en faisant essentiellement recours aux financements concessionnels et en ne contractant ou ne garantissant que des emprunts comprenant un élément don d'au moins 35% afin de préserver les acquis de l'IADM. Il s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiement et à apurer une partie du stock existant. Suivant les projections des récents travaux menés sur la stratégie d'endettement, le taux d'endettement du Niger estimé 20,3% en 2012, passerait à 29,5% en 2015 pour se fixer à 26,9% en 2017.

S'agissant des échanges extérieurs, le Gouvernement nigérien envisage de réduire considérablement la facture d'importation pétrolière. La progression des importations sera globalement limitée à un rythme annuel moyen de 8,6%. De même, l'évolution des exportations connaîtraient une progression annuelle moyenne de 21,6%. Ainsi, le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons rapporté au PIB serait réduit progressivement en passant de 21,6% en 2013 à 11,5% en 2015 et à 7,9% en 2017.

Pour ce qui est de la politique monétaire et du crédit, l'objectif consistera à poursuivre la mise en œuvre de la politique monétaire communautaire et prudente compatible avec les objectifs de relance des activités économiques et de la stabilité des prix. Pour accompagner cette politique, l'Etat se désengagera progressivement du secteur bancaire, participera au renforcement du marché monétaire et du marché financier régional de manière à favoriser l'accès du secteur privé aux ressources afin de financer les investissements. La masse monétaire progresserait de 17,7% en moyenne sur la période, traduisant une consolidation des avoirs extérieurs nets et un bon comportement des crédits à l'économie.

Enfin, pour atteindre les objectifs macro-économiques ci-dessus indiqués les réformes seront poursuivies et renforcées, notamment dans les domaines des finances publiques, du secteur financier, du développement rural, de la santé, de

l'éducation, des transports, des infrastructures, de l'énergie et des ressources naturelles. En plus, d'importantes mesures seront prises pour conforter le tissu économique national et améliorer sa compétitivité. Pour ce faire, des actions seront entreprises dans le sens de promouvoir le Partenariat-Public-Privé, de mettre en œuvre la charte des petites et moyennes entreprises, de renforcer le dispositif institutionnel de mise en œuvre du programme de promotion d'entrepreneuriats, d'améliorer les indicateurs du « doing business », d'élaborer des normes nationales sur certains produits, de canaliser les capitaux des Nigériens de l'étranger vers des actions de lutte contre la pauvreté, de poursuivre les réformes pour assainir le climat des affaires et de rendre opérationnelles les structures régionales de la qualité créées lors de la mise en œuvre du Programme Qualité

## **Evaluation technique du Programme**

- **Présentation du Programme**

Le Programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels.

- **Cohérence du programme**

Le programme dans ses orientations, est cohérent avec les objectifs du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et ceux de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP).

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Les critères relatifs à la pression fiscale et au déficit extérieur courant seraient les deux à enregistrer une amélioration continue, conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

- **Conformité par rapport aux objectifs de convergence**

Suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013. Cependant, pour les critères de second rang, ceux relatifs au déficit extérieur courant et au taux de pression fiscale afficheraient des résultats non conformes aux normes communautaires.

- **Pertinence des hypothèses**

L'exploitation des potentialités minières dont regorge le Niger conjuguée à l'application de réformes structurelles et sectorielles adéquates, notamment une politique de maîtrise de l'eau susceptible de conforter de manière durable la production agricole, constituent des gages pour relever le niveau de la croissance économique et réaliser des performances appréciables dans différents domaines.

De ce point de vue, la réalisation d'un taux de croissance économique moyen de 6,7% sur la période 2013–2017 est réalisable au regard de l'élan amorcé en 2012,

avec le début de l'exploitation pétrolière. L'application de la politique de développement de l'irrigation envisagée dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social permettrait à l'agriculture d'enregistrer une croissance moyenne de 7,6% par an dans la période sous revue et d'impulser au secteur primaire un dynamisme régulier en rupture avec les évolutions erratiques constatées durant les années précédentes.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours de l'année 2012 témoigne d'un réel effort de maîtrise de l'inflation, dans un contexte de crise alimentaire. Cette tendance pourrait être maintenue durant la période du programme étant donné l'importance accordée à la production vivrière et les autres mesures destinées à renforcer la base de la production agricole, notamment à travers l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

Au plan des finances publiques, l'objectif d'accroître le taux de pression fiscale et de respecter la norme communautaire en 2015 est réalisable au regard des résultats affichés les années précédentes. En 2011 ce critère s'est situé à 16,2% avant de ressortir à 14,4% en 2012. Son évolution erratique pourrait être mieux maîtrisée par un renforcement des recettes fiscales. De ce fait, les réformes envisagées dans le présent programme devraient être mises en application et permettre un accroissement annuel des recettes fiscales d'au moins 13,4% en moyenne, comme prévu. Cette performance est vraisemblable dans la mesure où la hausse des recettes fiscales a été en moyenne de 16,9% par an durant la période 2008-2012.

Du côté des dépenses, il convient de reconnaître que le programme s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses courantes. Cette option serait difficilement réalisable au regard de l'évolution de ces mêmes dépenses, les années précédentes. En effet, suivant les projections du programme, les dépenses courantes augmenteraient de 5,5% en moyenne par an en rapport avec une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et des transferts et subventions. La réalisation de ce profil de dépenses suppose que la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement et des transferts et subventions opérée au courant de l'année 2012, en raison de l'insuffisance des ressources intérieures, soit maintenue sur toute la période sous revue.

Pour ce qui est de la dette publique, l'Etat nigérien a mis en place une stratégie d'endettement qui rassure par rapport à la nécessité de procéder à un suivi de l'accroissement continu du taux d'endettement de 24,1% en 2012 à 30,1% en 2016. Bien que cette hausse se justifie du fait des besoins d'investissements, il convient de préserver les acquis tirés des différentes initiatives d'allègement de la dette extérieure et d'encadrer l'évolution de la dette intérieure.

S'agissant des échanges extérieurs, le critère relatif au solde extérieur courant s'améliorerait de manière continue sur toute la période, reflétant ainsi l'impact progressif de l'exploitation minière, particulièrement le pétrole. Cette amélioration projetée de -21,5% du PIB nominal en 2013 à -7,8% en 2017 semble très rapide, étant donné le niveau des importations qu'entraîneraient les investissements prévus.

Dans l'ensemble, les objectifs contenus dans le programme permettraient au Niger de respecter les conditions de convergence à l'horizon 2013 et de les conforter les

années suivantes. Toutefois, les réformes et politiques envisagées devraient être réalisées. En plus, une attention particulière devrait être accordée à la mobilisation des recettes fiscales et des dons prévus de sorte à prendre en charge les risques de dérapage sur les dépenses courantes et les contraintes liées aux dépenses d'investissements.

#### **2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Niger respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission juge le programme conforme aux objectifs du Pacte et recommande son adoption au Conseil des Ministres.

Toutefois, pour conforter le processus de convergence décrit par le programme les autorités nigériennes seraient invitées à :

- mettre en œuvre les projets inscrits dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social, particulièrement les actions portant sur la maîtrise de l'eau ;
- poursuivre et renforcer les efforts de maîtrise de l'inflation en mettant l'accent notamment sur les mesures susceptibles d'aider à accroître la production agricole et à assurer la sécurité alimentaire ;
- prendre les dispositions pour appréhender les effets directs et indirects du secteur minier, notamment pétrolier sur tous les compartiments de l'économie nationale et la situation des finances publiques ;
- mettre en place un plan d'action pour renforcer le niveau des recettes fiscales avec pour objectif le respect de la norme communautaire relative à la pression fiscale de manière soutenue ;
- prendre les dispositions nécessaires pour assurer une bonne maîtrise des dépenses courantes, principalement les dépenses de fonctionnement et les transferts et subventions.

**NIGER:**

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1- INDICATEURS DE CONVERGENCE</b>					
<b>Premier rang</b>					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-2,1	-0,4	0,0	0,3	0,5
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	4,3	0,9	2,9	0,6	2,0
Ratio de l'encours de la dette publique sur PIB (en%) ( norme <= 70%)	24,3	20,4	19,5	20,3	24,1
Arriérés de paiement :	0	0	0	0	0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs (en milliards)	0,0	0,0	0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieur(en milliards)	0,0	0,0	00	0,0	0,0
<b>Second rang</b>					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	27,3	28,5	32,4	33,0	32,4
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	47,7	27,7	23,9	48,4	41,8
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-24,7	-21,7	-24,6	-25,5	-22,6
Taux de pression fiscale (en %) (norme>=17%)	13,5	12,9	16,2	14,4	15,6
<b>2- TAUX DE CROISSANCE</b>	-07	8,2	2,1	11,6	6,0

•

## 2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2012, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 3,7% en 2012 contre 2,6% en 2011 sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. L'activité se déroulerait dans un contexte marqué par de tensions inflationnistes modérées. En effet, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,2% contre 3,4% en 2011.

Dans le domaine des finances publiques, la situation se caractériserait par une mobilisation satisfaisante des recettes budgétaires et une progression soutenue des dépenses. Ainsi, le déficit global se réduirait en s'établissant à 5,9% du PIB contre 6,6% en 2011.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements se détériorait en passant de 7,6% en 2011 à 8,0% du PIB en 2012, en relation avec essentiellement les détériorations notées au niveau de la balance des biens, des revenus et des services.

La situation monétaire se caractériserait par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire augmenterait de 6,9% pour se situer à 2907,5 milliards.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Sénégal en respecterait six (6) contre cinq (5) en 2011. Au titre des critères de premier rang, seul le critère clé, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ne serait pas respecté. Au niveau des critères de second rang, seul le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal ne serait pas respecté en 2012.

### 2.7.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2012, l'économie sénégalaise enregistrerait une légère reprise des activités tirée par la relance du secteur primaire, à travers le regain d'activité attendu dans le sous-secteur agricole. En revanche, les secteurs secondaire et tertiaire s'inscriraient en ralentissement en 2012. Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 3,7% en 2012 contre 2,6% en 2011.

Au niveau du secteur primaire, l'activité croîtrait de 8,9% en 2012 contre une baisse de 10,8% en 2011. Cette reprise serait portée par le sous-secteur agricole, marqué par une pluviométrie abondante et bien répartie, une distribution par les pouvoirs publics d'intrants agricoles (semences et engrais), mais également par la préservation de la situation phytosanitaire. Ainsi, l'activité du sous-secteur progresserait de 14,9% contre un recul de 21,6% en 2011.

La production vivrière progresserait de 9,8% contre une contraction de 10,3% en 2011, à la faveur notamment des hausses attendues des productions de riz, de maïs et de mil-sorgho. De même, l'agriculture industrielle, sévèrement affectée par la baisse de 59% de la production arachidière en 2011, devrait se renforcer de 28,4% en 2012 contre une baisse de 41,3% en 2011.

Au niveau du secteur secondaire, en dépit des effets positifs de l'amélioration de la fourniture d'électricité, l'activité enregistrerait un ralentissement avec un taux de croissance de 2,7% en 2012 contre 7,2% en 2011. La croissance a été tirée par les industries extractives qui progresseraient de 8,2% et la branche « eau et électricité » en progression de 9%. Cette performance serait atténuée par le ralentissement des « autres industries » et le repli des BTP et la branche de fabrication des produits agroalimentaires.

Quant au secteur tertiaire, il progresserait de 2,9% contre 4,0% en 2011. Cette évolution serait principalement portée par le commerce, les transports, les télécommunications et les services financiers. En effet, le sous-secteur du commerce serait en hausse de 3,7%, sous l'effet notamment de l'augmentation des importations de produits alimentaires de base, renforcée par la mauvaise campagne agricole 2011/2012, et la mesure d'assouplissement des conditions d'importations des véhicules. S'agissant des transports, ils sont attendus en hausse de 3% en 2012, marquant un net ralentissement imputable au transport ferroviaire ainsi qu'au transport aérien affecté par le repli des activités touristiques.

L'activité dans les services financiers serait soutenue par le dynamisme des services d'assurance et du crédit bancaire, en l'occurrence celui de court et moyen terme, devrait se traduire par une progression de 6% de la valeur ajoutée du sous-secteur, contre 11% en 2011. La croissance du secteur tertiaire serait toutefois atténuée par le repli des services d'hébergement et de restauration.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,1 point, 0,6 point et de 2,0 points.

Du côté de la demande, la consommation finale progresserait de 2,7% contre un repli de 1,6% en 2011. La FBCF augmenterait de 6,0% en 2012 contre 2,2% en 2011. Ce regain de croissance est attribuable principalement à la FBCF publique qui s'accroîtrait de 13,6% en 2012 sous l'impulsion des investissements dans le secteur de l'électricité contre une baisse de 1,9% l'année précédente.

Au niveau des échanges extérieurs, la demande serait marquée par une baisse en termes réels des exportations de biens et services de 2,6% et une hausse de 5,0% des importations.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 22,9% du PIB en 2012 contre 22,4% en 2011. De même, le taux d'épargne intérieure ressortirait à 12,0% contre 10,8% en 2011.

En ce qui concerne l'inflation, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,2% contre 3,4% en 2011. En effet, en glissement annuel sur les neuf premiers mois de l'année, le taux d'inflation moyen a été de 1,3% contre 3,6% à la même période de 2011. Cette situation est induite par la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », des « transports » et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer », respectivement de 2,0%, 2,4% et 1,7% contre des hausses de 7,6%, 4,9% et 0,1% pour la même période en 2011.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une mobilisation satisfaisante des recettes budgétaires et une progression soutenue des dépenses publiques. En effet, les recettes budgétaires devraient augmenter de 9,9% pour représenter 20,9% du PIB contre 20,2% en 2011. Cette évolution serait en rapport avec la hausse de 85,9% des recettes non fiscales en liaison avec principalement le recouvrement attendu de 42 milliards des redevances sur les appels téléphoniques entrants et dans une moindre mesure 7,2% des recettes fiscales ainsi qu'au recouvrement des redevances sur les télécommunications, l'amélioration escomptée du recouvrement des revenus du domaine, chiffré à 16,9 milliards pour 2012 contre une réalisation de 9,8 milliards en 2011. L'accroissement des recettes fiscales de 7,2% refléterait la performance des impôts directs, des taxes intérieures et des droits de douane. Ainsi, le taux de pression fiscale s'établirait à 19,1% en 2012 contre 19,0% en 2011.

En ce qui concerne les, elles augmenteraient de, Quant aux dons, ils s'inscriraient en forte hausse de 41,3% reflétant une amélioration tant au niveau des dons budgétaires que des dons en capital.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 8,9% pour s'établir à 29,7% du PIB contre 29,0% en 2011. Cette évolution est imputable essentiellement aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement effectuées sur ressources extérieures. En effet, les dépenses courantes augmenteraient de 7,5% sous l'impulsion notamment de la masse salariale en progression de 6,1% et des charges d'intérêt sur la dette publique qui augmenteraient de 18,9% par rapport à 2011. Cette augmentation est le fait essentiellement de l'accroissement des intérêts sur la dette intérieure qui passent de 44,7 milliards à 66 milliards en 2012.

Les dépenses d'investissement, tirées principalement par les dépenses d'investissement effectuées sur ressources extérieure, enregistreraient une hausse de 16,3%. Quant aux investissements sur ressources internes, ils sont projetés en baisse de 0,8% en 2012 contre une hausse de 16,5% en 2011.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'élèverait à 8,8% du PIB en 2012 soit le même niveau qu'en 2011. Quant au déficit global, il passerait de 6,6% en 2011 à 5,9% en 2012.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total devrait s'établir à 3041,1 milliards contre 2704,2 milliards en 2011, soit une évolution de 12,5%. Il représente ainsi 42,1% du PIB contre 39,7% du PIB en 2011. Le service de la dette publique extérieure devrait s'établir, en 2012, respectivement à 9,9% et 8,3% des recettes budgétaires et des exportations de biens et services.

Le déficit des transactions extérieures du Sénégal en 2012 serait de 103,9 milliards, contre 57,3 milliards en 2011. Cette évolution découlerait d'une consolidation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant le creusement du déficit courant.

Le déficit courant s'aggraverait pour se situer à 579,6 milliards en 2012 contre un niveau de 462,7 milliards en 2011. Cette évolution résulterait principalement de l'accentuation du déficit de la balance du commerce de biens et des services et des

revenus nets, l'excédent des transferts courants étant attendu en hausse. Hors dons, le déficit courant s'établirait à 8,7% du PIB en 2012 contre 8,2% en 2011.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières passerait de 462,7 milliards en 2011 à 475,6 milliards en 2012, du fait d'une amélioration des transferts de capital, des cessions d'actifs non financiers non produits et des tirages publics nets sur prêts extérieurs. Cette tendance serait toutefois atténuée par la baisse des investissements de portefeuille, en ligne avec un retour à la normale, après l'émission d'obligations sur les marchés internationaux pour un montant de 500 millions de dollars, soit l'équivalent de 240 milliards en 2011.

La situation monétaire se caractériserait par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire.

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires, en s'établissant à 826,7 milliards à fin décembre 2012, enregistrerait une diminution de 103,9 milliards par rapport à fin décembre 2011. Le recul attendu des avoirs extérieurs serait le fait de la baisse de 32,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de 72,0 milliards de ceux des banques.

L'encours du crédit intérieur ressortirait en hausse de 288,7 milliards ou 13,6% pour s'établir à 2.406,5 milliards à fin décembre 2012. La position nette débitrice du Gouvernement se dégraderait de 38,7 milliards pour s'établir à 203,5 milliards à fin décembre 2012. Les crédits au secteur privé devraient progresser de 12,8% pour s'établir à 2.203,0 milliards à fin décembre 2012. L'accroissement des crédits s'expliquerait principalement par la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, des télécommunications, du commerce général et des services.

La masse monétaire est attendue en augmentation de 6,9% pour ressortir à 2.907,5 milliards à fin décembre 2012. Les dépôts en banques et la circulation fiduciaire progresseraient respectivement de 8,6% et de 1,1%.

## 2.7.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2012 ressortirait à -2,3% du PIB contre -2,6% l'année précédente ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait en dessous de la norme communautaire avec un taux de 1,2% contre 3,4% en 2011 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 42,1% du PIB contre 39,7% du PIB en 2011 ;

- **Les arriérés de paiement :**
  - la **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté ;
  - la **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 32,9% 32,0% un an plus tôt ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 36,6% contre 38,5% en 2011 ;
- **Le ratio solde extérieur courant hors transferts officiels par rapport au PIB nominal** s'établirait à -8,7% contre -8,2% en 2011 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 19,1% contre 19,0% en 2011 reflétant ainsi l'évolution favorable des recettes fiscales.

Au total, six critères de convergence seraient respectés en 2012. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal serait le seul critère de premier rang qui ne serait pas respecté. Au niveau du second rang, seul le critère relatif au solde extérieur courant ne serait pas respecté.

### **2.7.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2013-2017**

Le programme pluriannuel du Sénégal au titre de la période 2013-2017 est parvenu à la Commission le 06 novembre 2012. Il est une actualisation du programme 2012-2016.

#### **Principaux éléments du programme**

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement dont l'objectif global est de réduire l'incidence de la pauvreté sur la population en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. La période que couvre le programme pluriannuel sera marquée par la mise en œuvre des mesures et projets retenus dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNPES) 2012-2016. Dans ce cadre, le Gouvernement déploiera des efforts notamment, dans les domaines de l'énergie, des infrastructures routières, de l'agriculture et des secteurs sociaux. Ainsi, les conditions favorables seront mises en place en vue de la réalisation d'une croissance forte et durable, de la maîtrise de l'inflation et d'un niveau de déficit budgétaire plus soutenable pour préserver la viabilité de la dette. De ce fait, les principaux objectifs du programme 2013-2017 visent à :

- accélérer la croissance économique pour la porter à plus de 5% à l'horizon 2017;

- maintenir une stabilité des prix en ligne avec celle des principaux partenaires ;
- contenir le déficit public et celui du compte courant de la balance des paiements à un niveau soutenable.

Pour réaliser ces objectifs, le Gouvernement du Sénégal poursuivra la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires et des politiques sectorielles définies à cet effet. La vision des nouvelles autorités en termes de politique économique est celle déclinée dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social 2012-2016. L'objectif majeur du Gouvernement demeure notamment l'accélération de la croissance économique mais également la satisfaction de la demande sociale à travers l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce cadre, les nouvelles autorités poursuivront la mise en place progressive des conditions favorables à une croissance forte, saine et durable, en vue de faire du Sénégal un pays émergent.

Au niveau du secteur primaire la volonté du Gouvernement est de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. Dans cette perspective, il poursuivra la mise en œuvre de la politique sectorielle de dynamisation de l'agriculture, à travers l'augmentation et la diversification de la production céréalière (riz, maïs, mil-sorgho, etc.), la redynamisation des filières arachidières et cotonnières, ainsi que le développement et la diversification des filières horticoles. L'accent sera également mis sur l'élevage, la pêche, la promotion de la sylviculture, de l'aquaculture et des aménagements forestiers, la maîtrise de l'eau aussi bien pour la production agricole et horticole que pour le cheptel. Au total, le secteur primaire croîtrait de 4,9% par an en moyenne pendant la période du programme.

Cette politique sectorielle est déclinée en cinq (05) axes principaux: (i) la réforme du régime foncier ; (ii) la diversification de production aussi bien au niveau agricole qu'au niveau de l'élevage et de la pêche et la régulation des marchés ; (iii) la promotion de la sylviculture et les aménagements forestiers ; (iv) la maîtrise de l'eau et ; (v) le renforcement des capacités des organisations professionnelles du secteur, des organisations de la société civile, des collectivités locales et des services de l'Etat. A moyen terme, l'objectif est d'assurer l'autosuffisance alimentaire par une production locale diversifiée et compétitive capable de couvrir les besoins des populations et de promouvoir les revenus agricoles.

En ce qui concerne le secteur secondaire, l'objectif principal est de « booster » la production industrielle grâce à une amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises à travers notamment une réduction des coûts des facteurs. Ce secteur progresserait de 8,1% par an au cours de la période du programme. Pour ce faire, le Gouvernement mettra l'accent sur l'énergie qui constitue un maillon important dans la réalisation des objectifs de croissance. Dans ce cadre, le Gouvernement s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre du plan Takkal (2010-2014, dont l'objectif principal est fournir de manière stable de l'électricité aux entreprises et aux ménages, à des coûts maîtrisés, supportables et ne grevant pas la compétitivité de l'économie. Ainsi, la politique énergétique du Gouvernement visera à apporter des réponses adéquates aux questions urgentes liées à la demande, mais également à garantir des solutions durables, dans un contexte de gestion transparente et de bonne gouvernance du secteur.

S'agissant du secteur tertiaire, les efforts seront poursuivis pour le développement des différents sous-secteurs, notamment les télécommunications, les transports, le commerce et le tourisme par la mise en place de politiques et de stratégies adéquates. La croissance attendue de ce secteur de 5,4% par an pendant le programme.

Dans le domaine des finances publiques, les actions prioritaires sur lesquelles le Gouvernement compte s'appuyer portent, notamment, sur l'amélioration des performances de l'administration fiscale et des procédures d'exécution budgétaire. A cet effet, la mise en œuvre des réformes prévues va contribuer à un renforcement des recettes budgétaires se traduisant par une hausse des recettes fiscales de 8,9% en moyenne par an. Les dons progresseraient de 4,5% en moyenne par an pendant la période que couvre le programme.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, des efforts de maîtrise seraient poursuivis et la hausse projetée serait de 4,8% en moyenne par an. Les dépenses courantes augmenteraient de 5,1% en moyenne par an tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 6,3% par an au cours de la même période, après avoir enregistré une hausse exceptionnelle de 16,3% en 2012.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique pendant la mise en œuvre du programme, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la politique prudente en matière d'endettement en faisant recours essentiellement aux financements concessionnels qui ne compromettent pas la viabilité de la dette publique totale. Le taux d'endettement passerait de 42,1% en 2012 à 35,5% en 2017. Enfin, le Gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiement au cours de la période sous revue.

Dans le domaine des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons rapporté au PIB s'améliorerait progressivement, en liaison avec une amélioration de la balance commerciale suite à la mise en œuvre de la Stratégie de Développement et de Promotion des Exportations sénégalaises (STRADEX).

Pour ce qui est de la politique monétaire et du crédit, le Sénégal continuera de s'inscrire dans la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en autorisant un financement approprié de l'activité économique.

### **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme pluriannuel 2013-2017 du Sénégal est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2013 ainsi que le programme économique et financier appuyé par l'Instrument de

Soutien à la Politique Economique (ISPE) dont l'objectif principal est d'améliorer la gouvernance des finances publiques afin de doter le Sénégal d'un cadre macroéconomique stable et assaini.

- Amélioration continue des critères de convergence

Tous les critères du premier et du second rang enregistreraient une amélioration continue sur toute la période que couvre le programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, suivant les prévisions du programme, le critère clé ne serait pas respecté. Au niveau des critères de second rang, le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal serait le seul à afficher un résultat non conforme à la norme communautaire.

- Pertinence des hypothèses

La réalisation des objectifs macro-économiques retenus dans le programme pluriannuel 2013-2017 est basée sur la mise en œuvre d'un ensemble de politiques sectorielles et des réformes structurelles conséquentes définies conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Politique Economique et Social (2012-2016). Toutefois, au regard du contexte de l'environnement international marqué par des incertitudes par rapport à la crise de la dette dans les pays membres de la zone euro, l'objectif d'un taux de croissance de 5,7% en moyenne par an semble optimiste, qui plus est, ce taux se situe au-delà de la croissance potentielle de l'économie sénégalaise estimée à 4,0<sup>6</sup>%.

La réalisation de cette performance ne pourrait s'obtenir qu'à la mise en œuvre effective du Plan Takkal, qui constitue un facteur déterminant pour créer les conditions favorables à une croissance soutenue et à l'amélioration de la compétitivité, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Au niveau du secteur primaire, la poursuite de la mise en œuvre des politiques définies dans le cadre de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale permettra d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire et de réduction des prix des produits alimentaires au cours de la période du programme 2013-2017.

En ce qui concerne les prix, leur évolution sera maîtrisée grâce aux politiques de diversification et d'intensification de la production menées dans le cadre de la GOANA notamment.

Au plan des finances publiques, le Gouvernement va poursuivre sa politique de mobilisation de recettes budgétaires et d'allocation de ressources aux secteurs sociaux. Cette politique, orientée également vers une forte progression des dépenses en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures, se traduirait par un solde budgétaire de base négatif en 2013. Ainsi, le critère clé ne serait respecté qu'à partir de 2015. Il évoluerait entre 0,5% du PIB en 2015 et 0,7% en 2017. Ce

---

<sup>6</sup> DPEE, La production potentielle du Sénégal : une approche mixte fonction de production-DSGE, mars 2011.

respect demeurerait fragile étant donné la forte pression sur les dépenses liée notamment aux besoins d'infrastructures économiques et sociales. Partant de ce constat, les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale et de maîtrise de dépenses courantes devraient être consolidés pendant la période du programme. A ce titre, la mise en œuvre des plans d'actions de renforcement des capacités des régies financières devrait être accélérée.

S'agissant des échanges extérieurs, le critère relatif au solde extérieur courant, s'améliorerait de manière continue sur toute la période, reflétant ainsi l'impact progressif des diverses réformes préconisées.

#### **2.7.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Sénégal ne respecterait pas les conditions de convergence, notamment en 2013. De ce fait, la Commission le juge non conforme au pacte de convergence et recommande au Conseil des Ministres de demander son réaménagement par les Autorités sénégalaises.

A cet effet, pour conforter le processus de convergence décrit par le programme, la Commission recommande aux Autorités sénégalaises d'accorder la priorité aux mesures suivantes :

- préserver la soutenabilité du déficit budgétaire en poursuivant les efforts d'assainissement des finances publiques, à travers notamment :
  - la rationalisation des dépenses de fonctionnement et de subventions ;
  - le renforcement du recouvrement des recettes par des actions d'élargissement de l'assiette fiscale et de modernisation des régies financières.
- assurer une bonne gestion de la dette publique en vue de préserver sa viabilité ;
- améliorer la fourniture et la distribution de l'énergie électrique pour soutenir l'activité économique des entreprises de production.

**SENEGAL :**

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u></b>					
<b>Premier rang</b>					
<b>Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme &gt;=0)</b>	-2,2	-1,8	-4,2	-2,3	-1,2
<b>Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme &lt;=3%)</b>	-1,0	1,2	3,4	1,2	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique sur PIB nominal (en%) ( norme <= 70%)	32,6	34,4	37,3	39,7	40,6
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Second rang</b>					
<b>Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme &lt;= 35%)</b>	33,6	32,8	33,3	32,9	31,3
<b>Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme &gt;= 20%)</b>	34,0	36,5	39,5	36,6	34,5
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-7,5	-5,5	-8,2	-8,7	-8,2
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	18,0	18,8	19,0	19,1	19,3
<b>2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u></b>	2,1	4,1	2,6	3,7	4,3

## 2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO<sup>7</sup>

En 2012, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 5,0% contre 4,9% en 2011. Cette évolution serait portée principalement par une bonne performance du secteur secondaire. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de progression modérée des prix. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 2,7%. Pour 2013, il est projeté un taux de croissance de 5,3%.

Dans le domaine des finances publiques, la situation se caractériserait par une aggravation des principaux déficits en raison de la forte progression des dépenses. Le déficit global représenterait 9,6% du PIB contre 1,1% en 2011. En 2013, ce déficit serait à 2,8%.

Du côté des comptes extérieurs, le déficit du compte courant ressortirait à 9,3% du PIB en 2012 contre 9,2% en 2011.

La situation monétaire serait marquée par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait de 9,8% pour atteindre 913,0 milliards à fin décembre 2012.

En matière de convergence, quatre critères dont trois de premier rang seraient respectés. Le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté. Il est prévu le respect des quatre critères de premier rang en 2013.

### 2.8.1 PRODUCTION

Le taux de croissance du PIB réel serait de 5,0% en 2012 contre 4,9% en 2011. Cette croissance proviendrait des performances de l'ensemble des secteurs d'activité, notamment le secteur secondaire.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 4,1% contre 5,1% en 2011. Le ralentissement observé s'expliquerait par la branche « agriculture » qui ne progresserait que de 2,7% en 2012 contre 5,1% en 2011. La décélération concernerait la production vivrière et la production de rente. La valeur ajoutée des cultures vivrières progresserait de 2,0% contre 3,5% en 2011 et celle des cultures de rente de 10,9% contre 30,3% en 2011, grâce aux productions du coton et du café. Les productions de coton et de café progresseraient de 25,8% et 22,8%, respectivement, pour atteindre 100 000 tonnes et 12 800 tonnes.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 13,0% contre 4,5% en 2011. L'amélioration de la fourniture d'électricité, la demande extérieure, notamment sur le marché ouest-africain, le « BTP » et l'optimisme des chefs d'entreprise expliquerait pour l'essentiel cette évolution. L'activité serait bien orientée dans l'ensemble des branches, en particulier les industries extractives, les industries manufacturières et le BTP. Au niveau des industries extractives, les productions de phosphate, de clinker et de ciment progresseraient de 20,6%, 10,8% et 8,1%,

---

<sup>7</sup> Le Togo n'a pas transmis de programme pluriannuel à la Commission.

respectivement, pour ressortir à 1,04 million de tonnes, 1,3 million de tonnes et 1,6 million de tonnes.

Le secteur tertiaire progresserait de 4,6% contre 1,0% en 2011. Les branches « commerce », « transport, entrepôts et communications », « banques, assurances » et « autres services marchands » seraient en hausse de 3,0%, 3,1%, 5,0% et 8,5%, respectivement.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 1,6 point, 2,5 points et 0,9 point, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue par la FBCF qui croîtrait de 15,6% contre 8,7% en 2011. Cette croissance a concerné tant le secteur privé (12,8%) que le secteur public (18,3%). La progression des investissements privés s'expliqueraient par la construction de logements et la hausse des investissements publics, liée à la poursuite de la construction des infrastructures. Par contre, la consommation finale chuterait de 15,5% contre une hausse de 6,9% en 2011, en rapport avec la chute de la consommation privée de 18,4%.

Au total, les contributions à la croissance du PIB de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient de -17,1 points, 1,9 point et 20,2 points, respectivement.

Pour 2013, les prévisions tablent sur un taux de croissance de 5,3%, porté principalement aussi par le secteur secondaire.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 4,1%. La valeur ajoutée des cultures vivrières croîtrait de 3,0% et celle des cultures de rente de 12,2% sous l'impulsion du coton, du cacao et du café en hausse respectivement de 15,0%, 11,2% et 5,7%.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance ressortirait à 10,5% sous l'impulsion des industries extractives et manufacturières et du BTP qui continueraient de bénéficier de la poursuite des travaux de construction des infrastructures. La valeur ajoutée des industries extractives progresserait de 23,8% grâce aux performances attendues du phosphate et du clinker. Quant aux industries manufacturières, leur valeur ajoutée serait en hausse de 8,8% grâce à la bonne tenue des industries alimentaires et des industries chimiques. La croissance du secteur a été limitée par le recul de la branches « textiles, habillement, cuirs ».

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 4,8%. Les branches « transport, entrepôts et communications » et « banques, assurances » avec des progressions de 6,9% et 15,5% respectivement, seraient les principaux moteurs de cette évolution. La valeur ajoutée des branches non marchandes serait en hausse de 1,1%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient de 1,6 point, 2,2 points et 1,5 point, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue en 2013, par la consommation finale et les investissements. La consommation finale progresserait de 5,5% sous

l'influence de la consommation privée, prévue en hausse de 7,7%. Quant à l'investissement, il croîtrait de 9,7% grâce à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient de 4,9 points, 1,8 point et -1,4 point, respectivement.

### **2.8.2 PRIX ET INFLATION**

L'activité économique se déroulerait dans un contexte marqué par une hausse modérée des prix après les tensions inflationnistes observées en 2011 et qui se sont traduites par un taux d'inflation annuel moyen de 3,6%.

La moyenne de l'IHPC sur les neuf premiers mois de l'année 2012, se chiffre à 2,4% contre 4,0% à la même période en 2011. Cette baisse est essentiellement due à la baisse des prix observée au niveau des fonctions « Boisson alcoolisée, tabacs et stupéfiants », « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « Transports », « Restaurants et hôtels », « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » et « communication ». Pour l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 2,5% sur la base des acquis à fin septembre 2012.

### **2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

La situation des opérations financières de l'Etat se caractériserait au titre de l'année 2012, par une aggravation des principaux déficits en relation avec la forte progression des dépenses.

Les recettes budgétaires progresseraient de 7,8% pour représenter 18,2% du PIB comme en 2011. Les recettes fiscales croîtraient de 4,4% et le taux de pression fiscale ressortirait à 16,2% contre 16,7% en 2011. Au regard des réalisations à fin juin, les performances en fin d'année pourraient être meilleures. En effet, les réalisations à fin juin 2012 étant en hausse de près de 19% comparées aux réalisations du premier semestre 2011, les projections en fin d'années seraient modestes. Ces performances s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières, notamment un meilleur suivi des recouvrements, un renforcement du contrôle fiscal, une fiscalisation progressive des sociétés admises au régime de la zone franche, un contrôle de toute la chaîne de dédouanement par SYDONIA ++ et son extension à tous les services centraux et extérieurs, le renforcement du contrôle a posteriori, le renforcement de la lutte contre la fraude et la limitation des exonérations exceptionnelles.

Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 47,4% en 2012 pour atteindre 37 milliards soit 2,0% du PIB contre 1,4% en 2011. Cette évolution serait imputable à la forte progression attendue des dividendes à payer par les entreprises à participation publique. Les dons baisseraient de 15,6% pour représenter 3,8% contre 4,9% du PIB en 2011.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 41,0% pour représenter 31,6% du PIB contre 24,1% en 2011. Les dépenses courantes progresseraient de 9,7% sous l'impulsion des transferts et subventions en hausse de 37,4%. Cette évolution serait liée aux dépenses, sous forme de transferts, à la structure en charge du programme de formation des jeunes à l'emploi. Quant aux dépenses d'investissement, elles doubleraient en rapport avec les grands chantiers de construction des infrastructures.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se détérioreraient en 2012 pour représenter 13,4% et 9,6% du PIB contre 6,0% et 1,1%, respectivement en 2011.

Pour 2013, il est attendu une réduction des déficits, en liaison avec la baisse attendue des dépenses. Les recettes budgétaires progresseraient de 15,3% pour représenter 19,3% du PIB. Les recettes fiscales croîtraient de 20,6% pour ressortir à 18,0% du PIB. Quant aux recettes non fiscales, elles diminueraient de 28,4% suite à la baisse des produits des participations financières. Les dépenses totales et prêts nets baisseraient de 12,8% en relation avec le recul des dépenses en capital de 26,4%. Cette baisse serait liée à un recul de 29,4% des dépenses d'investissement financées sur ressources internes. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se réduiraient pour représenter 6,1% et 2,8% du PIB, respectivement.

En matière d'endettement, l'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 773,6 milliards de FCFA à fin décembre 2011 à 809,7 milliards à fin juin 2012, enregistrant ainsi une hausse de 2,9%. Cet encours qui représente 43,0% du PIB pourrait demeurer stable et serait due d'une part, à l'effet conjugué des cours élevés des principales devises des prêts extérieurs, de leurs décaissements et le niveau assez élevé de la dette intérieure (560,7 milliards).

#### **2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 11,5 milliards en 2012, en baisse de 20,2 milliards par rapport à l'année précédente, sous l'effet d'un creusement du déficit courant, couplé à une diminution de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit courant ressortirait à 175,2 milliards, en hausse par rapport aux estimations de 2011 qui le situaient à 160,2 milliards. Cette évolution est imputable à la dégradation de la balance des biens et des services, les revenus et transferts nets étant attendus en quasi-stabilité. L'évolution du solde de biens et services serait en ligne avec la hausse des importations, qui alourdiraient en même temps la facture du fret.

Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait se situer à 10,7% contre 10,6% en 2011.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est prévu à 186,7 milliards en 2012 contre un niveau de 192,5 milliards un an plus tôt, en liaison notamment avec le recul des dons projets et la détérioration des autres capitaux privés, nonobstant l'amélioration des tirages publics nets sur prêts extérieurs.

## 2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire serait marquée par une amélioration des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur et une augmentation de la masse monétaire.

La position extérieure nette des institutions monétaires s'améliorerait de 11,5 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, pour s'établir à 302,6 milliards à fin décembre 2012. Cette évolution serait imputable à la hausse de 30,0 milliards des avoirs extérieurs nets des banques tandis que ceux de la BCEAO se replieraient de 18,5 milliards.

L'encours du crédit intérieur s'élèverait à 670,4 milliards à fin décembre 2012, en hausse de 65,6 milliards ou 10,8% par rapport à fin décembre 2011. La position nette débitrice du Gouvernement ressortirait à 89,4 milliards à fin décembre 2012 contre 98,9 milliards à fin décembre 2011, soit une amélioration de 9,5 milliards. L'encours des crédits à l'économie s'accroîtrait de 75,1 milliards pour s'établir à 581,0 milliards à fin décembre 2012. Les concours accordés à des sociétés opérant dans les secteurs du commerce général et de la distribution de produits pétroliers expliqueraient, en partie, cette évolution.

La masse monétaire devrait enregistrer un accroissement de 9,8% pour ressortir à 913,0 milliards. Cette hausse de la liquidité globale se refléterait par les dépôts en banque, qui devraient augmenter de 13,8%, alors que la circulation fiduciaire est attendue en baisse de 3,3% au cours de la période sous revue.

## 2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.

L'état de convergence en 2012 se présenterait comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2012 ressortirait à -2,6% contre 0,1% en 2011. En 2013, ce ratio serait de 2,0%. Cette performance résulterait d'une progression des recettes fiscales de 20,6% et d'une baisse des dépenses d'investissement sur ressources internes de 29,4% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 2,5% contre 3,6% en 2011, En 2013, son niveau serait inférieur ou égal à 3% maximum ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 44,6%% du PIB en 2012. En 2013, ce ratio serait à 36,9% ;
- **Les arriérés de paiement :**
  - **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012 et en 2013 ;
  - **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieure sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2012 et en 2013.

### Critères de second rang:

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 35,7% contre 35,9% en 2011. En 2013, il serait 34,4% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** ressortirait à 35,1% en 2012 contre 23,4% en 2011. En 2013, ce ratio serait de 20,4% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal**; ressortirait à -10,7% contre -10,6% en 2011 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 16,2% contre 16,7% en 2011. Il serait de 18,0% en 2013.

Au total, quatre critères dont trois de premier rang seraient respectés en 2012. Au titre des critères de premier rang, le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté.

En 2013, il est attendu un respect des quatre critères de premier rang. Toutefois, les hypothèses conduisant au respect du critère relatif au solde budgétaire de base semblent très fortes.

### 2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'amélioration des performances macroéconomiques amorcée depuis quelques années se poursuivrait en 2012 et 2013. Toutefois, le taux de croissance enregistré demeure insuffisant pour permettre une réduction sensible de la pauvreté. De même, les efforts de mobilisation des recettes restent insuffisants pour permettre à l'Etat de disposer d'assez de marge de manœuvre face à la demande sociale.

Pour consolider ces performances et respecter les conditions de convergence en 2013, les Autorités togolaises devraient prendre les dispositions suivantes :

- accélérer les négociations avec le FMI en vue de conclure un nouvel accord pour bénéficier du soutien financier de la communauté internationale ;
- poursuivre le soutien de l'Etat au secteur agricole afin de lutter contre l'inflation et d'encourager la diversification de la production pour les exportations ;
- améliorer le recouvrement des recettes budgétaires en vue de garantir le respect du solde budgétaire de base, condition nécessaire pour remplir les conditions de convergence ;
- maîtriser les dépenses courantes, notamment la masse salariale et les subventions et transferts.

TOGO année	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u></b>					
<b>Premier rang</b>					
<b>Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme &gt;=0)</b>	0,2	3,2	0,1	-2,6	2,0
<b>Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme &lt;=3%)</b>	8,7	1,4	3,6	2,5	2,3
Ratio de l'encours de la dette publique rapporté PIB nominal (en%) ( norme <= 70%)	86,2	47,1	46,4	44,7	43,0
Arriérés de paiement :	0,5	28,7	17,4	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs (en milliards)	0,0	26,6	17,4	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs (en milliards)	0,5	2,1	0,0	0,0	0,0
<b>Second rang</b>					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	41,2	33,5	35,9	35,7	34,4
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	12,9	16,5	18,7	23,4	35,1
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-8,3	-7,1	-10,6	-10,7	-9,6
Taux de pression fiscale (en %) (norme>=17%)	14,9	15,3	16,7	16,2	18,0
<b>2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u></b>	3,4	4,0	4,9	5,0	5,3

### 3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

Dans l'Union, la situation économique et financière s'améliore après une forte décélération en 2011 en rapport avec la crise postélectorale en Côte d'Ivoire et de mauvaises conditions climatiques qui ont entraîné la baisse de la production agricole dans les Etats sahéliens. Le taux de croissance ressortirait à 5,8% contre 0,8% en 2011. En 2013, la tendance à la reprise se poursuivrait avec un taux de croissance de 6,3%. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de baisse de tensions inflationnistes après les niveaux élevés enregistrés en 2011. Le taux d'inflation annuel moyen est projeté à 2,3% contre 3,9% en 2011. Toutefois, la tension persisterait dans certains Etats membres

Au niveau des finances publiques, la situation se caractériserait par une aggravation des principaux soldes, en liaison avec la forte progression des dépenses. Le déficit global ressortirait à 3,8% du PIB contre 3,6% en 2011. En 2013, ce déficit représenterait 2,5% du PIB.

Du côté des comptes extérieurs, le déficit du compte courant représenterait 6,5% du PIB en 2012 contre 3,0% en 2011, en relation avec la baisse de l'excédent commercial due à une forte progression des importations.

La situation monétaire serait marquée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La hausse du crédit intérieur, plus forte que le recul des avoirs extérieurs nets induirait une augmentation de masse monétaire de 8,3% pour atteindre 14810,6 milliards à fin décembre 2012.

#### 3.1 PRODUCTION

En 2012, sous l'effet de la normalisation de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire, ainsi que de la reprise plus rapide que prévu de l'activité dans ce pays, l'accroissement des investissements et de bonnes conditions climatiques, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 5,8% contre 0,8% en 2011. Les taux les plus élevés seraient enregistrés au Niger, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Toutefois, au Mali, l'activité économique restera affectée par la crise politique et la crise sécuritaire au nord de ce pays. Par pays, le taux de croissance se présenterait comme suit : Bénin (3,5%), Burkina Faso (8,0%), Côte d'Ivoire (8,6%), Guinée-Bissau (2,5%), Mali (-3,1%), Niger (11,6%), Sénégal (3,7%) et Togo (5,0%).

Pour 2013, il est attendu un taux de croissance de 6,3%. Toutefois, des risques pèsent sur ces perspectives, notamment la baisse de la demande en provenance de la Zone euro, principal partenaire économique de l'Union. Enfin, les crises sociopolitiques et l'insécurité des populations au Mali et en Guinée-Bissau constituent aujourd'hui des facteurs de risque importants pour l'Union. Par pays, le taux de croissance se présenterait comme suit : Bénin (4,5%), Burkina Faso (7,0%), Côte d'Ivoire (9,0%), Guinée-Bissau (3,8%), Mali (4,8%), Niger (6,0%), Sénégal (4,3%) et Togo (5,3%).

### 3.2 PRIX ET INFLATION

En ce qui concerne les tensions inflationnistes, sur la base de l'évolution notée au cours des dix premiers mois de 2012, la tendance est à une modération de l'inflation dans la plupart des États membres, même si le niveau des prix reste élevé. Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est projeté à 2,3% en 2012. Cette modération relative de l'inflation est liée aux mesures prises dans la plupart des États pour faire face à la hausse des prix alimentaires, notamment la vente de céréales à prix modérés, à la distribution gratuite de vivres dans les zones à forte insécurité alimentaire et à la distribution de semences pour les cultures de contre-saison dans les pays du Sahel. Toutefois, la situation est demeurée préoccupante dans certains États membres, du fait de la hausse des prix des transports et des prix des produits alimentaires. Ces États ne devraient pas être en mesure de respecter la norme communautaire de 3% maximum. Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (6,6%), Burkina Faso (4,1%), Côte d'Ivoire (1,0%), Guinée-Bissau (1,8%), Mali (5,7%), Niger (0,6%), Sénégal (1,2%) et Togo (2,5%).

### 3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2012, la situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires due à la progression importante des dépenses en relation notamment avec l'effet de rattrapage en Côte d'Ivoire et l'ambition des États membres de maintenir la tendance à la hausse des dépenses publiques d'infrastructures. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 21,7% pour représenter 18,7% du PIB. Il en résulterait pour l'Union, un taux de pression fiscale de 16,6% contre 15,2% en 2011. Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 54,8% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,4% en 2011. La hausse serait due principalement à l'accroissement attendu des recettes en Côte d'Ivoire suite à la normalisation de la situation socio-économique. Il en serait de même des dons avec une hausse de 33,6% pour représenter 3,2% du PIB contre 2,6% en 2011.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 21,4% pour représenter 26,1% du PIB essentiellement sous l'effet conjugué des dépenses en capital et de l'accroissement attendu des dépenses courantes, notamment de la masse salariale de 16,8% tiré par la forte progression (30,6%) attendue en Côte d'Ivoire. Cette pression sur la masse salariale en Côte d'Ivoire serait liée aux nouveaux recrutements, à la prise en compte de l'incidence financière des changements de situation administrative et au paiement des arriérés de solde sur glissements catégoriels. D'autre part, les dépenses en capital s'accroîtraient de 42,3%. Au total, le déficit global hors dons s'aggraverait pour représenter 7,1% du PIB et le déficit global ressortirait à 3,9%, respectivement, contre 6,4% et 3,7% du PIB en 2011.

En 2013, il est attendu une atténuation des déficits. Les recettes budgétaires augmenteraient de 9,6% pour représenter 18,8% du PIB sous l'effet de la progression des recettes fiscales de 11,4% pour porter le taux de pression fiscale à 17,0%. Cette progression proviendrait de la poursuite des efforts de recouvrement et un renforcement des synergies entre les administrations fiscales et douanières. Les recettes non fiscales reculeraient de 4,9% pour représenter 1,7% du PIB. Les dons seraient en hausse de 8,4% pour représenter 3,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 3,0% pour représenter 24,6% du PIB. Cet accroissement serait porté principalement par les dépenses en capital qui seraient en hausse de 10,2%. Quant aux dépenses courantes, elles augmenteraient de 1,0% en dépit de l'accroissement attendu de la masse salariale de 8,4%.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se réduiraient pour représenter 5,8% et 2,6%, respectivement.

A fin 2011, l'encours de la dette publique a représenté 40,2% du PIB. En 2012, le ratio se situerait à 33,1% en rapport avec le bénéfice de l'initiative PPTE et de l'IADM par la Côte d'Ivoire.

### **3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Pour l'année 2012, les perspectives d'évolution des échanges extérieurs font état d'une forte dégradation du compte courant, qui serait partiellement compensée par une amélioration des flux de financements extérieurs.

La balance des transactions courantes, hors dons, devrait s'aggraver pour ressortir à 3038,4 milliards, du fait de la détérioration de toutes ses composantes. La balance commerciale ressortirait déficitaire de 630,7 milliards après un excédent 395,1 milliards sous l'effet d'une augmentation des. Le dynamisme des importations serait en rapport avec le maintien de la tendance haussière des cours des principaux produits importés et l'accroissement des approvisionnements en produits alimentaires, notamment dans les pays du Sahel qui ont connu un déficit céréalier important lors de la campagne agricole 2011/2012. La hausse des achats de biens d'équipement et intermédiaires dans le cadre de la réalisation des investissements publics et privés, notamment en Côte d'Ivoire, accentuerait cette tendance.

Les exportations de biens, pour leur part, devraient être bien orientées sous l'impulsion de l'or et du coton, en liaison avec les effets conjugués de la hausse des prix et des quantités. En revanche, le chiffre d'affaires de la filière cacaoyère connaîtrait une baisse, imputable au recul des quantités expédiées à l'extérieur, après le niveau exceptionnellement élevé atteint en 2011, couplé à la baisse des prix sur les marchés internationaux.

Le déficit de la balance des services s'accentuerait, sous l'effet essentiellement de l'accroissement du fret des marchandises et des autres services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications en pleine expansion. Les revenus poursuivraient également leur détérioration, en ligne avec les paiements de dividendes par les principales entreprises exportatrices et celles des télécommunications, qui connaissent une évolution favorable de leurs chiffres d'affaires.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, devrait ressortir à 7,6% contre 4,1% en 2011.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières devrait s'accroître pour

se situer à 2450,3 milliards, en liaison avec l'amélioration du solde du compte de capital, dont les effets seraient atténués par la détérioration du compte d'opérations financières.

L'amélioration du compte de capital proviendrait d'une augmentation des dons projets et des cessions d'actifs non financiers non produits. Quant à la baisse des flux excédentaires du compte d'opérations financières, elle résulterait à la fois du recul des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des autres investissements. La baisse des flux au titre des investissements directs étrangers serait en ligne avec la fin des travaux de construction de la Raffinerie de pétrole de Zinder et du pipeline reliant celle-ci au site pétrolier d'Aggadem. Le repli des capitaux annoncé au Mali (-23,7%) accentuerait également cette tendance. S'agissant des flux d'investissements de portefeuille, leur orientation est traduite un retour à la normale, après l'émission d'euro-obligations à hauteur de 240 milliards de FCFA effectuée par l'Etat du Sénégal en 2011. Les autres capitaux nets connaîtraient également une détérioration imputable à leur composante privée, dont les effets seraient atténués par la hausse de la mobilisation des ressources extérieures publiques.

En liaison avec ces évolutions, le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA devrait ressortir déficitaire de 168,3 milliards en 2012, contre un excédent de 397,3 milliards en 2011. Le déficit le plus élevé a été observé en Côte d'Ivoire en rapport essentiellement à un alourdissement de la facture des importations, en liaison avec la reprise de l'activité économique, avec une croissance attendue à 8,6% en 2012 contre -4,7% en 2011. Quant au solde négatif projeté au Mali, il refléterait la suspension de la coopération financière par les principaux bailleurs, à la suite du coup d'Etat du 22 mars 2012.

### **3.5. SITUATION MONETAIRE**

La situation monétaire de l'Union au terme des douze mois de l'année 2012 serait caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires enregistreraient, pour leur part, un repli. Les interventions globales de la Banque Centrale s'inscriraient en hausse sur la période.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se contracteraient, d'une année à l'autre, de 168,2 milliards pour s'établir à 5.671,1 milliards à fin décembre 2012.

Le crédit intérieur devrait progresser de 1.344,4 milliards ou 13,3%, pour s'élever à 11.488,5 milliards à fin décembre 2012, reflétant l'accroissement des crédits à l'économie et la dégradation de la position nette des Etats vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie devrait s'accroître de 12,8%, d'une année à l'autre, pour s'établir à 8.814,7 milliards à fin décembre 2012. Cette hausse serait portée essentiellement par les crédits ordinaires qui augmenteraient de 13,0%. Cette progression résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises

évoluant dans les secteurs des hydrocarbures, des transports, des mines, de l'agro-industrie, des télécommunications, du commerce général et des services.

La position nette débitrice des Gouvernements, en s'établissant à 2.673,8 milliards à fin décembre 2012, se dégraderait de 343,5 milliards par rapport à son niveau atteint à fin décembre 2011.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire pourrait enregistrer une progression de 8,3%, pour s'établir à 14.810,6 milliards à fin décembre 2012. Cet accroissement de la liquidité globale serait porté par la hausse des dépôts de 949,1 milliards ou 9,6% et de 303,4 milliards ou 8,3% de la circulation fiduciaire.

Les perspectives pour l'année 2013 ont été appréhendées en octobre 2012 lors de l'élaboration, par la Banque Centrale, du cadrage macroéconomique pour les années 2013 et 2014.

Les prévisions faites lors de ce cadrage laissent apparaître pour 2013, sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire, une hausse de la masse monétaire de 10,3%. Cette croissance de la masse monétaire serait imputable principalement à l'augmentation de 12,9% de l'encours du crédit intérieur. L'évolution du crédit intérieur résulterait de la poursuite du dynamisme des crédits à l'économie (13,3%) et de la dégradation de la position nette débitrice des gouvernements (308,1 milliards). Toutefois, les avoirs extérieurs nets de l'Union devraient connaître une hausse de 187,1 milliards.

### 3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présenterait comme suit en 2012:

#### Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0%**

Trois Etats membres respecteraient ce ratio. Il s'agit du Bénin (0,5%), du Burkina Faso (0,6%) et du Niger (0,3%). Pour les autres Etats membres, la situation se présenterait comme suit : Côte d'Ivoire (-3,1%), Guinée-Bissau (-0,8%), Mali (-0,7%), Sénégal (-2,3) et Togo (-2,3%).

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Trois Etats membres (Bénin, Burkina Faso et Mali) ne respecteraient ce critère en 2012.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Tous les Etats membres respecteraient ce critère en 2012.

- **Les arriérés de paiement**

- **la non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté par tous les Etats membres ;

- **la non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté par tous les Etats membres, à l'exception de la Guinée-Bissau.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Deux Etats membres, le Niger et le Sénégal respecteraient ce critère. Pour les autres Etats membres, le ratio est compris entre 35,7% (Togo) et 55,5% (Guinée-Bissau).

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Six Etats membres respecteraient ce critère. La Guinée-Bissau et le Mali réaliseraient des taux de 11,1% et de 17,4%, respectivement.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Deux Etats membres respecteraient ce critère, la Côte d'Ivoire comme les années précédentes, avec un solde de -1,9% et le Mali avec un déficit de 4,3%. Les déficits des autres Etats membres seraient compris entre 7,5% pour le Burkina Faso et 20,5% pour le Niger.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

La Côte d'Ivoire et le Sénégal respecteraient ce critère. Pour les autres Etats, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (15,9%), Burkina Faso (15,7%), Guinée-Bissau (9,1%), Mali (15,1%), Niger (14,4%) et Togo (16,2%).

Seul le Niger respecterait les quatre critères de premier rang en 2012. A part ce pays, le Bénin et le Burkina Faso respecteraient le critère clé. Cinq Etats membres respecteraient trois critères de premier rang, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. La Guinée-Bissau respecterait deux critères de premier rang et le Mali un seul.

### **3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En dépit de l'amélioration de la situation macroéconomique de l'Union, les résultats en matière de convergence ne sont pas satisfaisants. Un seul Etat membre respecterait les quatre critères de premier rang. Il importe de souligner que le Mali qui réalise l'une des meilleures performances n'a pu soutenir ses performances en

raison des crises auxquelles il est confronté. Cela rappelle la nécessité d'un climat sociopolitique apaisé comme préalable à des performances durables. Les performances révèlent également la vulnérabilité des économies aux chocs climatiques, qui ont empêché certains Etats membres de respecter le critère relatif à l'inflation.

Au regard des données contenues dans les programmes pluriannuels des Etats membres, les conditions de convergence en 2013 ne seraient pas réunies. Pour replacer les économies sur un sentier de convergence il est impératif de créer les conditions d'un climat socio politique apaisé dans tous les Etats membres de l'Union. En outre, des actions doivent être prises pour mettre en œuvre:

- les stratégies d'accélération de la croissance économique;
- les programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- l'assainissement des finances publiques par la poursuite des efforts de recouvrement fiscal et de maîtrise des dépenses courantes ;
- le renforcement de l'intégration régionale.

ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2012

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2012 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2010 ET 2011								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2012	2011	2010
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme $\geq 0$ )	0,5	0,6	-3,1	-0,8	-0,7	0,3	-2,3	-2,6	3	5	6
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$ )	6,6	4,1	1,0	1,8	5,7	0,6	1,2	2,5	5	4	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$ )	25,1	29,4	35,8	36,5	27,8	20,3	42,1	44,6	8	8	7
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	0	1,5	0	0	0	0	7	7	6
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	0	1,5	0	0	0	0	7	7	6
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8	7
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme $\leq 35\%$ )	46,8	39,2	43,5	55,5	39,0	33,0	32,9	35,7	2	2	4
6	Investissements financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme $\geq 20\%$ )	25,4	46,4	25,3	11,1	17,4	48,4	36,6	35,1	6	7	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme $\geq -5\%$ )	-10,1	-7,5	-1,9	-10,6	-4,3	-25,5	-8,7	-10,7	2	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme $\geq 17\%$ )	15,9	15,7	17,3	9,1	15,1	14,4	19,1	16,2	2	1	1
	<b>2012</b>	4	4	6	2	3	6	6	4			
	<b>2011</b>	4	6	3	2	5	6	5	4			
	<b>2010</b>	4	4	5	3	6	6	6	4			

